

Lire en page 15

Hockey sur glace : le H.C. La Chaux-de-Fonds au pilori

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

FAN

Décision unilatérale annoncée à Téhéran LE PÉTROLE ARABE SERA PLUS CHER!

Le shah d'Iran menace de cesser les exportations

TÉHÉRAN (AP). — Le shah d'Iran a donné à entendre, mercredi, que les pays producteurs de pétrole du golfe Persique suivront l'exemple du Venezuela et augmenteront unilatéralement le prix de leur pétrole.

« Bien entendu, toutes les mesures légales ou législatives nécessaires seront prises simultanément par les pays membres », a-t-il dit au cours d'une réunion spéciale de l'O.P.E.P. (organisation des pays producteurs). Ce système, a dit le shah est conforme aux sauvegardes prévues par les Nations unies pour les droits de souveraineté et d'indépendance. (Lire la suite en dernière page)



Le shah d'Iran serre la main et sourit à ses amis les délégués des pays producteurs de pétrole. (Téléphoto AP)

Treize malades mentaux brûlés vifs en Hollande

ROLDE (Pays-Bas) (AFP). — Treize corps, difficiles à identifier, étaient alignés mercredi matin sur des brancards, dans le petit village de Rolde, près d'Assen, dans le nord des Pays-Bas, où un incendie a ravagé en quelques instants dans la nuit de mardi à mercredi l'un des pavillons d'un établissement catholique pour handicapés mentaux. Selon un des infirmiers, le feu a éclaté peu après minuit. Réveillés en sursaut, les 47 malades âgés de 10 à 50 ans, furent pris de panique. Les infirmiers réussirent cependant à rassembler la plupart d'entre eux et à les calmer alors que l'incendie faisait rage. Il semble que les victimes soient des handicapés physiques qui ne purent se lever. Les pompiers arrivèrent en toute hâte et, en moins d'une heure, l'incendie était maîtrisé. Il y a quelques mois, une vérification des moyens de lutte contre l'incendie avait été faite. En effet, à quelque 30 km, un incendie avait fait 14 victimes, le 25 octobre dernier, dans un hôpital psychiatrique. L'enquête de la police devait mener à la découverte d'un incendiaire, une jeune démente, qui déclara avoir mis le feu « pour pouvoir rentrer chez elle en vacances ».

Les enquêteurs n'excluent pas sans se prononcer avec certitude, une cause semblable pour l'incendie de Rolde.



(Téléphoto AP)

Défaillances dans le système de batteries Nouveaux ennuis pour les astronautes d'Apollo-14

HOUSTON (AP). — Un problème de batterie est venu créer de nouvelles inquiétudes sur l'issue du vol Apollo-14, alors que l'engin entraînera mercredi dans la zone d'attraction de la Lune. Selon certaines informations, l'une des deux batteries de l'étage de remontée du module lunaire donnerait des signes de défaillance, mais on ignorait encore en début de soirée si cet incident était de nature à compromettre le succès du débarquement sur la Lune, prévu pour demain.

Les astronautes avaient pourtant procédé mercredi matin à une vérification approfondie du module Antares. Alan Shepard et Edgar Mitchell se sont glissés à 10 h 20 dans le tunnel d'accès afin d'opérer une inspection détaillée du matériel. Au cours de l'opération, Shepard et Mitchell ont vérifié les deux batteries. Les contrôles au sol montraient cependant que l'une avait une tension de 37,1 volts et l'autre de 37 volts, alors que les deux tensions devaient être rigoureusement identiques. Les techniciens étudient le problème, mais il est possible qu'il ne s'agisse seulement que d'une mauvaise lecture d'un instrument de mesure. Les astronautes seront peut-être contraints de retourner dans le LEM pour procéder à une nouvelle vérification. Une seule batterie pourrait théoriquement suffire à fournir le courant nécessaire pour la manœuvre de rendez-vous et d'arrimage après l'expédition sur la Lune. Mais il est peu probable que les responsables du programme accepteraient de laisser Shepard et Mitchell tenter l'opération sans une marge de sécurité suffisante. Avant que les astronautes s'endorment pour prendre neuf heures de repos, rien dans leur dialogue avec le centre de contrôle n'a indiqué l'existence d'un problème quelconque pouvant

mettre en danger le succès de leur mission.

C'EST O.K.

Malgré le problème de batterie à bord du vaisseau Apollo-14, le centre de contrôle d'Houston a déclaré que l'incident n'était pas suffisamment sérieux pour faire annuler l'atterrissage lunaire.

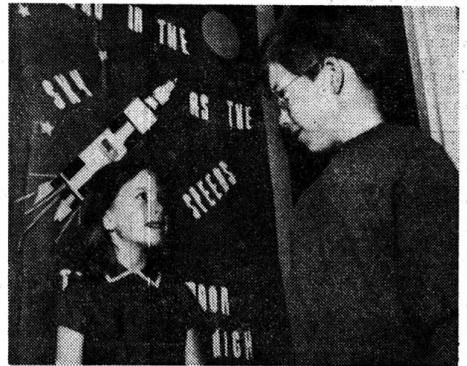
« Si la situation demeure ce qu'elle est, nous tenterons l'atterrissage », a dit un responsable. Il ne s'agit peut-être que d'une mauvaise lecture d'un instrument de mesure. Ce n'est donc que si la batterie en question faiblissait encore jusqu'à un point où les techniciens n'auraient plus confiance en elle que le débarquement sur la Lune pourrait être annulé.

CEPENDANT...

Les astronautes ont retransmis pendant 42 minutes dans la matinée des vues télévisées en couleur de leur « intérieur ». Leurs familles s'étaient rendues au centre de contrôle de la mission pour suivre le spectacle. Mitchell a notamment montré la Lune par un hublot : « D'où nous sommes, elle semble avoir la taille d'un pamplemousse tenu à bout de bras », a-t-il expliqué. Mais elle commence à grossir considérablement.

Au fur et à mesure qu'Apollo-14 s'est éloigné de la Terre, sa vitesse s'est ralentie pour tomber à 2800 km après un parer à 2800 km/h après un parcours de 334.000 km. Après le passage de l'équigravispère (où s'équilibrent les attractions terrestre et lunaire), la vitesse devait s'accroître progressivement au fur et à mesure que l'engin se rapproche de la Lune, autour de laquelle il doit se mettre en orbite ce matin.

LUEURS De mystérieux lueurs provenant de l'espace, et que les astronautes perçoivent même les yeux fermés, entre la Terre et la Lune, pourraient constituer de graves dangers pour les longs vols spatiaux de l'avenir. Ces lueurs ont été observées pour la première fois par Edwin Aldrin, lors de la mission d'Apollo-11. Il les signala à son camarade Neil Armstrong, qui les vit aussi. Les astronautes d'Apollo-12 et 13 ont également observé ce phénomène, et ont précisé qu'il semblait s'agir d'étincelles ou de faibles éclairs. Il s'agit, dit-on, de rayons cosmiques formés de particules de haute énergie en provenance du soleil et de l'espace intergalactique qui sillonnent le cosmos en permanence à des fréquences plus ou moins élevées.



Tandis que papa fonce vers la Lune, Christopher Roosa salue sa petite sœur Rosemary avant de se rendre à l'école. (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Non à l'élection des conseillers aux Etats par le peuple

Parmi les projets cantonaux sur lesquels les citoyens neuchâtelois auront à se prononcer samedi et dimanche prochain, il en est un qui est plus spécifiquement politique. C'est la révision constitutionnelle impliquant l'élection des conseillers aux Etats par le peuple, au lieu de leur élection par le Grand conseil telle qu'elle est appliquée actuellement. Inutile de revenir sur les circonstances qui ont amené les députés, à quelques honorables exceptions près, à proposer cette modification. Lancement d'une initiative socialiste réclamant de surcroît une élection à la proportionnelle, contre-projet des parlementaires bourgeois admettant le vote populaire, mais laissant à la loi le soin de fixer le mode de scrutin, retrait dès lors de l'initiative, tout cela est maintenant du passé et de la cuisine du passé.

La seule question qui importe à cette heure est de savoir si nous allons conserver le « statu quo », comme le recommande au reste le Conseil d'Etat dans son rapport au Grand conseil, ou si nous allons livrer aux luttes démagogiques et au jeu du hasard politique la nomination de nos deux « sénateurs » neuchâtelois à la Chambre haute fédérale. Et cela dès l'automne de cette année, car l'élection, selon le nouveau projet, devrait coïncider avec le renouvellement du Conseil national.

Ne serait-ce pas d'une rare inéligance à l'égard des deux conseillers aux Etats actuels, MM. Carlos Grosjean et Blaise Clerc, qui ont fait leurs preuves à Berne, de voir ainsi leur mandat raccourci? L'Angleterre connaît la dissolution du Parlement en cours de législature et les élections anticipées. Ce n'est pas là dans les usages suisses, en dépit d'une seule exception consentie entre 1917 et 1919, pour les élections au National, à cause de l'introduction de la proportionnelle.

Mais le motif majeur en faveur du refus que nous opposons aujourd'hui au nouveau mode de faire a trait à la conception fondamentale que nous avons du fédéralisme. Le Conseil national, lui, est l'expression du suffrage populaire. Mais les conseillers aux Etats, dans l'esprit, sinon dans la lettre de la Constitution — car ils n'ont pas de mandat impératif — sont les députés du canton. De ce fait, ils doivent représenter la majorité politique de celui-ci. Comment pourraient-ils mieux le faire que s'ils sont les élus du Grand conseil, ce dernier étant l'expression de ladite majorité.

Message du Conseil fédéral sur le programme d'armement

UN CRÉDIT DE 646 MILLIONS EST DEMANDÉ

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a soumis à l'Assemblée fédérale un message concernant l'acquisition de matériel de guerre (programme d'armement de 1971). Le message propose l'ouverture de crédits d'un total de 646 millions de francs.

La majeure partie de ces crédits est affectée au matériel du génie (182.900.000 francs, dont 136.400.000 francs pour des nouveaux ponts de franchissement d'eau resserrés), au renouvellement et au complètement du parc des véhicules (129 millions de francs, dont 105 millions de francs pour l'acquisition d'avions usagés Hunter).

En raison de l'échelonnement des livraisons, l'exécution du programme d'armement de 1971 se répartira sur plusieurs années.

Un communiqué précise qu'à l'image des mesures qui ont été prises lors de la préparation et de l'examen de programme d'armement 1970, le Conseil fédéral a examiné avec soin le nouveau message sous l'angle des répercussions qu'il pourrait avoir au point de vue économique.

C'est pourquoi le projet d'arrêté contient une disposition selon laquelle le Conseil fédéral règle — à l'instar du programme d'armement de 1970 — la procédure de libération des crédits, notamment après entente avec le délégué aux questions conjoncturelles et le département des finances et des douanes.

Après l'amorce du dialogue à Bôle, autonomie communale et collaboration régionale deviennent compatibles (Pages neuchâteloises)

Revendication du personnel fédéral: Berne n'entend pas céder sur toute la ligne (Page 27)

Dénonciation de la « pornographie industrielle » au Grand conseil fribourgeois (Page Jura - Fribourg)

Nouvelles régionales: pages 2, 3, 6, 9, 11 et 13 Les sports: pages 15 et 17 Arts et spectacles: page 19 Pages de Madame: 20 et 21 Les carnets du jour: page 23 Actualité suisse: page 27

DES ROUTES CHAUFFÉES

« Des routes chauffées? Ce n'est pas possible. Vous plaisantez! C'est la réponse que l'on me fit lorsque, revenant d'un long séjour aux Etats-Unis il y a une quinzaine d'années, je rapportais ce que j'avais vu, de mes yeux, sur quelques tronçons d'autoroutes autour de New-York et à Long Island. Le chauffage électrique sous les chaussées y avait été installé pour garder libres ces importantes voies d'accès à la grande métropole américaine en tout temps, en les préservant de l'enneigement et du verglas.

Aujourd'hui, le chauffage des routes gagne chaque année de nouveaux partisans. Du 4 au 6 février va se tenir précisément à Valloire, en Savoie, un congrès international de la viabilité hivernale, organisé par le Touring-Club de France. Les pouvoirs publics désirent attirer l'attention du public sur des matériels et des procédés qui ont été mis au point par une firme française, spécialiste du chauffage électrique des sols.

Ce chauffage est obtenu au moyen de câbles spéciaux disposés en serpents sous la couche de béton bitumineux de certaines routes, pistes et des parcs d'autos. Leur température d'environ 30 degrés, et un intervalle de 20 cm entre deux câbles permettent, grâce à des puissances de 130 à 200 watts au mètre carré, de maintenir la surface de la chaussée au-dessus de zéro degré, même en altitude. L'enneigement et le verglas se trouvent ainsi éliminés.

Commandé automatiquement, le système équipe déjà des rampes d'accès d'immeubles, des parcs d'autos et des passages souterrains à Lyon, Grenoble, Annecy, Saint-Etienne, ainsi que divers ouvrages d'art à Orly et dans la région parisienne.

Bien que la France ait déjà un retard d'une vingtaine d'années sur les Etats-Unis, et de dix ans sur les pays nordiques et la Grande-Bretagne, les pouvoirs publics sont à présent décidés à « remonter le courant ». Le système de chauffage électrique a été adopté récemment pour désenneiger la cité olympique de Front Romeu, dans les Pyrénées Orientales. Le désenneigement automatique d'un certain nombre de stations de sports d'hiver dans les Alpes est également à l'étude. Coût de l'installation: une trentaine de francs (suisses) par mètre carré de parc auto.

En attendant l'ouverture d'un tunnel reliant le haut et le bas neuchâtelois, pourquoi ne pas chauffer quelques tronçons névralgiques de la route de la Vue-des-Alpes? R. A.

Voir en page 7: CANTON DE NEUCHÂTEL: DES VOTATIONS À CARACTÈRE ÉMINEMMENT SOCIAL

A Neuchâtel et dans la région



TOUR DE VILLE

Pare-chocs contre aile

● AU VOLANT de son fourgon, M. R.S., de Cortailod, quittait sa place de stationnement, hier vers 14 heures, place Alexis-Marie-Piaget. Circulant en marche arrière, le fourgon heurta l'aile arrière gauche de la voiture conduite par M. G. H., de Chambrier, lequel s'appretait à parquer sa machine dans la case libre jouxtant celle qui quittait le fourgon. Dégâts.

Vol de voiture

● UNE VOITURE de tourisme de type « VW 1302 » de couleur rouge, portant les plaques « NE 31053 », a été volée entre 14 h 15 et 15 h 15, le 2 février, devant l'immeuble No 77 de la rue Matile. Enquête de la police de sûreté.

Un professeur à l'étranger

● UN PROFESSEUR de la faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, M. Fernand Brunner, a participé en décembre 1970, à l'International Seminar on World Philosophy, organisé par le Centre d'études avancées en philosophie de l'Université de Madras, et il a donné en janvier une conférence à la faculté des lettres de l'Université de Téhéran.

Au TPN - Centre de culture

Elisabeth Chojnacka, claveciniste

Curieuse destinée que celle du clavecin, totalement délaissé au XIXe siècle, redécouvert au XXe. On peut même parler d'une double renaissance. En effet, si cet instrument est de plus en plus utilisé pour recréer dans toute leur authenticité, les œuvres du Baroque, il y a aussi le clavecin « moderne » celui dont les étonnantes ressources sonores ont séduit tant de compositeurs contemporains, depuis Poulenc, de Falla et F. Martin jusqu'aux avant-gardistes les plus notoires.

D'où cette nouvelle génération de jeunes clavecinistes, aussi à l'aise dans le sériel et l'aléatoire que dans une fugue de Bach... C'est à cette génération qu'appartient Elisabeth Chojnacka, dont le palmarès est déjà impressionnant : premier prix au concours international de Vercelli ; concerts dans la plupart des pays d'Europe ; active collaboration avec des centres de musique contemporaine comme le « Domaine musical » ou « Ars nova ». Sans oublier la remarquable anthologie de musique d'avant-garde, pour clavecin, qu'elle vient d'enregistrer pour Philips.

Toute gracieuse et mienne, ainsi qu'il sied à une claveciniste — le clavecin, pas plus que la harpe, ne convient aux poids lourds — E. Chojnacka nous a donné mardi (et mercredi, avec un programme un peu différent) un concert qui, d'un bout à l'autre, fut un véritable régal. Dès la première partie, consacrée à un Air varié de Frescobaldi et à trois ravissantes Sonates du Padre Soler, on a pu admirer ce jeu tout de finesse et de clarté, qui nous tient en haleine tant par sa vitalité rythmique que par son relief et ses ingénieuses registrations. Tout au plus, pourrait-on reprocher à la jeune claveciniste polonaise un lé-

ger maniérisme dû au « figinage » par trop apparent de certains détails. Surtout, l'on ne saurait trouver une interprète plus convaincante des partitions contemporaines. Là où tant d'autres se contentent d'un « à peu près », E. Chojnacka atteint à cette perfection qui d'emblée nous révèle la structure, l'équilibre et la « présence » sonore, plus ou moins envoûtante, de ces œuvres si représentatives de notre temps.

Nous avons d'abord entendu les étranges et très évocatrices agrégations sonores du « Carillon pour les heures du jour et de la nuit » de l'Espagnol Maurice Ohana. Puis, de Marius Constant, un saisissant « Moulin à prières » pour deux clavecins, E. Chojnacka dialoguant ici avec son propre enregistrement. Les « Insertions » de F. Miroglio, certes in-

génieuses, m'ont paru quelque peu gratuites. Il s'agit de brèves et pittoresques pochades où divers effets enrichissent la sonorité « normale » du clavecin. Depuis la rélette en bois pour les « clusters » (agrégations massives) jusqu'au « mixer » à pile pour chatouiller les cordes...

Enfin, du Hongrois G. Ligeti, un extraordinaire « Continuum » qui semble transformer le clavecin en instrument électronique, capable de glissements par quarts ou huitièmes de ton !

Peu de monde, hélas, mardi soir, pour applaudir E. Chojnacka. Une fois de plus, le public neuchâtelois a manqué une magnifique occasion d'apprécier un instrument mal connu, un répertoire passionnant, une très brillante interprète. Dommage.

L. de Mv.

RÉGION DES LACS

Les établissements publics sont interdits aux élèves de la Neuveville

Le Conseil municipal de même que les autorités scolaires ont constaté qu'à plusieurs reprises, et tout particulièrement ces derniers temps, les enfants en âge de scolarité scolaire obligatoire enfreignent les dispositions légales et réglementaires qui les concernent en particulier celles contenues à l'article 35 du règlement communal de police.

Il s'agit notamment de l'accès aux établissements publics (restaurants et tea-rooms, qui est formellement interdit aux

jeunes enfants en âge de scolarité obligatoire), à moins qu'ils ne se trouvent placés directement sous la surveillance d'adultes. Les enfants n'ont pas davantage accès aux manifestations dansantes publiques et l'utilisation des jeux automatiques placés dans les établissements publics leur est formellement interdite (âge limite 18 ans).

Toute participation active aux manifestations organisées dans les établissements publics leur est également interdite et ils ne doivent pas être admis aux représentations, cinématographiques publiques, une exception étant pourtant faite pour les représentations spécialement destinées à la jeunesse.

Il est aussi défendu aux adultes d'amener des jeunes à des séances cinématographiques qui ne leur sont pas destinées.

Le Conseil municipal a dès maintenant chargé la police municipale d'exercer une surveillance plus sévère dans ce domaine.

Meilleurs vœux de Corcieux

(c) M. Jean Poiriot, maire de Corcieux (Vosges) a adressé les bons vœux de sa municipalité à celle de la Neuveville. Il a ajouté que l'amitié née entre la Neuveville et Corcieux en période de guerre persiste toujours dans le cœur de tous les Forfelets.

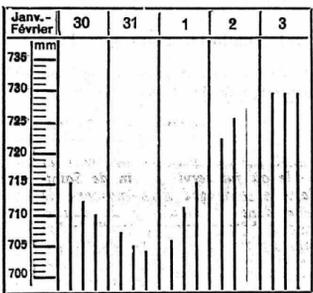
De nouveaux tambours

(c) La fanfare municipale de la Neuveville se propose de participer cette année à la Fête fédérale de musique qui aura lieu en juin à Lucerne. Ce sera la première fois depuis 1927 que cette fanfare prendra part à une telle manifestation. Or, cette participation occasionnera naturellement de gros frais au corps de musique : faut de mieux... uniformes à retoucher, instruments à réparer si ce n'est aussi à remplacer. La batterie de tambours est vétuste, de formes et encore de marques différentes ; il faut donc envisager de remplacer ces instruments et de ce fait cinq nouveaux tambours ont été commandés.

La dépense s'élevant à plus de 2500 fr., la fanfare a sollicité l'aide financière de la municipalité, de la bourgeoisie et de la Société de développement. Le Conseil municipal a décidé de lui allouer un subside de 50 pour cent de la dépense prévue, soit 1300 francs.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 3 février. — 3,0 ; max. : 5,9. Baromètre : moyenne : 729,9. Vent : dominant : direction : sud-sud-est ; force : calme le matin. Etat du ciel : couvert à très nuageux. Chutes de neige dès 16 h 15.



Niveau du lac du 3 février à 6 h 30 428,92
Température de l'eau 2,5 ° 3 février 1971.

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, Grisons : le ciel sera en général très nuageux ou couvert. Quelques chutes de neige se produiront surtout durant la nuit mais elles seront plus durables sur le versant nord des Alpes et dans les régions orientales du pays. La température en plaine sera voisine de 0 degré la nuit, comprise entre 1 et 6 l'après-midi. En montagne la température s'élèvera et un fort vent soufflera du secteur nord.

Temps probable pour vendredi et samedi. Au nord très nuageux ou couvert, précipitations plus durables dans l'est. Au sud en partie ensoleillé.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. 31 janvier. Khalid, Samy, fils de Mohammed, sociologue à Corcelles, et de Christiane-Marguerite, née Senstagg. 1er février. Bulliard, Sébastien, fils de Bernard-Robert, employé de bureau à Cormondrèche, et de Jeanne-Lise, née Montandon; Pasquier, Martine-Laurence, fille de Gilbert-Maurice, gendarme à Lignières, et de Bernadette-Carmen, née Tellenbach; Ruaro, Barbara, fille d'Antonio, mécanicien à Hauteville, et de Nadia-Renée, née Charpillaz; Dal Pont, Maria-Luigia, fille de Luigi, maçon à Saint-Blaise, et de Camilla, née Aleo; Huber, Valérie-Françoise, fille de Bernhard-Niklaus, chef de bureau à Marin, et de Maria-Rita, née Zigerlig.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

● Anla du collège des Terreaux
Ce soir, à 20 h 30
● Quelques grandes figures féminines suisses à l'étranger
conférence de M. Béat de Fischer, ambassadeur
Location : Agence Strübin, librairie Raymond et à l'entrée

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des sciences
Soutenance de thèse de doctorat
Jeudi 4 février 1971, à 16 h 15
au grand auditorio de l'Institut de physique
« ANALYSE DE LA DIFFUSION NEUTRON-DEUTON A BASSE ÉNERGIE »
Candidat : M. René Viennet

FREE JAZZ CLUB Vendredi, 21 h
JOSE BARENSE DIAS
Location : bijouterie Marthe, tél. 25 31 57

BOWLING CE SOIR
20 h 15
début du 1er championnat de saison

PLATEAU DE DIESSÉ

Un titre de champion de groupe pour les footballeurs de Lamboing en 1970

De notre correspondant : Une trentaine de membres ont assisté récemment à l'assemblée générale annuelle du F.C. Lamboing, présidée par M. Marcel Richard de Prêles. En ouvrant les débats, M. Richard salua particulièrement M. René Sprunger, venu de Lausanne. M. Jean Racine, secrétaire, donna lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Le rapport de caisse présenté par M. Melvin Gauchat, démontra que le compte d'exploitation boucle avec un très léger excédent de dépenses. La situation financière du club n'est cependant pas mauvaise puisque le bilan présente un solde actif de 6104 fr. et une augmentation de fortune de 76 fr. 75. Si le résultat financier de 1970 est modeste, c'est parce que le club n'a pas pu organiser son tournoi en raison des travaux d'aménagement du terrain.

RAPPORT PRÉSIDENTIEL

Evocant l'activité du club en 1970, le président parla du voyage à Berlin et mentionna le magnifique second tour ou cours duquel la première équipe a décroché le titre de champion de groupe. Toutefois, l'absence du gardien titulaire, blessé lors des finales pour l'ascension, s'est faite cruellement sentir et le rendement de l'équipe s'en trouva amoindri. La contre-performance des finales n'a cependant pas ébranlé le moral de l'équipe qui occupe la seconde place du classement. Après avoir parlé de

l'activité des juniors et de l'aménagement de la place de sport de Jorat, le président remercia les joueurs de l'effort fourni et tous les membres qui bénévolement ont participé à la construction des vestiaires ou à l'aménagement du terrain.

Dès la prochaine saison, les équipes pourront bénéficier de ces installations. En vue de rétribuer le responsable du terrain, il fut décidé de changer le tarif des cotisations. Après avoir enregistré la démission de cinq membres, l'admission d'un nouveau joueur, l'assemblée confirma le comité en charge. A la commission de vérification, M. Bernard Devaux remplacera M. Eric Richard démissionnaire, et fut confirmé en sa qualité d'entraîneur et responsable des juniors. La commission technique comprendra : MM. Marcel Richard, Fritz Probst et Gilbert Racine. Le poste d'entraîneur de la première équipe a été confié à M. Jean Pauli.

ACTIVITÉ EN 1971

Le FC Lamboing organisera, en plus des matches amicaux et de championnat, un tournoi d'été, un loto et un Noël des familles des membres. Les problèmes de l'équipement, de la discipline, des cours d'entraîneur et des nouvelles installations furent évoqués. Une partie récréative permit aux membres d'assister à la projection de films sur le voyage de Berlin.

LAMBOING

Vingt-cinq ans en musique

(sp) M. René Sprunger, membre de la fanfare « L'Espérance » de Lamboing, a reçu la médaille du mérite du Plateau de Diesse pour ses vingt-cinq ans d'activité musicale.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Inquiétudes d'un jeune

Monsieur le rédacteur en chef, Je vous serais reconnaissant de publier ces quelques lignes dans votre journal.

Je m'adresse tout spécialement aux personnes qui ont dépassé leur majorité. Avez-vous vu le film « Woodstock » ? Si oui, vous avez été frappés tout comme moi par des scènes qui font peine à voir. Des enfants traînés dans la boue, aucune hygiène, des drogués, etc.

Vraiment, je n'aurais pas cru que l'homme puisse descendre si bas, dans la déchéance, dans la démence.

Oui, mais c'est de la pitié qu'il faut éprouver pour eux, et non pas de la haine, du mépris. Ils sont là, à la surface de notre monde, comme un ulcère sur un malade. Ils sont la preuve vivante de l'échec de notre civilisation. Ils refusent l'héritage de cette civilisation qui n'est que destructions, jalousies, guerres, tueries, etc.

Et les responsables de cet état de choses, ce sont vous, les adultes. Surtout les adultes des pays sur-civilisés, comme l'Amérique, qui a vraiment atteint l'apogée de l'abondance, de la jouissance. C'est aussi un sérieux avertissement pour les adultes d'ici.

Voilà ce que va devenir notre jeunesse si l'attitude et la compréhension des gouvernements et des adultes ne sont pas changées. Alors, cherchons en commun, vous les adultes et nous les jeunes, un chemin d'espérance. Qui nous mènera vers un avenir de paix et de joie, et non pas dans la déchéance de la race humaine ?

Serge Kobel (17 ans) Neuchâtel.

Naissances

Madame et Monsieur Tony CHIANDUSSI-GUNTILI ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Pamela

Dîme 80 Neuchâtel

Maternité Pourtalès

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

Orchestre DOREMI Harold et sa pin-up Il faut le voir pour le croire!!! STRIP-TEASE

COMMUNIQUÉ

Quelques grandes figures féminines suisses à l'étranger

La Société suisse des amis de Versailles et de la Fondation pour l'histoire des Suisses à l'étranger présente le 4 février à l'aula du collège des Terreaux-sud M. Béat de Fischer, ambassadeur de Suisse, qui parlera de « Quelques grandes figures féminines suisses à l'étranger ».

Au moment où le vote féminin est à l'ordre du jour dans notre pays, il est intéressant de rappeler qu'à l'étranger, où les monarchies et les cours permettaient aux femmes de jouer souvent un rôle important, des Suissesses ont depuis longtemps su se faire une place de choix dans la vie publique, notamment dans les sciences, les arts, les lettres, voire la politique. L'ambassadeur de Fischer est président de la Fondation pour l'histoire des Suisses à l'étranger, se propose d'esquisser la silhouette de quelques-uns de ces personnages.

Dernière minute

Le Caire accepte de prolonger le cessez-le-feu

WASHINGTON (AFP). — La radio du Caire, dans une émission captée à Washington, a annoncé que l'Égypte avait accepté de prolonger le cessez-le-feu jusqu'au 5 mars.

« Pour montrer ses bonnes intentions, a dit la radio, et pour répondre à l'opinion publique internationale, l'Égypte ne proclamera pas la fin du cessez-le-feu. »

« La République arabe unie proclamera qu'elle n'ouvrira pas le feu pendant un mois, jusqu'au 5 mars, à la condition que le gouvernement israélien annonce pendant cette période qu'il est prêt à appliquer la résolution du Conseil de sécurité. »

253604 ou 331720

POMPES FUNÈRES Evard-Flühmann Neuchâtel Toutes formalités

Transports en Suisse et à l'étranger

Au tribunal de police de Boudry

Infractions au code de la route

De notre correspondant :

Le tribunal de police du district de Boudry a siégé mercredi matin sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus, remplissant la fonction de greffier. Deux jugements ont été lus tout d'abord. S. W. est prévenu d'attentat et d'outrage public à la pudeur. Au mois de septembre, à deux reprises, en exécutant un travail au nord du CESCOLE, à Colombier, en présence de fillettes âgées d'une douzaine d'années, le prévenu n'était vêtu que d'une salopette ouverte qui dévoilait son corps de façon indécente. Le tribunal condamne S. W. à vingt jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 160 fr. de frais. Le deuxième jugement conclut à l'acquiescement du prévenu, F.-J. M.

IVRESSE AU VOLANT

E. B. est prévenu d'ivresse au volant et d'autres infractions à la loi sur la circulation. Le 24 décembre 1970, vers une heure, le prévenu circulait en automobile sur la RN 5 de Neuchâtel à Boudry. L'entrée d'un virage, circulant trop à gauche, sa machine heurta un îlot. L'automobile n'était plus en état de circuler. C'est pourquoi E. B. l'arrêta sur une place de stationnement et se rendit à pied à son domicile. Le gendarme, alerté, pria le conducteur de l'accompagner au poste. Les examens auxquels il fut soumis, révélèrent une alcoolémie de 1,77 et 1,97‰. Le tribunal condamne E. B. à une amende de 750 fr. et à 200 fr. de frais. Cette peine pourra être radiée du casier judiciaire dans un délai de deux ans.

Le 4 janvier, vers 19 h 30, Mlle D. M. circulait en automobile à Cortailod en s'engageant sur la place de parc de la rue des Vergers, son véhicule heurta une voiture en stationnement, appartenant à A.B. puis s'éloigna. Mais un témoin assistait à l'accident. Le tribunal condamne Mlle D. M. à 200 fr. d'amende et à 40 fr. de frais. Cette peine pourra être radiée du casier judiciaire dans une année.

VITESSE INADAPTÉE

Le 23 décembre, H. H.-D. circulait en automobile sur la N 10, à Montézlillon. Il n'a pas adapté sa vitesse aux conditions de la route enneigée. Il perdit la maîtrise de son véhicule qui entra en collision avec l'automobile de Mme J. P., qui arrivait en sens inverse. H. H.-D. paiera 50 fr. d'amende et 50 fr. de frais. Le 14 décembre 1970, vers 22 heures, R. B. rentrait en automobile de Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds. Il avait confiné le

volant à une élève-conductrice, Mlle B. T. Cette dernière ayant manqué, au carrefour de Vauseyon, la route conduisant à la Vue-des-Alpes, le propriétaire de la voiture lui a conseillé de continuer sa route sur Peseux et de chercher un endroit pour tourner, ce qu'elle fit à la hauteur de l'entreprise « ou Arx ». A la suite d'une fautive manœuvre, la voiture a heurté la coque d'un bateau en cale sèche. N'ayant pas trouvé le propriétaire du bateau, les deux occupants de la voiture reprirent la route, mais un témoin apporta une autre version des faits. Le propriétaire de l'automobile, R. B., ainsi que la conductrice, Mlle B. T., devront payer chacun 200 francs d'amende et 30 fr. de frais. Ces peines pourront être radiées du casier judiciaire dans une année. Un jugement est remis à huitaine.

CORTAILLOD

Nécrologie

(c) La population de Cortailod a rendu un dernier hommage à Willy Guay, employé des TN bien connu des usagers de la ligne 5. C'était un homme fort sympathique, aimable et très serviable que chacun regrettera.

PESEUX

Une audition appréciée

(su) Chaque hiver, les enfants-musiciens de la Côte neuchâteloise donnent un concert dans l'un ou l'autre des bâtiments communaux de Corcelles-Cormondrèche. Comme cette année aucune salle n'était disponible, les exécutants se sont rendus récemment à la salle des concerts du collège de Pralaz à Peseux.

Avec la participation du bébé-orchestre de Mlle Jost et de quelques élèves avancés de Mlle Perregaux de Neuchâtel, les élèves de la nouvelle école de musique de Corcelles, sous la direction de Mme Colin rejoignent l'auditoire où les parents étaient nombreux.

CORNAUX

Au temps des foires

Au temps des foires à Cornaux, un bœuf ne coûtait pas 83 francs, mais bien 830 fr., et les bouchers ne recevaient pas 12 fr. 70 mais 127 francs. Nos lecteurs se sont sans doute aperçu de l'erreur de composition qui s'est glissée dans le texte de notre correspondant paru mardi.

Avis mortuaires

Madame André Berthoud ; Monsieur André Berthoud et ses enfants ; Monsieur Pierre-André Berthoud, Mademoiselle Corinne Berthoud ; Monsieur et Madame Philippe Berthoud et leurs enfants ; Mademoiselle Dominique Berthoud et son fiancé, Monsieur Eric Blaser ; Mademoiselle Fabienne Berthoud, Monsieur Olivier Berthoud, Mademoiselle Daisy Berthoud ; Monsieur et Madame Paul Berthoud, à Neuchâtel, et leur fils ; Monsieur Paul-Jean Berthoud, au Locle, et son fils Nicolas ; Madame Friedrich Fritz, à Stuttgart ; Monsieur et Madame Friedrich Fritz et leurs enfants, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur André Berthoud

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 74me année.

Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Je ne vous donne pas comme le monde donne. Que votre cœur ne se trouble point, et ne s'alarme point.

Jean 14 : 27.

2035 Corcelles, le 3 février 1971.
(Rue de la Gare 7)

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 5 février.

Culte au temple de Corcelles à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à l'hospice de la Côte, à Corcelles, c.c.p. 20 - 391

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le personnel de la Maison Ph. Berthoud & Cie a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur ANDRÉ BERTHOUD père

leur ancien patron dont ils garderont un souvenir ému et reconnaissant.

Corcelles, le 3 février 1971.

La Direction et le personnel de la Maison Philippe Berthoud & Cie, à Corcelles,

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur André Berthoud

négociant

survenu dans sa 74me année.

Fondateur du commerce, il voua tout son temps et ses efforts à sa création et à son développement.

Ils garderont de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Culte au temple de Corcelles, vendredi 5 février à 14 heures.

2035 Corcelles, le 3 février 1971.

(Rue de la Gare 7)

A Neuchâtel et dans la région

APRÈS L'AMORCE DU DIALOGUE À BÔLE

Autonomie communale et collaboration régionale deviennent compatibles

Peu de neige, un printemps qui sera peut-être précoce et on sait que la Ville de Neuchâtel en a profité pour faire ses semences. Car il fut beaucoup question de la réunion de Bôle au cours de la conférence de presse organisée hier matin par le Conseil communal. M. Philippe Mayor a fait le point sur la « négociation » amorcée le 23 janvier, rappelant déjà que le chef-lieu était fermement décidé à pratiquer une politique de la main tendue à l'égard des vingt-deux autres communes du Littoral et de Valengin. Sans qu'elles fussent dûment codifiées par les statuts d'une association dont, paradoxalement, Neuchâtel, hier bête noire et aujourd'hui partenaire possible, ne faisait pas partie, d'indispensables réalisations intercommunales ont déjà vu le jour : c'est le cas de l'école secondaire régionale, ce sera celui de l'usine d'incinération des ordures.

M. Mayor a dit aussi la joie de Neuchâtel d'être reçu à Bôle : « L'occasion était enfin trouvée d'avoir un contact direct avec les autres communes, de connaître leur point de vue en matière de coopération et de faire entendre le nôtre. »

Un problème à résoudre : le manque de locaux scolaires

Souhaitée et souhaitable, l'adhésion du canton de Neuchâtel au concordat scolaire intercantonal pose cependant d'épineux problèmes aux responsables des établissements scolaires. Si l'on pense pouvoir trouver les maîtres et maîtresses, il n'en sera pas de même avec les locaux du moins lors de la rentrée 1972-1973. Pour celle de ce printemps, Neuchâtel pourra se débrouiller et ouvrir malgré tout les huit classes nécessaires :

— En faisant les fonds de tiroirs, a expliqué hier M. Rémy Allemann, nous y arriverons. Mais l'an prochain ?

Le nouveau collège de la Coudre ne pourra être occupé avant deux ans, peut-être même en automne 1973 seulement. Que faire ? Le Conseil communal n'est pas très chaud à l'idée de voir fleurir quelques nouveaux baraques provisoires. Faute de locaux en dur et de pavillons, il faudra donc examiner des solutions de fortune, d'une part avec l'Etat et les communes voisines, d'autre part entre établissements scolaires du chef-lieu. Un groupe de travail s'est attelé à ce dossier, groupe comprenant notamment M. Numa Evard, directeur des écoles primaires et préprofessionnelles de la ville et M. Jeanquartier, sous-directeur de l'ESR. Pour le conseiller communal Allemann, il n'y a rien d'autre

Cette collaboration ne doit pourtant pas être à sens unique. Il faut une réciprocité totale, Neuchâtel participant aux réalisations des autres communes et celles-ci payant leur écot à ce qui pourra se faire au chef-lieu. Un exemple ? La piscine que Peseux envisage de construire. Celle de Monruz est fréquentée volontiers par des personnes de Saint-Blaise ou de Hauteville. Or, lorsque Peseux aura son propre bassin, il sera nécessairement utilisé par de nombreux habitants de Neuchâtel, principalement ceux qui sont domiciliés dans les quartiers ouest de la ville.

Sans que le principe de l'autonomie communale soit pour autant remis en question, les temps ne sont plus ce qu'ils furent. Il y a une vingtaine d'années, lorsqu'il fut fondé, qu'était le jeune Groupement des communes du littoral sinon une sorte d'amical ? On pressentait certaines échéances mais était-on suffisamment armé, même en nombre, pour les surmonter ? La motorisation, la dispersion de l'habitat, la course aux banlieues pour des raisons fiscales entre autres, la crise de croissance qui a secoué de part et d'autre de Neuchâtel et de quêtes localités, les pieds de vigne sur lesquels ont été

construits bien des dortoirs du chef-lieu ont transformé le littoral. Désormais, au lieu d'y bretonner, c'est un même langage que l'on doit parler.

— L'autonomie communale a plus que jamais sa raison d'être, a poursuivi M. Philippe Mayor. Mais chacun doit comprendre que, dans le cadre de cette autonomie, la complémentarité avec bon sens jamais lui nuire, il y a place pour une collaboration régionale, seule façon logique de résoudre certains problèmes d'intérêt général.

Ainsi, pourquoi ne pas essayer de revoir en commun la répartition du produit des taxes sur les véhicules à moteur ? La Ville de Neuchâtel montant seule au Château et demandant que soit revue cette question aurait infiniment plus de poids si elle se savait épaulée par ses vingt-trois partenaires. Le centre d'orthophonie a été créé en 1967 et les autres communes n'ont pas participé à la dépense. Est-ce normal ? Non, car on imagine que des enfants de Cornaux, de Boudry ou de Marin-Epagnier souffrent également de troubles du langage.

Le conseiller communal Allemann a mis un terme au débat, évoquant à ce propos quelques souvenirs de jeunesse. Les siens demeurent à la Coudre. A l'époque, bien des enfants retrouvaient ceux d'Hauteville lors de furieuses empoignées. On vivait instinctivement à l'heure de son village, l'horizon dépassant rarement l'ombre du clocher. Mais ceci appartient au passé et il y a longtemps que la guerre des boutons n'a plus lieu.

Voilà pour cette conférence de presse au cours de laquelle fut également évoqué le problème des locaux scolaires. Sans que cela fut abordé par le Conseil communal, il faut souhaiter que la collaboration entamée entre les communes du Littoral et Neuchâtel le soit prochainement sur des bases nouvelles : au lieu du strapontin qu'on lui prête à Bôle, le chef-lieu doit avoir une place à son nom au sein d'un groupement remodelé. Le temps de Croquemitaine est révolu. Mais la Ville en fut-elle jamais un ?

Cl.-P. Ch.

Trois camps de ski à Arolla pour les écoliers de Boudry

(C) C'est à Arolla, dans le val d'Hérens, que se dérouleront deux des camps de ski organisés par les autorités scolaires de Boudry. Dès l'été dernier, M. Francis Wolf, administrateur des écoles, se rendit sur les

lieux pour prendre les contacts nécessaires et examiner les locaux. Puis il y retourna accompagné des deux maîtresses ménagères, Mmes M. Adamin-Gindrat et L. Gindraux qui se chargeront de l'économie et de la cuisine, assistées de cinq élèves de neuvième terminale.

Le premier camp destiné aux élèves de cinquième année aura lieu du 8 au 13 février. Il sera dirigé par M. Eddy Vuille, instituteur, et Mme A.L. Weber-Ryder, maîtresse d'ouvrage. L'équipe de direction sera complétée par cinq moniteurs de ski, en plus des maîtres de classes. Ce n'est pas moins de 57 élèves qui monteront skier durant cette première période.

Le deuxième camp, qui comprendra 42 élèves du degré supérieur durera du 13 au 18 février. Il sera dirigé par MM. Wolf et R. Zuber.

Les élèves et les membres du corps enseignant seront logés dans un magnifique chalet dépendant de l'hôtel du Pigne. Trois téléskis, tous les aménagements souhaitables dans une station hivernale moderne, permettront aux élèves de profiter du grand air en améliorant leur technique du ski.

Enfin, une nourriture abondante et variée permettra à tous de reprendre des forces. Un troisième camp sera organisé par la maîtresse de la classe de développement, Mme M. Fontana. Elle fera équipe avec Mme J. Bonny, maîtresse d'ouvrage, une normalienne et une ancienne élève. Cette classe de neige, qui durera du 8 au 13 février également, est une tentative nouvelle. Il est en effet assez rare que des élèves de classes de développement aient la chance de participer à un camp de ski adapté à leurs besoins. C'est à Tête-Ran, dans le chalet du Ski-club, que ces élèves se rendront.

Il faut relever ici le dévouement du corps enseignant boudryen qui sera sur la brèche 24 heures sur 24, sacrifiant ses heures de loisirs et sa vie familiale.



Tout Saint-Blaise est descendu dans la rue pour fêter le « 3 Février »

De notre correspondant :

Avec les flocons de neige qui saupoudraient doucement les vieux toits du centre de Saint-Blaise, la fête du 3 février s'est mise en marche, hier en fin d'après-midi.

Les rues se sont peu à peu animées. L'atmosphère vibrante légèrement avec les souvents laissés par le passage des Bourbakis, il y a cent ans. Près du temple, dans une vieille cuisine roulante de l'armée, on apprêtait et distribuait, gratuitement et à la bonne franquette, un potage très naturel...

A l'appel des cloches, à 18 h 40, la foule prit le chemin du temple pour assister à un grand moment de la journée : la cérémonie officielle instituée en l'honneur de jeunes filles et des jeunes gens de la localité qui, en 1971, atteignent l'âge du droit de vote. Après un message prononcé par M. Jacques Février, un des pasteurs de la paroisse, M. François Jeanneret, conseiller d'Etat, et de surcroît habitant de Saint-Blaise, s'adressa aux jeunes de 20 ans. Dans son allocution, le chef des départements militaire et de l'instruction publique souligna l'importance qu'avait, dans notre système politique, la commune, base après la cellule familiale de l'édifice démocratique de notre pays. Il analysa aussi le fait que les jeunes d'aujourd'hui côtoient la drogue, les détournements d'aviation, les enlèvements comme autrefois on côtoyait les fleurs des champs et les bancs de pierre.

L'âge de la majorité n'est pas une année d'arrivée, mais de départ. Les problèmes doivent être abordés avec lucidité. Le vote d'un jeune ne sera



Une « roulante » démobilitée.

(Avipress - J.-P. Baillod)

qu'une opinion parmi des milliers d'autres mais l'abstention est un des premiers pas vers la démagogie, anti-chambre de la dictature. Et M. François Jeanneret d'ajouter : « Ne soyez pas contre avant d'être bien informés. »

Le discours du magistrat se résuma par un message d'un seul mot : équilibre. En effet, il demanda, en conclusion, aux jeunes d'être les acteurs de la sérénité et du bon sens.

DES LAURÉATS

Après l'allocution du représentant du Conseil d'Etat, M. David-Louis Bardet, président de la commission scolaire, présenta le concours de sciences et remit leurs récompenses à cinq lauréats de la classe de 4^{me} année préprofessionnelle de M. Ernest Favre.

Les traditionnels souvenirs furent remis aux jeunes de vingt ans. Deux d'entre eux, Mlle Nicole Contesse et M. Blaise Perret, adressèrent, au nom de leurs camarades, des remerciements aux autorités, montrant qu'ils savaient déjà jeter des regards lucides sur le monde qui les entoure et qu'ils étaient conscients des responsabilités qui les attendaient. La manifestation, présidée par M. Lucien Robert, fut entrecoupée de deux chants interprétés par le chœur mixte Cécilia. Une note de fraîcheur dans cette cérémonie empreinte de solennité.

A la fin de la manifestation, de nombreux invités se rendirent dans les « salons » du Conseil communal

formés par les austères corridors de l'école où fut servi un vin de Saint-Blaise accompagné d'un morceau de sèche dans le brouhaha de discussions à bâtons rompus tandis qu'un étage au-dessous, dans le silence, étiquetés, alignés, les souvents laissés par les Bourbakis attirèrent les visiteurs.

BOURBAKI ET ESCARGOTS...

Certes, l'ambiance était beaucoup plus détendue qu'il y a cent ans. Les rues de Saint-Blaise étaient arpentées par force gens. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux s'enfilèrent dans le bar officiel du « trois février » dans lequel les personnalités de la commune, de son président au commandant des pompiers, étaient devenues les personnages comiques d'une fresque réalisée tout exprès pour ce jour.

Dans ce bar, on débattait tant et plus de boissons ainsi qu'un apéritif de circonstance nommé « le Bourbaki » servi avec des gastéropodes.

Passant devant cet estaminet, les cantonniers assouffés avaient laissé, pendant la pause de midi, leurs balais appuyés contre un mur proche de l'entrée. Lorsqu'ils reprirent leur travail, au début de l'après-midi, ils demeurèrent stupéfaits ! De joyeux farceurs avaient osé fixer à leurs broches plusieurs escargots. Pendant l'heure de pointe de la mi-journée, presque tout Saint-Blaise avait défilé devant ces outils communaux !

C. Z.



Le président de commune, mais pas par Bachelin...

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE NEUCHÂTEL : Huit mois de prison avec sursis pour un « amateur d'art »

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. A. Bauer assisté de Mmes M. Martenet et Jeanne Steudler, jurés. M. A. Perret, substitué du procureur général, représentait le Ministère public et Mme C. Quinche assumait les fonctions de greffier.

Le tribunal s'est occupé de l'affaire d'antiquité dont nous avons déjà parlé dans ces colonnes. A l'audience, seuls deux des trois accusés sont présents. Le troisième, M.L., un jeune étudiant actuellement en Angleterre, fait défaut. P.-Y. G., principal accusé, est âgé de 28 ans. Il doit répondre de nombreux délits qu'il a commis au cours de l'automne 1967 et du printemps 1968. Ayant interrompu ses études en 1967, il commença à s'intéresser aux antiquités dont il décida bientôt de faire le commerce. C'est alors qu'il commença à visi-

GORGIER

Une classe fermée à cause de la rougeole

Une classe de première année a dû être fermée, à l'école primaire de Gorgier, les trois quarts des élèves étant atteints de rougeole. La mesure a été décidée par le médecin des écoles, d'attente avec la commission scolaire. Un enfant a dû être transporté à l'hôpital où il reste en observation. On pense toutefois que cette mini-épidémie sera de courte durée et l'on prévoit la réouverture de la classe jeudi prochain.

ter les musées, tels ceux d'Yverdon et de Boudry, les greniers des établissements scolaires de nombreux villages du canton et la bibliothèque de l'université pour s'approprier les objets qui l'intéressaient : livres anciens, gravures, lithographies, tableaux, statuettes, hache de la période lacustre et ancienne baïonnette. Il faut signaler, en outre la petite expédition qu'il fit au Valais en compagnie de M.L., qui lui servait de chauffeur, au cours de laquelle il déroba diverses œuvres d'art dans des chapelles désaffectées.

Comment expliquer ces délits ? Un psychiatre, témoin de la défense et médecin du prévenu, dira.

— Si, pénalement, la responsabilité de P.-Y. G. est entière, il faut tout de même constater qu'une partie de son comportement était inconscient. Il s'agit là d'une délinquance d'origine névrotique. Mais son état s'est amélioré. L'homme de 1970 n'est plus le même que celui de 1968.

D'autres témoins qui sont en relation d'affaires avec le prévenu diront au tribunal sa parfaite honnêteté depuis deux ans et demi.

La culpabilité de M.L. est moindre. Il n'est accusé que de complicité dans les vols perpétrés dans les églises valaisannes. N'étant pas au courant, tout d'abord, du but réel de cette excursion, M.L. avait commencé par essayer de dissuader P.-Y. G. de voler avant de l'aider à commettre ces délits.

RECEL

P.G., antiquaire, est accusé de recel. Il a en effet acheté à de très bas prix et à

plusieurs reprises le produit des vols de P.-Y. G., en particulier des gravures appartenant au musée d'Yverdon et les objets religieux des églises valaisannes. Ce prévenu déclara que ce n'est pas la coutume dans son métier de demander la provenance des objets qu'on vient vous vendre.

Dans son réquisitoire, M. A. Perret relève le nombre important de délits commis par P.-Y. G. à savoir 13 vols et 20 tentatives de vol. De plus, il a vendu ou tenté de vendre le produit de ses vols en cachant à ses acheteurs sa provenance délictueuse. Il faut donc que ce dernier soit condamné pour escroqueries et tentatives d'escroquerie. Le substitué du procureur remarque encore que le prévenu était prêt à agir dans n'importe quelles circonstances. On peut en déduire qu'il a commis des vols et des escroqueries par mépris. L'attitude de P.-Y. G., quoique curieuse (on aurait dit qu'il cherchait à se faire prendre), ne permet pas de mettre en doute le fait qu'il ait agi avec conscience et volonté. Cependant, le montant des vols n'est pas considérable ; aussi, le substitué requiert-il contre lui une peine de huit mois d'emprisonnement. Et, pour punir M.L. de sa complicité, il réclame deux mois d'emprisonnement.

Quant à P.G., il doit être condamné pour recel. S'il peut bénéficier du doute pour les premiers achats, il devait se méfier de lui dès qu'il a appris que son « collègue » était malhonnête. Pourtant, il a acheté les objets dérobés dans les églises sans se soucier de leur provenance, alors qu'il devait bien se douter qu'ils avaient été volés. Il

doit donc être condamné à trois mois d'emprisonnement.

REVOLTE

Le défenseur de P.-Y. G. dit qu'il faut juger ce dernier dans sa personnalité. C'est un manque de maturité qui est à l'origine des infractions qui lui sont reprochées. A la suite d'un conflit familial, G. a souffert de névrose. Il a commis des délits par forfanterie, par révolte. Il n'était pas conscient de la portée de ses actes. Ces faits se sont déroulés en peu de temps. Depuis lors, il a appris son métier et a remboursé petit à petit ses victimes. Son repentir est sincère.

Quant à M.L., son cas est peu grave. Très jeune, il convient de ne lui infliger qu'une amende, au plus des arrêts. Le défenseur de P.G. essaie de démontrer en citant une nombreuse jurisprudence que son client n'est nullement coupable de recel. C'est une pratique de ce métier que de ne pas se soucier de la provenance des objets offerts. D'autre part, pourquoi P.G. est-il le seul acheteur de P.-Y. G. poursuivi ?

LE SURSIS

Après avoir délibéré, le tribunal rend le jugement suivant : P.-Y. G. est condamné pour vol, tentatives de vol, escroqueries, tentatives d'escroquerie à huit mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et à 600 fr. de frais. Pour complicité de vols M.L. est condamné à un mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 100 fr. de frais. Retenant la prévention de recel, le tribunal condamne P.G. à trois mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 200 fr. de frais.

J.-M. R.

FEMMES

• Une restauratrice de Saint-Aubin : Ne pas en faire un drame...

Et vous Madame ? Janine Baraldi-Pouy exploite un restaurant à Saint-Aubin. FAute de personnel, c'est elle qui, le sourire aux lèvres, un petit mot agréable à l'égard de chacun, accueille et sert les clients dans son établissement. Actuellement, sa belle-sœur, qui réside au Canada, est en vacances en Suisse et fait office de sommelière, afin de la décharger. Que pense Mme Baraldi de la votation des 6 et 7 février prochains, concernant le suffrage féminin sur le plan fédéral.

— Oui, je suis partisan d'accorder le droit de vote aux femmes sur le plan fédéral, ce qui permettra certainement à celles d'entre nous qui s'intéressent à la politique, de s'ingérer dans les affaires publiques, de prendre position. Elles seront en somme les émissaires de toute femme suisse et palabreront en tant que tels.

A la question de savoir si les femmes (à supposer que le droit de vote leur soit accordé) ne seraient pas influencées, pour une votation intéressant la vie communale en particulier, par les opinions de leur mari, Mme Baraldi pense que les électrices doivent avoir assez de volonté et de discernement pour émettre une opinion personnelle.

— Si les femmes avaient le droit

de vote et si M. Schwarzenbach lançait une nouvelle initiative, celle-ci aurait-elle des chances d'aboutir ?

— Cela est assez difficile à dire. Néanmoins, je n'ai pas l'idée, au vu du résultat très serré enregistré lors de cette votation du 7 juin dernier, que les femmes seraient d'un poids considérable dans la balance. Puisque les hommes hésitent, eux...

Si Mme Baraldi ne pense pas que les femmes seraient un appui pour M. Schwarzenbach, elle n'en estime pas moins qu'en 1970, celles qui bien souvent travaillent tout autant que leur mari, doivent être considérées comme égales à l'homme. Cela laisse supposer qu'un jour les femmes suisses devraient, elles aussi, se plier aux servitudes du service militaire obligatoire, comme cela se fait en Israël, par exemple. Mme Baraldi ne conçoit pourtant pas qu'une femme ayant des enfants en bas âge, s'en aille guerroyer durant les manœuvres. Elle a bien d'autres soucis...

— Mais qui n'en a pas ?

— Oui, évidemment. Mais en disant que la femme doit être l'égal du mari, je pensais essentiellement au droit de s'exprimer. Car peut-être que d'ici à quelques années, il y aura des votations qui intéresseront plus les femmes que les hommes.

— Par exemple ?

— Je ne sais pas. Peut-être les hommes hésitent-ils à abaisser à 18 ans l'âge du futur citoyen. Alors que les femmes sont plus catégoriques : à cet âge, l'être humain n'est pas encore assez mûr pour affronter les problèmes de la vie publique ; il ne peut pas les considérer avec toute l'expérience et la sérénité voulues.

Mme Baraldi souhaite pourtant que si ce droit leur était refusé, les femmes suisses n'en fassent pas un drame. Evidemment, cela serait dommage pour toutes celles qui espèrent tenir un rôle dans les affaires de la communauté. Qu'elles se consolent en se rappelant que leurs grand-mères n'ont jamais eu non plus l'occasion d'exprimer leurs avis dans les affaires publiques. Elles craignaient bien trop leur conjoint et le respectaient plus qu'actuellement certaines femmes ne le font...

J. N.



Mme Baraldi (Avipress - J. Nussbaum)

Et eux, qu'en pensent-ils ?

«...Platon a donné ses lettres de noblesse à la politique en la définissant comme l'art de rendre les hommes meilleurs. Y a-t-il quelqu'un qui doute que, dans l'exercice de cet art, les femmes pourront admirablement nous aider ? »

(Ferruccio Bolla, conseiller aux Etats tessinois)

AVIS OFFICIELS

DIRECTION DES AFFAIRES MILITAIRES,
DE L'AGRICULTURE, DES FORÊTS ET DES VIGNES
Commission Intercantonale de la pêche
dans le lac de Neuchâtel

Mise au concours d'exploitations
de pêche au lac de Neuchâtel

Conformément aux dispositions de l'article 16 du concordat sur la pêche dans le lac de Neuchâtel du 15 janvier 1964, la Commission Intercantonale de la pêche dans le lac de Neuchâtel informe les intéressés que des exploitations de pêche professionnelle sont à re-pourvoir.

Les candidats doivent s'annoncer par écrit jusqu'au 15 février 1971 à l'Inspection cantonale de la pêche, square des Places 1, 1700 Fribourg.
Fribourg, le 1er février 1971

Au nom
de la Commission intercantonale
de la pêche dans le lac
de Neuchâtel
le secrétaire
H. CORBOUD

ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques

Le jeudi, 11 février 1971, à 14 h 15 à la salle des ventes juridiques, rue de l'Hôpital 14, à Bienne (Hôtel de la Préfecture), il sera réalisé publiquement, en plus d'objets mobiliers neufs, les volumes suivants :

« Psalterium Romanum, Sacro-Sancti Concilii » édition 1764, format 49/31/7 cm en langue latine.

« Les Psaumes de David, avec les Cantiques Sacrez » imprimé en 1751, en langue française.

« Le Nouveau Testament » imprimé en 1790, en langue française.

« Nützliche Haus- und Feldschule » imprimé en 1678, en langue allemande.

Pour de plus amples renseignements, les amateurs sont priés de s'adresser à : l'Office des Faillites de Bienne, tél. (032) 2 21 91.

A louer à Neuchâtel,
près du centre,

appartement

de 2 1/2 pièces, tout confort. Service partiel de conciergerie à assurer.

Adresser offres à la
Chambre d'assurance,
pl. Pury 3,
Neuchâtel.
Tél. 24 56 24.



L'annonce
reflet vivant
du marché

DEMANDES À LOUER

Nous cherchons à louer

local

pour mécanique de précision.
Tél. 24 73 91 ou 25 82 68.

Nous cherchons

APPARTEMENT

de trois pièces pour un ménage avec enfant, dont le mari est depuis plus de dix ans, à notre service.

Adresser offres à : orfèvrerie Christolle SICODOR S.A. case postale, 2034 Peseux ou téléphoner au No 31 13 01.

SOS

Fiancés désirant se marier début avril cherchent

appartement

de 3 ou 4 pièces, tout confort. Région Neuchâtel ou Serrières. Adresser offres écrites à AD 254 au bureau du journal.

MIGROS

cherche
pour l'un de ses employés

APPARTEMENT
de 2 1/2 ou 3 pièces

dans la région de Neuchâtel,
pour entrée immédiate.

Adresser offres ou téléphoner à
la Société Coopérative MIGROS
NEUCHÂTEL tél. (038) 33 31 41,
pendant les heures de bureau.

IMMEUBLES



Tél. 25 13 13

Neuchâtel

8, rue de
Orangerie 8
offre à vendre

VAL-DE-RUZ

Commerce d'alimentation
et mercerie-bonneterie

bien agencé, bon chiffre d'affaires, avec appartement de 5 1/2 pièces, à disposition.

VILLA

de 4 1/2 pièces, tout confort, situation tranquille, vue très étendue sur le Val-de-Ruz, grand jardin arborisé, garage.

LA RÉSIDENCE LES AROLLES

vous offre, dans un site incomparable, votre résidence secondaire à

AROLLA (VS) - 2000 m

Appartements meublés, tout confort de

2 pièces et cuisine à partir de Fr. 55,000.—
3 pièces et cuisine à partir de Fr. 82,000.—
4 pièces et cuisine à partir de Fr. 110,000.—
Garages à Fr. 9000.— et Fr. 10,000.—

Pour visiter : Hôtel Mont-Collon, Arolla, tél. (027) 4 61 91

Pour traiter : SOGIM S.A., rue du Maupas 2, Lausanne, tél. (021) 22 56 02.

MAISON

de 2 à 4 appartements, en bon état, est cherchée par particulier. Région de Colombier-Neuchâtel-Saint-Blaise. Avec dégagement et vue. Confort. Faire offres sous chiffres RB 244 au bureau du journal.

MAISON DE MAÎTRE

A vendre à 10 minutes de Neuchâtel,
située au centre de la localité. Adresser offres sous chiffres 87-64062, Annonces suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

Je cherche
à acheter

vieille
maison

si possible avec
jardin, à Neuchâtel
ou aux environs.
Tél. 31 74 26.

J'achète

VILLA

5-6 pièces ou maison ancienne à réparer. Région Cortaillod - Marin. Faire offres sous chiffres GK 273 au bureau du journal.

Appartements tout confort
à louer

dans immeuble de dix étages, à la Neuveville (commune du Landeron), dès avril 1971.

10 studios

40 appartements de
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces et garages.

GERANCE D'IMMEUBLES
Conseils immobiliers
Pierre Morand (Conc. de l'Etat)
Rue des Mornets 57
La Neuveville Tél. 038 51 30 70

HAUTE-NENDAZ (VS)

altitude 1350 m, à 15 km de Sion.

A LOUER

chalets et appartements

avec bains, tout confort.

Location à la semaine
Agence immobilière, La Centrale, 1961 Haute-Nendaz.
Tél. (027) 4 54 24.

A louer immédiatement, dans immeuble neuf à Cressier,

STUDIO

avec coin cuisine, salle de bains et dépendance, loyer mensuel 250 fr. + charges.

Imocom, Terreaux 9, Neuchâtel.
Tél. 25 48 33.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

employé

pour nos entrepôts de Bôle.

Préférence sera donnée à candidat sachant écrire à la machine et si possible au courant de l'organisation d'un entrepôt. Bon salaire, semaine de 5 jours et avantages sociaux d'une grande maison.

Faire offres ou prendre contact par téléphone.
Discrétion assurée.

meubles **meyer** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

KRAUER MÉCANIQUE

Fahys 73, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 45 54

cherche :

mécaniciens-ajusteurs
rectifieurs
fraiseurs
tourneurs
perceurs
ouvriers non qualifiés

pour entrée immédiate.
Salaire selon capacités. Avantages sociaux.

Faire offres avec prétentions de salaire ou se présenter.

Entreprise de transports
PAUL DUCOMMUN
COLOMBIER ET NEUCHÂTEL

engage un

chauffeur de camion

pour trains routiers.

Entrée immédiate ou à convenir.
Tél. (038) 41 21 24.

Nous cherchons :

1 employée de bureau
et 1 aide de bureau

avec quelques années de pratique ;

1 dessinateur-copiste
ou 1 dessinatrice-copiste

formation éventuelle par nos soins.

Entrée immédiate ou date à convenir.



PTT

Renseignements à notre service
du personnel, tél. (038) 22 14 02.

ou se présenter à la
Direction d'arrondissement des
Téléphones, hôtel des PTT,
2001 Neuchâtel.

L'hôtel-restaurant Beaux-Arts, Neuchâtel, cherche :

dame de buffet
garçon ou fille
d'office

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

CADRAL S.A.

HAUTERIVE - NEUCHÂTEL
FABRIQUE DE CADRANS

engage tout de suite ou pour date à convenir :

OUVRIÈRES

suisses et étrangères.
Travaux faciles à l'atelier.
La mise au courant est assurée par nos soins.

Possibilité de travailler à la demi-journée.
Tél. (038) 33 33 22.

Nous cherchons

chauffeur-livreur-
magasinier

Bon salaire. Entrée à convenir.
Troehler & Cie, Marin.

Tél. 33 38 66.

Sténodactylos
Employées de bureau

Nous avons du travail temporaire « sur mesure » à vous proposer. Où, quand et pour combien de temps ? A vous d'en décider. Bons salaires, avantages sociaux.



Faubourg de l'Hôpital 13
Neuchâtel
Tél. (038) 24 74 14

On cherche :

un biscuitier
un manoeuvre

Formation par nos soins si nécessaire. Bon traitement à personne capable.

Tél. (038) 42 10 26.

NESTLÉ

cherche pour son département de comptabilité

EMPLOYÉ DE COMMERCE

Langue maternelle française ou allemande.

La préférence sera donnée à candidat qualifié désirant préparer le diplôme de comptable, ou licencié HEC désireux de se perfectionner dans les applications pratiques de contrôle et d'enregistrement dans l'industrie d'aujourd'hui.

Excellente occasion de se familiariser avec des méthodes modernes de gestion faisant appel aux ordinateurs.

Prière d'adresser offres à :

SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A., Département du personnel (réf. FN), case postale 352, 1800 VEVEY, tél. (021) 51 01 11, interne 31 07.

NESTLÉ

Etablissement au centre de la ville cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

une secrétaire

sténodactylo de langue allemande.

Place et ambiance de travail agréables ; semaine de 5 jours.

Faire offres à case postale 561, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au 24 63 63.

OSCILLOQUARTZ S.A.

Fabrique d'appareils électroniques,
Brévard 16, 2002 Neuchâtel 2



engage

UNE AIDE DE BUREAU

sachant dactylographier, pour son bureau de fabrication, et

UN AIDE-MAGASINIER

pour des travaux de contrôle, de stockage et d'expédition.

Veillez nous appeler au No de tél. (038) 25 85 01 et demander l'interne 22, ou adresser vos offres à OSCILLOQUARTZ S.A., référence EH, 2002 NEUCHÂTEL 2,

Maison affiliée à Ebauchés S.A.

Pour ses réseaux de Vevey, Montreux, Aigle, Leysin et ses agences des Diablerets et de Vouvry,

la SOCIÉTÉ ROMANDE D'ÉLECTRICITÉ

désire s'assurer encore la collaboration de quelques

MONTEURS - ÉLECTRICIENS

pour des travaux d'installations intérieures à courant fort et téléphoniques.

Suivant son expérience et ses capacités, l'un des candidats pourra éventuellement être occupé au Bureau d'études techniques (installations intérieures, chauffage, etc.).

Les personnes intéressées sont priées de retourner le talon ci-dessous, dûment complété, au Service du personnel de la société 1815 Clarens.

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
Tél. No : _____
Rue : _____ No : _____
No postal : _____ Localité : _____

Profitez!



195

~~2.75~~

Gagnez -80

Problèmes d'emballage?

Consultez l'annuaire téléphonique professionnel PTT sous **C** comme Cartonnages



L'annuaire téléphonique professionnel des PTT, en bref le volume B, vous renseigne sur tout: entreprises, magasins, artisans, médecins, etc. Le volume B est un véritable répertoire, toujours à portée de main. Des milliers d'abonnés y figurent, classés par rubriques. Cherchez-vous une adresse commerciale? Avez-vous oublié le nom d'un artisan ou d'une entreprise?

Consultez simplement le volume B. Grâce à l'annuaire téléphonique professionnel des PTT, les spécialistes sont à votre portée!

Pensez-y: **Un conseil clef - le volume B**

Entreprise de nettoyages
Molliet
Tél. 46 15 80
Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

Magnifique choix de
BOUTONS
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 — Neuchâtel

**DÉMÉNAGEMENTS
TRANSPORTS RAPIDES**
SUISSE - ÉTRANGER
ROTHPLETZ (038) 25 35 90
Saint-Nicolas 12 2000 NEUCHÂTEL

Votre électricien

Villiomenet & Co S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
TÉL. 25 17 12 GRAND-RUE 4

Une alouette ne fait pas le printemps...

Mais le printemps prochain fera de Neuchâtel une ville ouverte à la joie de vivre et à la bonne humeur grâce à la

QUINZAINE COMMERCIALE DE NEUCHÂTEL

du 25 mai au 5 juin 1971.



Véritables tapis d'Orient à MIGROS

(Belouch, Hamadan, Bachtiar, Paki-Bochara, Schiraz, Ispahan, etc.)
grand choix de grandeurs, dessins et couleurs, tapis noués main, qualité garantie, prix MIGROS

au MARCHÉ MIGROS PESEUX



CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES

Non à la fermeture de l'École secondaire

Nous avons résumé, la semaine dernière, le point de vue de la commission scolaire des Verrières favorable à la fermeture de l'école secondaire. Voici maintenant un autre opinion. M. L.-F. Lambelet, ancien député radical et ancien président du Grand conseil, un homme qui a joué un rôle considérable dans les affaires communales était déjà intervenu, avant la séance du 4 décembre du Conseil général contre la proposition de la commission scolaire demandant de fermer l'école secondaire au printemps prochain.

« MÊME UNE GREVE DES ÉCOLIERS »
M. Lambelet avait alors rappelé pour quels motifs, il y a 75 ans, cette école supérieure avait été ouverte dans le village. Il confirme sa position. « Il y a, dit-il, une façon de traiter les problèmes difficiles et de les résoudre. Les choses, loin de là, ne sont pas arrangées lorsqu'on veut mettre une communauté devant un fait accompli. »

Il y a quelques décennies, ajoute M. Lambelet, alors que j'étais à la tête de la commission scolaire, nous avons eu à faire face, avec les membres de cette autorité, à des « contestataires » et même à une grève des écoliers. L'école n'en est pas morte pour autant ! »

EXPLICATION AU GRAND JOUR
Selon M. Lambelet, dans le cas présent, une explication au grand jour aurait permis de prendre des dispositions afin de voir si, durant les cinq prochaines années, l'école secondaire pouvait subsister malgré la réorganisation complexe des programmes d'enseignement. Comme chacun

Démission regrettée

(c) Le bruit courait que M. Raymond Schaefer, président du conseil d'administration de l'Institut Sully Lambelet, avait démissionné. Il vient effectivement de nous confirmer sa décision, motivée par des raisons personnelles et professionnelles. M. Schaefer se dévouait depuis onze ans à l'Institut d'enfants. A titre intérimaire, M. Willy Dumont a accepté cette charge.

VAUD

YVERDON Un garçonnet blessé par un plomb

(c) Un garçon de 12 ans, Mirando Pensi, a reçu hier vers 18 heures, un plomb qui lui a pénétré dans le cuir chevelu. Tout laisse supposer que le projectile a été tiré par des camarades du petit Mirando qui jouaient avec un pistolet. Le jeune garçon a reçu des soins à la clinique de la rue du Four.

AVENCHES Pour le stand de tir

(c) La municipalité vient de soumettre plusieurs projets aux conseillers communaux. Le premier concerne la création d'une place de lavage pour automobiles. La commune ayant consenti à de gros frais pour créer la station d'épuration des eaux usées, il serait regrettable de laisser les propriétaires d'autos et camions les laver aux fontaines, les eaux de pluie ou de surface n'étant pas traitées par la future station d'épuration. L'aménagement de cette place de lavage, en « sous-ville », nécessitera un crédit de 10,200 francs.

Pour des raisons d'urbanisme, un second préavis prévoit l'acquisition de trois parcelles de terrain pour le prix global de 200,000 fr. les 33,131 mètres carrés. Dans un troisième préavis, la municipalité propose au Conseil communal l'adoption du plan d'extension fixant la limite des constructions en bordure de la route de la Poya à huit mètres de l'axe.

Enfin, un dernier préavis concerne l'acquisition des terrains nécessaires à l'aménagement du nouveau stand de tir à 300 mètres et à 50 mètres au « Creux de la Vigne », ainsi que différents échanges. Pour financer ces opérations immobilières, la municipalité demande un crédit de 180,000 francs, tous frais compris.

URSINS

Le bureau postal ferme ses portes

(c) La diminution de la population dans certaines localités rurales transforme le visage de bien des localités. C'est ainsi depuis 1940, la population d'Ursins a passé de 200 à 120 habitants. Petit à petit ont disparu l'épicerie, l'école, le café et maintenant le bureau postal à la suite du départ de Mlle Nelly Burdet. Les PIT ont décidé de fermer ce bureau de poste, le postier de Valeyres devant se charger de la distribution.



Une émission décevante

« Correspondances » nouveau magazine culturel, est diffusé le premier mardi ou mercredi de chaque mois. L'idée essentielle est de réunir sous une même enseigne diverses émissions éparses de la grille précédente. Carré bleu, Approches, etc., et d'aborder ensuite la culture à partir de la connaissance commune à l'ensemble des spectateurs. Produit par Marlène Beilios, ce magazine bénéficie de la collaboration régulière de M. Frank Jotterand, journaliste et écrivain, auteur d'un livre sur le nouveau théâtre américain qui fait autorité et dont les contacts avec tout ce qui est en rapport avec les arts en Suisse alémanique devrait être d'une grande utilité pour les réalisateurs de l'émission lorsqu'on sait l'importance attribuée aux arts en général par les grandes villes d'outre-Sarène dans le domaine de la musique, du théâtre, ballets, etc. Si, lors de la première émission de « Correspondances », ses auteurs n'avaient traité qu'un seul thème, celui de Guillaume Tell vu sous différents angles, historique, mythique ou actuel, il n'en était pas de même hier soir où trois sujets étaient abordés, fort différents malgré

se plaint de la dépopulation du village, il convient de conserver son bien, car les autorités cantonales n'ont pas encore pris position dans cette affaire. « Nous avons la chance, conclut M. Lambelet, d'être épargnés par les grands tourments dont nos voisins français portent le deuil ces jours-ci. C'est pourquoi, il ne faut pas se laisser gagner par le

défaitisme, malgré un recul démographique et la centralisation. »

En refusant la fermeture de l'école secondaire, M. Lambelet est persuadé qu'on pourra remettre cette institution à la place d'honneur, car les hommes de bonne volonté ne manqueront pas avec l'appui du département de l'instruction publique. G.D.

COUVET — COUVET

Bilan des interventions du centre de secours

(c) Le corps des sapeurs-pompiers, commandé par le cap. Albert Niederhauser, compte 115 hommes (11 officiers, 24 sous-officiers et 80 sapeurs). Les trois groupes de premiers-secours composent l'effectif du centre de secours du Vallon qui est intervenu trois fois en 1970 pour lutter contre le feu (23 novembre; aux Verrières; 11 novembre; à la Vy-Jeanet (les Verrières); 2 décembre; aux Services industriels à Fleurier.

Le 22 février, le centre s'est déplacé pour l'effondrement d'un toit trop chargé de neige aux Bayards. Lutte contre les hydrocarbures ? Six interventions ont eu lieu à Couvet, les 23 et 27 février, le 7 mars, le 6 avril, le 31 juillet et le 8 novembre, et une à Buttes, le 28 septembre. En plus de ces interventions et d'une fausse alerte aux Monts-de-Verrières, le centre de secours a participé à plusieurs exercices: quatre à Buttes, un aux Verrières, un à Brot-Dessous, à Saint-Sulpice, à la Côte-aux-Fées, à Travers et à la mine d'asphalte.

A Couvet, les premiers-secours se sont déplacés six fois pour le feu, trois fois pour éteindre les gadoues, trois fois pour des inondations. Il y a également une intervention pour la dilatation des rails du RVT et une pour des émanations de gaz.

MÔTIERS

Dernières acquisitions du musée Rousseau

(sp) Dernièrement, nous avons publié la photographie de deux récentes acquisitions du musée Rousseau de Môtiers: une statue en pied de Rousseau et une robe d'apparat ayant appartenu à Mme Pierre-Alexandre DuPeyrou, fille du colonel Abram de Pury, de Montréal.

Ces deux pièces sont maintenant exposées à Môtiers, de même que les divers documents consentis au musée Rousseau ces derniers temps. Mme Busigny, de Zurich, a cédé plusieurs ouvrages, notamment les vingt volumes de la « Correspondance générale » de Rousseau; dix volumes des « Annales de J.-J. Rousseau »; deux tomes du « Dictionnaire de musique », ainsi qu'une gravure de Bartlett représentant le lac de Bièvre et l'île Saint-Pierre. Mme Mauler-de Rütté, de Neuchâtel, a fait don d'une gravure anonyme montrant l'île des Peupliers où Rousseau a été enseveli; M. Ed. Calame, d'Auvier, a remis une lithographie de Pinget représentant la maison de Môtiers; M. Bourquin, de Môtiers, a fait don de copies de lettres de et à Mme d'Houdetot; Mlle M. Brandt, de la Ferrière, a confié une série de portraits de son ancêtre, le Dr Abraham Gagnebin, célèbre naturaliste, et de membres de sa famille; M. D. Schelling, de Fleurier, a déposé un jeu de photographies montrant l'état de la maison Rousseau avant et pendant sa restauration; enfin, M. H. Suter, de Neuchâtel, a offert un bahut et une vitrine sculptés par un ancien Fleurisien, Edouard Dubois-Lequin.

La plupart de ces acquisitions resteront exposées jusqu'au printemps.

SUISSE ALEMANIQUE

Hôtel en feu à Interlaken

INTERLAKEN (ATS). — Un incendie a éclaté hier soir à l'hôtel « Schweizerhof » d'Interlaken. Les flammes se sont rapidement propagées à tout le toit avant de s'étendre aux étages inférieurs. Tous les pompiers d'Interlaken et des communes voisines ont été appelés sur les lieux du sinistre. Ils ont vainement tenté de maîtriser l'incendie et ont finalement dû se contenter de protéger un grand hôtel voisin. Vers 23 heures, les flammes s'étaient propagées dans tout l'intérieur du bâtiment. De nombreuses personnes s'efforçaient de sauver les meubles précieux du rez-de-chaussée. L'hôtel « Schweizerhof » appartient depuis plusieurs générations à la famille Wirth. Il offre cent cinquante lits. A noter qu'il est fermé pendant la saison d'hiver. Des travaux de rénovation étaient en cours avant que l'hôtel ne soit détruit par le feu.

Quant au problème du musée dans la ville et de l'art en général, il n'aurait convaincu personne sauf ceux qui le sont déjà. Déception donc où le résultat ne fut pas à la hauteur de l'ambition dont nous parlons au début de cet article. R. Z.

TRAVERS

Récompensé pour trente ans de comité

(sp) Le syndicat des producteurs de lait de Travers a siégé dernièrement, sous la présidence de M. Ismaël Montandon. Les rapports ont été approuvés. En 1970, il a été coulé à Travers 868,473 kilos de lait, ce qui représente une augmentation de 18,000 kg par rapport à 1969.

M. Robert Garo, secrétaire-caissier du comité pendant 30 ans, a reçu une chance tandis que sa femme et collaboratrice a été fleurie. Le comité pour l'année 1971 a été constitué ainsi: MM. Ismaël Montandon, président; Paul Delachaux, vice-président; Robert Garo, secrétaire-caissier; Willy Fivaz, secrétaire-adjoint; Alfred Hugli, Justin Perrinjacquet, Jean-Louis Franel, assesseurs. Vérificateurs des comptes: MM. Paul Treuthardt, Robert Stähli et Marcel Racine.

BOVERESSE

Pour ou contre un chemin...

(c) Le Conseil général a siégé sous la présidence de M. Maurice Vaucher. Treize membres étaient présents, ainsi que le Conseil communal in corpore. Le seul point faisant l'objet des délibérations concernait une étude en vue de la construction d'un chemin dans les quartiers « Les Bossenets » et « Crêt-de-la-Mosse ».

A la suite de divergences de vues à l'exécutif, au sujet de l'aménagement d'un chemin dans ce quartier en prévision de la future construction de maisons familiales, il appartenait au législatif de se prononcer et, si possible, de trouver une solution. Malgré une discussion qui dura plus de deux heures, aucune décision n'a pu être prise dans l'immédiat. Cette question sera donc revue après le délai de mise à l'enquête des plans qui seront affichés dans le cadre du Syndicat des améliorations foncières.

Le football au Vallon

Profitant d'un temps relativement clémente et dans l'optique de la reprise en mars du championnat, les clubs (2me et 3me ligue) ont repris l'entraînement.

● Au FC Fleurier: les joueurs en sont à leur 3me semaine d'entraînement sous la direction de deux nouveaux responsables, MM. Pontello et Zanier. Cinq matches d'entraînement sont prévus jusqu'à la reprise du championnat le 14 mars à Corcelles contre l'équipe du lieu. Les Fleurisens joueront, samedi à Crissier et, dimanche, à Orbe. Dix-sept joueurs (le contingent de la première équipe) ont été convoqués, plusieurs juniors formés par le club devant débiter dans l'équipe fanion.

● Au FC Couvet: l'entraînement reprend ce soir. Un match amical se jouera éventuellement dimanche à Courtepin. Samedi, une partie de la première équipe a participé au tournoi à six à la salle du FC Floria, à la Chaux-de-Fonds. L'équipe a obtenu les résultats suivants: Couvet-Delémont 1-0, Couvet-Floria 1-1, Couvet-Audax 1-2, finissant 5me de ce tournoi. Le championnat reprendra le 14 mars avec la venue du FC Colombier.

● Au FC l'Areuse: pour remplacer M. G. Pontello, le comité a engagé un

LA CÔTE-AUX-FÉES

Au Club d'échecs

(c) Les adeptes de ce jeu ont siégé mardi sous la présidence de M. Alfred Schwab. Le club compte vingt membres, dont un bon nombre participe régulièrement aux séances hebdomadaires d'entraînement. Le championnat interne groupe une quinzaine de joueurs, répartis en deux équipes.

Après douze ans de présidence, M. Schwab désirait être remplacé, ainsi que M. Numa Guey, secrétaire. Le nouveau comité a été constitué ainsi: président: M. Roland Dubois; vice-président: M. Jean-Pierre Grandjean; secrétaire: M. Jacob Kämpf; caissier: M. François Guye; chef du matériel: M. Numa Leuba.

DANS LE CANTON

Le canton de Neuchâtel est l'un des plus motorisés de Suisse

UNE VOITURE POUR 3,9 HABITANTS

Après celui de Genève, Neuchâtel est le canton suisse qui connaît le plus fort taux de motorisation: une voiture particulière pour 3,9 habitants (moyenne suisse: 4,5). En revanche, c'est dans les Rhodans-Intérieures où le taux de motorisation est le plus faible (une voiture pour 7,4 habitants). Ces chiffres ont été publiés hier par le journal «Touring» qui fait remarquer que si l'on considère la densité des voitures particulières (nombre d'habitants par voiture), on constate que ce sont surtout les cantons économiquement forts de Suisse romande (Genève, Vaud et Neuchâtel), le Tessin et les cantons industriels de Suisse alémanique (Zurich, Bâle-Ville, Bâle-Campagne et, partiellement, l'Argovie) qui accusent le plus fort degré de motorisation. En ce qui concerne le canton de Neuchâtel, le parc de voitures particulières a presque triplé en dix ans: de 15,840 véhicules en 1960, il était de 42,600 et date du 30 septembre dernier.

contre la toux?

Sirop des Vosges Cazé

Au syndicat d'améliorations foncières du Val-de-Travers ouest

De notre correspondant:

(c) Différentes étapes de travaux importants ont été exécutées ou vont être exécutées dans le cadre des améliorations foncières du syndicat du Val-de-Travers-ouest. Nous avons demandé à M. Lucien Frasse, secrétaire-caissier du syndicat, de faire le point sur ce qui a été entrepris depuis 1968 et ce que seront les futurs travaux des années 1971 et 1972. En voici le résumé:

1re étape, 1968: Un nouveau réseau de chemins, des assainissements et des canalisations ont été réalisés sur le territoire de Couvet pour un montant de 950,000 fr.; ces travaux sont terminés.

2me étape, 1969: Les travaux qui ont porté sur une somme de 1,070,000 fr. ont concerné un nouveau réseau de che-

mins, des assainissements, des canalisations sur le territoire de Môtiers et des drainages sur ceux de Couvet et Môtiers. Ces travaux ont été terminés en 1970. Le nouveau réseau de chemins de cette étape comprend: le chemin reliant Môtiers à la passerelle en face de la piscine, le long du Bied de Môtiers; de la sortie est de Môtiers à l'aérodrome; du chemin de l'Arnel à Les Sagneules et en direction de Prise-Féquent; la prolongation du chemin de Pré-Monsieur en direction de Fleurier et le chemin longeant le canal au nord de Pré-Monsieur. La couverture du canal à ciel ouvert à l'ouest de Môtiers a été réalisée sur une partie et le canal complètement remis en état sur l'autre partie, et ceci jusqu'à Chaux. De Couvet à Fleurier, il est possible d'emprunter les nouveaux chemins goudronnés sans passer par la route cantonale. Pour les piétons, ce tracé sera en quelque sorte un itinéraire touristique et il est à souhaiter que les voitures l'évitent.

3me étape, 1970: Un nouveau réseau de chemins, des canalisations, des drainages ont été réalisés sur les territoires de Fleurier et de Boveresse pour la partie située entre le canal et l'Areuse. L'assainissement du secteur des Raisses et des drainages de plusieurs champs à Boveresse sont compris dans cette étape. La prolongation du chemin de Pré-Monsieur a été faite pour aboutir à la rue du Temple, à Fleurier. Un chemin relie désormais la rue du Temple (garage Duthé) aux Raisses. Certains de ces travaux seront terminés cette année.

4me étape, 1971 - début 1972: Les travaux de la 4me étape comprendront la construction du nouveau réseau de chemins sur le territoire communal de Boveresse, des travaux de drainage également sur le territoire de Boveresse et la construction d'un pont en béton armé sur l'Areuse à Fleurier. Nous reviendrons plus en détail sur cette 4me étape dans une prochaine édition.



Le canal à l'ouest de Môtiers en direction de Chaux (la partie à ciel ouvert). A droite, le chemin au nord de Pré-Monsieur.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Colisée (Couvet), 20 h 30: « La Patrouille infernale ».

MÉDECIN et PHARMACIEN habituels.

Avis mortuaires

La Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, section Val-de-Travers, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame Lucette JUVET

fidèle membre de la fédération. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Club des patineurs de Fleurier a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Lucette-Nelly JUVET

maman de Claude Juvet, joueur du C.-P. Fleurier.

Les membres sont priés d'assister à l'ensevelissement. Se référer à l'avis de la famille.

IN MEMORIAM

Samuel STAUFFER

4 février 1970 - 4 février 1971

Déjà un an que tu m'as quittée. Mais ma douleur et mon chagrin demeurent. Ton épouse.

Couvet, le 4 février 1971.

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur René DUCOMMUN

a été très sensible aux nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du deuil qui l'a frappé. Elle prie toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin de trouver ici l'expression de ses plus vifs remerciements.

Elle a aussi été très touchée des honneurs rendus par ses collègues de la Gendarmerie et de la Police locale, et les prie de croire à ses remerciements les plus sincères.

Môtiers, janvier 1971.

AVIS TARDIFS

FONDERIE LEUBA

2108 COUVET

Tél. (038) 63 12 46

cherche:

ouvrier mouleur

ouvrier de fonderie

Etrangers acceptés.

CANTON: des votations à caractère éminemment social

Importantes votations cantonales que celles de ce week-end et, en raison notamment de leur impact social, on souhaite que de nombreuses personnes se rendront aux urnes. Il s'agit déjà de maintenir l'aide complémentaire cantonale pour les plus démunis des bénéficiaires de l'AVS et de l'AI, de la création d'une assurance-maladie pour ces mêmes personnes âgées et de ratifier, après le Grand conseil, le principe de l'indispensable cantonalisation de l'enseignement technique supérieur.

Mais c'est surtout la votation sur l'assurance-maladie qui devrait retenir l'attention des électrices et électeurs. Parmi les aîcés du troisième âge, il est évident que la maladie et l'hospitalisation ont pris une place toujours plus prépondérante en raison, d'une part du coût croissant des soins et, d'autre part, de la période de vie plus longue pendant laquelle ces soins deviennent nécessaires. La statistique officielle des caisses-maladie reconnues, dressée par l'Office fédéral des assurances sociales, indique que le coût moyen annuel d'une assurance-maladie couvrant les frais de guérison a varié de 25 % de 1965 à 1968!

Parmi les personnes les plus âgées, beaucoup ont connu les années difficiles de crise et de guerre et n'ont pas disposé, alors, des moyens financiers pour concourir des assurances appropriées. Certes, les années d'après-guerre ont-elles été favorables d'une manière générale à la population, mais bien des personnes avaient alors dépassé l'âge où elles pouvaient ou être acceptées par les caisses, ou bien être transférées de l'assurance indemnité journalière à l'assurance pour frais de soins.

C'est donc un nouveau pas en avant dans le domaine social que le canton de Neuchâtel s'appareille à faire. Il est l'aboutissement de longues discussions et d'études approfondies et il comble une lacune dont on s'inquiétait depuis longtemps déjà dans certains milieux. Une lacune? Certes mais il y en a d'autres encore à combler.

Notons également la question posée par l'élection des conseillers aux Etats

1 AVS complémentaire

Les changements apportés à la législation fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI, ainsi que l'augmentation de 10 % des rentes de base dès le 1er janvier 1971 obligent le canton à revoir ses propres lois en matière de prestations complémentaires et d'aide complémentaire à la vieillesse, aux survivants et aux invalides.

Le législateur fédéral a fait passer le revenu annuel déterminant pour l'octroi d'une aide complémentaire à l'AVS de 3900 fr. à 4800 fr. pour une personne seule; de 6240 fr. à 7680 fr. pour un couple; de 1950 fr. à 2400 fr. pour un orphelin.

De ce fait, le revenu garanti dès l'an prochain par les seules prestations complémentaires (LPC) sera supérieur à celui assuré aujourd'hui dans notre canton par l'addition de ces prestations et de l'aide complémentaire cantonale (LPC + LAC). On aurait pu en déduire que l'aide complémentaire cantonale devenait superflue et devait être purement et simplement supprimée. Cependant, le Conseil d'Etat a proposé au Grand conseil, qui l'a accepté, de maintenir l'effort global du canton de 14,665,000 fr. fixé en 1969 et d'y ajouter ce que gagne le canton du fait de son déclassement de canton riche à canton moyen. Sur la base de ce choix politique, il a été possible de maintenir une aide complémentaire cantonale

pour les plus démunis des bénéficiaires de l'AVS et de l'AI.

Aussi fallait-il modifier les deux lois cantonales suivantes:

● *Déjà la loi sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité (LPC)*

Cette loi fixe les modalités d'application pour les prestations complémentaires allouées dans le cadre d'une loi fédérale de subventionnement aux bénéficiaires de rentes ou d'allocations pour impotents de l'AVS et de l'AI dont le revenu déterminant n'atteint pas les nouveaux montants fixés par le législateur fédéral.

● *Puis la loi sur l'aide complémentaire à la vieillesse, aux survivants et aux invalides (LAC)*

Cette loi relève de la seule compétence cantonale. Elle traite le même objet mais va au-delà des normes fixées par la loi fédérale.

Pour obtenir l'allocation complémentaire, il faut avoir des ressources annuelles, compte tenu des rentes et des prestations complémentaires AVS ou AI inférieures:

à 4980 fr. par an pour une personne seule;

à 7980 fr. par an pour un couple;

à 2520 fr. par an pour un orphelin.

Cela représente pour les personnes seules un complément de 15 fr. par mois et pour les couples un complément de 25 fr. par mois.

2 Loi sur l'assurance-maladie des personnes âgées

En raison de la longévité toujours plus accentuée de la population et du coût toujours plus élevé des frais médicaux et pharmaceutiques, le problème de l'assurance-maladie des personnes âgées constitue un impératif de la sécurité sociale.

Si 80 % de la population neuchâteloise de moins de 65 ans est actuellement assurée contre la maladie, il se trouve par contre que le 77 % des personnes qui ont aujourd'hui plus de 66 ans (soit environ 15,000 personnes âgées), n'a pas d'assurance-maladie. Ces personnes qui n'ont pas jugé opportun ou n'ont pas pu, pour des raisons évidentes, faire preuve de solidarité en adhérant à une caisse de maladie lorsqu'elles étaient plus jeunes sont frappées par la limite d'âge qui les exclut de ces caisses.

Le projet de loi a pour but de donner, durant une période déterminée, la possibilité de s'assurer aux personnes nées avant le 1er janvier 1912 et domiciliées dans le canton avant le 1er juillet 1970 qui ne peuvent être affiliées à une caisse maladie reconnue.

3 Loi portant modification de la loi sur l'assurance-maladie

La modification envisagée porte sur la limite d'affiliation obligatoire à l'assurance-maladie pour les personnes économiquement faibles reportée de 65 à 66 ans.

En effet, l'introduction de la loi sur l'assurance-maladie des personnes âgées doit permettre de faciliter l'affiliation des personnes qui prennent leur retraite

4 Enfin, une loi portant révision de la loi sur la formation professionnelle

Jusqu'à présent, l'enseignement professionnel, qu'il soit placé sous la surveillance du département de l'instruction publique (écoles de métiers comme l'E.T.N., école technique de Neuchâtel) ou sous celle du département de l'industrie (par exemple, et à Neuchâtel toujours, l'Ecole des arts et métiers) est essentiellement du ressort communal. Deux exceptions: les centres professionnels de Fleurier et de Colombier (ce der-

let 1970 qui ne peuvent être affiliées à une caisse maladie reconnue.

Les personnes qui bénéficient de l'aide complémentaire AVS ainsi que les personnes à revenus modestes sont astreintes à l'assurance. Pour cette catégorie les primes sont prises en charge indirectement par l'Etat en ce sens qu'il est tenu compte de ces primes dans le calcul du revenu déterminant.

Les autres personnes peuvent s'assurer facultativement mais s'acquittent elles-mêmes de leur prime qui s'élèvera à 70 fr. par mois.

En application de cette loi, le Conseil d'Etat estime que 8000 personnes âgées seront assurées obligatoirement et qu'environ 2000 personnes âgées feront usage de la possibilité de s'assurer à titre facultatif. La charge nouvelle qui incombera à l'Etat du fait de cette loi est supputée pour 1971 à 1,546,000 fr. Cette charge diminuera avec les années en fonction des décès survenant dans ce groupe fermé.

te à 65 ans et pour lesquelles la fin du contrat de travail entraîne non seulement une diminution des ressources, mais encore souvent la rupture des assurances professionnelles contre la maladie et les accidents. Le rapport du Conseil d'Etat estime qu'avec une prime de 60 fr. par mois la somme annuelle globale à la charge de l'Etat sera d'environ 150,000 francs.

nier, réservé à l'apprentissage des métiers du bâtiment, étant en construction). Le canton s'est par ailleurs réservé la compétence d'organiser divers cours dans les domaines du préapprentissage, du perfectionnement ou de la rééducation professionnelle.

De point de vue financier, l'enseignement professionnel est soit à la charge du canton, soit, à celle des communes et reste subventionné par la Confédération.

Dans le secteur technique les villes de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds et de Locle possèdent depuis longtemps leur propre école technique. Peu à peu, et pas toujours sans mal, ces écoles ont coordonné leurs efforts pour utiliser au mieux les installations existantes et permettre à tous les élèves d'accéder à des études similaires sur le plan cantonal.

C'est ainsi qu'au cours des années prit forme une Ecole technique supérieure (ETS) concrétisée dans la loi sur la formation professionnelle par le nouvel article 24 qui institue un diplôme cantonal d'ingénieur ETS et par le nouvel article 11 de la loi sur la forma-

tion professionnelle du 17 mai 1938 dont la teneur est la suivante:

Art. 24. — « Il est institué un diplôme cantonal d'ingénieur technicien ETS délivré aux élèves de l'ETS qui ont suivi l'enseignement complet dans les sections de microtechnique, de technique mécanique ou d'électronique et qui ont subi avec succès les examens théoriques et pratiques.

« Le problème des examens et les conditions requises pour l'obtention du diplôme cantonal font l'objet d'un règlement particulier. Le Conseil d'Etat peut au besoin instituer des diplômes cantonaux pour d'autres branches de l'enseignement professionnel. »

Art. 11. —

« L'enseignement qui conduit à l'obtention du diplôme cantonal d'ingénieur-technicien ETS, au sens de l'art. 24 de la présente loi, est donné dans une école cantonale dénommée « Ecole technique supérieure » (ETS). Cette école comprend une division supérieure et des divisions d'apport. »

Bien que le projet de loi tende à cantonaliser l'ETS, il convient de rappeler qu'il ne s'agit pas seulement de la cantonalisation d'une école existante mais aussi de la mise en place d'une institution véritablement autonome, qui pour l'instant fait encore partie intégrante du Technicum neuchâtelois en ayant cependant des liens particuliers avec l'Ecole technique de Neuchâtel. Son unité actuelle réside donc plus dans la nature de l'enseignement et l'attribution d'un diplôme que dans un statut organique qu'il convient maintenant de définir. Par conséquent, il importe de donner une base juridique cantonale à l'institution. En d'autres termes, la cantonalisation de

l'ETS nécessite une prise de position de l'Etat qui considère qu'il est de sa responsabilité de prendre en charge cet enseignement technique supérieur si vital, notamment pour l'industrie horlogère et mécanique.

Si l'issue du scrutin est positive, la cantonalisation de l'ETS pourrait prendre effet le 1er mai 1971 et coïncider avec la nouvelle année scolaire 1971-1972.

5 L'élection des conseillers aux Etats

Actuellement, les deux conseillers aux Etats neuchâtelois sont élus par le Grand conseil. Ce système est parfaitement conforme aux règles de la démocratie représentative et le Conseil d'Etat dans son rapport au Grand conseil, exprimait l'avis qu'il n'y avait pas de raisons fondamentales de changer de système.

A la suite d'une initiative socialiste demandant l'élection des conseillers aux Etats par le peuple selon le principe de la représentation proportionnelle, le Grand conseil a adopté le vote-projet qui est soumis seul au contre-projet, l'initiative ayant été retirée.

Le contre-projet se borne à introduire dans la Constitution cantonale le principe de l'élection des conseillers aux Etats par le peuple. Le mode d'élection sera déterminé par une loi.

Quand irez-vous voter ?

● Samedi 6 février

— De 9 à 18 heures : à Neuchâtel, Peseux, le Locle et la Chaux-de-Fonds;

— de 11 à 19 heures : à Couvet et Fleurier;

— de 16 à 19 heures : à Boudry, Colombier, Corcelles-Cormondrèche, Buttes et la Sagne;

— de 17 à 19 heures : à Serrières, Vauseyon, la Coudre, Monruz, Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Thielle-Wavre, Cornaux, Cressier, Enges, le Landeron, Cortaillod, Bôle, Rochefort, Brot-Dessous, Bevaix, Saint-Aubin-Sauges, Vaumarcus, Môtiers, Noiraige, Boveresse, Saint-Sulpice, les Verrières, les Bayards, Chézard-Saint-Martin, Cernier, Dombresson, Fontaines, Fontainemelon, les Hauts-Geneveys, Valangin, les Geneveys-sur-Coffrane, les Brenets, le Cerneux-Péquignot et les Planchettes;

— de 17 à 20 heures : à Auvier et à la Brévine;

— de 18 à 20 heures : à Lignières, Gorgier-Chez-le-Bart, Fresens, Montalchez, Travers, la Côte-aux-Fées, Villiers, le Pâquier, Savagnier, Fenin-Vilars-Saules, Engollon, Boudevillers, Coffrane, Montmolin, Bémont, la Chaux-du-Milieu, les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz.

● Dimanche 7 février

— de 9 à 13 heures : à Neuchâtel, Serrières, Vauseyon, la Coudre, Monruz, Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Cornaux, Cressier, Enges, le Landeron, Boudry, Cortaillod et Colombier, Auvier, Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Bôle, Rochefort, Bevaix, Gorgier-Chez-le-Bart, Saint-Aubin-Sauges, Môtiers, Couvet, Boveresse, Buttes, la Côte-aux-Fées, Saint-Sulpice, Cernier, Dombresson, Savagnier, Fontainemelon, Boudevillers, Coffrane, les Geneveys-sur-Coffrane, le Locle, les Brenets, le Cerneux-Péquignot, la Brévine, la Chaux-du-Milieu, les Ponts-de-Martel, la Chaux-de-Fonds et la Sagne;

— de 10 à 13 heures : Thielle-Wavre, Lignières, Brot-Dessous, Fresens, Montalchez, Vaumarcus, Travers, Noiraige, Fleurier, les Verrières, les Bayards, Chézard-Saint-Martin, Villiers, le Pâquier, Fenin-Vilars-Saules, Fontaines, Engollon, les Hauts-Geneveys, Valangin, Montmolin, Bémont, Brot-Plamboz et les Planchettes.

La votation fédérale sur le vote des femmes

UN MAUVAIS ARGUMENT

Si, dans un premier article (1), je signalais quelques raisons d'attendre un vote affirmatif du peuple suisse, le 7 février prochain, j'ajoutais aussi que l'espoir ne suffirait pas à garantir le succès et que justement, les cantons qui ont déjà fait œuvre de pionniers devaient contribuer par un vote aussi vigoureux que possible au succès de la campagne. L'indifférence reste peut-être le danger majeur qui subsiste à quelques jours du scrutin.

Les adversaires du projet qui tend à accorder aux femmes l'égalité civique le savent bien et leurs arguments s'adressent beaucoup plus au sentiment qu'à la raison. Fait significatif: la campagne destinée à faire échouer le projet est menée « contre la politisation de la femme ». Ainsi, on se donne les gants d'une sorte de « galanterie » qui consisterait à reconnaître à la femme ces qualités à la fois de grâce et de fragilité, faisant d'elle une créature qu'on ne saurait exposer sans dommage aux rudesses de l'action politique, comme si, d'ailleurs, chez nous, la politique soulevait encore les passions et jetait les adversaires les uns contre les autres! On veut garder la femme pour son rôle « naturel » et son cadre prédestiné, le foyer et l'éducation des enfants!

Eh bien! prenons donc la peine de nous demander en quoi doit consister aujourd'hui cette éducation? Ne devrait-elle pas être, avant tout, une préparation à la vie et à une vie qu'une évolution regrettable, si l'on veut, mais inéluctable, soumettra de plus en plus à des exigences « politiques », au sens le plus large du terme? Or, il faut toujours y revenir, le peuple suisse s'est donné un régime, des institutions qui lui permettent d'exercer une influence directe, immédiate, sur les con-

ditions dans lesquelles s'organiserait la vie de l'homme actif.

Chez nous, pour prendre un ou deux exemples, le citoyen a le droit et la possibilité d'intervenir et d'agir pour que la législation sur le travail, ou sur la sécurité sociale, ou sur l'enseignement prenne telle forme plutôt que telle autre et réponde à tels besoins, à telles aspirations. Si donc la femme estimait devoir assumer sa part de responsabilité directe dans la discussion, dans l'élaboration, dans la mise au point de textes et de dispositions d'une importance politique indéniable, si elle entendait aussi jeter le poids de son avis dans l'urne au moment de la décision finale, sacrifierait-elle la moindre parcelle de sa dignité de « gardienne du foyer », perdrait-elle quoi que ce soit de sa « féminité », sortirait-elle de son rôle?

LA FEMME EST DÉJÀ « POLITISÉE »

Qu'on ne joue donc pas sur les mots. La femme, chez nous comme ailleurs, est déjà « politisée » en ce sens que la politique la concerne tout aussi bien que l'homme, puisque tout individu, de l'un ou l'autre sexe, est bien obligé de s'insérer dans une communauté sociale, que l'Etat, le pouvoir politique, doit bien fixer certaines règles à cette société, qu'aujourd'hui, par la force des choses, ces règles deviennent de plus en plus nombreuses, qu'elles s'appliquent à la femme aussi bien qu'à l'homme et d'une manière qui fait de chacun d'eux un « assujéti » au même titre l'un que l'autre. De la sorte, on ne voit pas en vertu de quel principe sélectif l'un pourrait avoir le droit d'accepter ou de refuser ces règles, tandis que l'autre devrait se résigner à les subir ou à n'en point

bénéficier selon la décision du « peuple », réduit à la petite moitié des personnes censées douées de raison.

Dans ces conditions, le droit devient un privilège et le souverain, un maître. On a pu s'en accommoder aussi longtemps que la politique laissait intacts de vastes secteurs de la vie individuelle. Aujourd'hui — et surtout par la faute de ceux qui ont abusé de la liberté pour leur seul profit — la politique prend pied partout où il convient de sauvegarder l'équité, et même bien au-delà. Elle touche les intérêts de la femme, comme ceux de l'homme. Donc puisque l'on donne à l'homme le pouvoir de décider comment il entend accorder ses propres intérêts à ceux de la communauté — et c'est là, en définitive, le seul point sur lequel les opinions divergent, le seul sujet véritable de la contestation politique — il n'y a aucune raison qu'il soit seul à l'exercer.

Un oui, dimanche prochain, ne fera donc point courir à la femme suisse le risque d'être « politisée ». Elle l'est déjà, mais d'une manière toute passive. Un oui permettra simplement à celles qui sont lassées de « subir » de secouer cette passivité et de prendre rang parmi les citoyens actifs. Ne s'agirait-il que d'une faible minorité, elle doit maintenant pouvoir échapper à ce qui est devenu une véritable tutelle.

Et personne ne montrera du doigt, ni n'exposera à la moindre brimade celles qui ne voudront point « mordre » à la politique. C'est en cela aussi que nous nous distinguons des prétendues démocraties prétendument populaires.

Georges PERRIN

(1) Voir notre édition du 25 janvier 1971.

La vie de nos sociétés

Pérégrinations québécoises à la Société neuchâteloise de géographie

La Société neuchâteloise de géographie a tenu récemment son assemblée générale. Une assemblée générale pour laquelle le président, M. Frédéric Chiffelle, avait trouvé une formule expéditive et particulièrement appréciée: plus de lectures interminables de procès-verbaux, de rapports statutaires et autres. Ces documents ont été polycopiés et envoyés à chacun des membres, qui, en ayant pris connaissance d'avance, avaient toute latitude d'exiger d'éventuels compléments d'information. Cette façon de procéder doit avoir contenté chacun, puisque sous « divers », personne n'a demandé la parole.

La Société neuchâteloise de géographie se porte bien; elle compte 231 membres et l'état des finances se révèle satisfaisant. Toutefois, la société cherche à obtenir certains appuis, afin de pouvoir rendre annuelle la publication de son bulletin. L'envoi régulier de cette revue à de nombreux instituts et sociétés de géographie permet d'obtenir, à titre d'échange, environ 300 périodiques géographiques provenant des horizons les plus divers. Déposées à la Bibliothèque de la Ville, ces publications se trouvent à la disposition de tous les lecteurs neuchâtelois.

LE QUÉBEC, C'EST MONTRÉAL

La partie administrative terminée, M. Garin, professeur à l'école secondaire de Fleurier, a relaté ses « pérégrinations québécoises ». M. Marcel Garin vient de passer une année au Québec comme enseignant.

La province du Québec s'étend sur la bordure orientale et méridionale du « bouclier canadien ». Sa superficie d'un million et demi de kilomètres carrés est habitée par six millions de Canadiens francophones et anglophones. Québec, la capitale, et Montréal, ville principale, sont les plus grandes agglomérations.

La province du Québec est une vaste région agricole, dans le sud tout au moins, où les conditions climatiques permettent car le climat, continental, est très rude et l'enneigement considérable. Au nord, l'exploitation forestière alimente de nombreuses scieries, dont le développement a été favorisé par de grands aménagements hydro-électriques.

L'exposition universelle de 1967 a donné un grand élan au Québec et à Montréal surtout. Aussi, plus encore que par le passé, le Québec c'est Montréal, ses deux millions et demi d'habitants et ses cinq mille établissements industriels. Tout converge vers l'importante métropole: les deux grands réseaux de chemins de fer canadiens, les voies d'eau, et, depuis peu, les autoroutes.

Les nombreuses diapositives de M. Garin ont permis de découvrir, en Montréal, une ville aux aspects très contrastés, en particulier entre ses quartiers ultra-modernes et ses quartiers incroyablement sales et pauvres. D'autres images ont montré les joies d'un sport très populaire, la pêche pratiquée sur les cours d'eau gelés, tout le long hiver.

contre de groupes d'Indiens, les grandes exploitations forestières, donnent un reflet plus traditionnel de la grande province. Enfin, ce fut Québec-même, centre culturel et administratif.

A une question posée par l'un des auditeurs, M. Garin répondit en rappelant que les Canadiens francophones, en majorité, sont mécontents de leur statut actuel. Un certain nombre d'entre eux réclament l'indépendance de la province; d'autres sa transformation en un état associé. L'affrontement entre les communautés anglophones et francophones est plus complexe que ne le reflète l'actualité. En effet, les Néo-Canadiens (à savoir les immigrants, qui, malgré l'acquisition de la nationalité canadienne restent des « étrangers », même après plusieurs générations), surtout les Italiens, commencent à prendre conscience de leur nombre, de leur poids et cherchent à se faire entendre, eux aussi. C'est ainsi qu'il faudra de plus en plus compter avec cette troisième force.

M. Garin avait convié son auditoire à des « pérégrinations », soit à de « nombreuses allées et venues ». On peut le regretter car le conférencier connaît certainement très bien le Québec. Sa présentation de diapositives aurait donc gagné à être accompagnée d'un exposé plus fouillé et plus géographique. Heureusement, le naturel de M. Garin et le contact très direct qu'il a su établir dès le début de sa présentation, ont pallié ces petites lacunes.

Lire en première page l'article de René Braichet:

Non à l'élection des conseillers aux Etats par le peuple

OFFRES D'EMPLOIS

Pour mon domaine viticole de Colombier, je cherche

VIGNERON

si possible avec permis de conduire. Salaire mensuel. Caisse de retraite. Beau logement rénové à disposition.

S'adresser à
François Berthoud,
2013 Colombier.
Tél. (038) 41 22 32.

Entreprise du bâtiment à Neuchâtel engage :

mécanicien

pour l'entretien des machines et véhicules. Permis de conduire A et D.

chauffeur

pour camion Diesel, permis de conduire A et D exigés.

Entrée immédiate ou à convenir. Salaire intéressant au mois. Semaine de 5 jours. Téléphoner au (038) 25 83 57 ou (038) 41 34 23.

Fabrique de boîtes de montres cherche

OUVRIERS (ÈRES)

pour travail sur machines semi-automatiques. Très bon salaire. Travail propre.

S.A. G. & E. Bouille, Monruz 17, 2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 25 77 33.

Un emploi de

radio-électricien

est vacant dans notre entreprise.

Vous ne regretterez pas de travailler avec nous. Adresser offre ou se présenter chez

Pomey, Radio melody

Neuchâtel - Tél. (038) 25 27 22. Flandres 2

Famille suisse, résidant en Allemagne, région Munich, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

GENTILLE JEUNE FILLE

pour s'occuper de petits enfants et aider au ménage.

Possibilité d'apprendre la langue allemande; bon salaire, selon entente. De temps à autre, voyage avec la famille, en Suisse romande.

Vie de famille assurée. Pour tous renseignements, prière de s'adresser à : Famille C. Piquerez, Industriel, la Neuveville. Tél. (038) 51 26 92 ou 51 27 44.

Nous cherchons, pour le 15 février ou date à convenir,

garçon de cuisine

Nourri, logé, blanchi. Congé le samedi et le dimanche.

Tél. (038) 33 23 39.

La Maison DELYNE

cherche

représentants (es)

et

esthéticiennes

Débutantes ou étrangères avec permis C acceptées. Gains élevés, primes et assurance-accident.

Travail indépendant. Tél. (021) 87 42 97, de 8 à 20 heures.

Nous cherchons

ferblantier-appareilleur

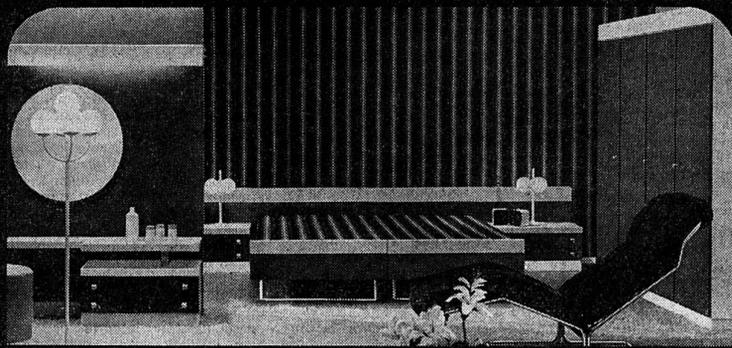
Faire offres à : F. GROSS et Fils ferblanterie-installations sanitaires Neuchâtel. Tél. 25 20 56.

Pourquoi autant de fiancés préfèrent-ils acheter leur ameublement chez Pfister ?

Pfister ameublements, le plus grand choix d'Europe, montre comment on peut se meubler avec un budget modeste. Pour vous, voici l'avantage décisif: Pfister ameublements ne dispose d'aucun ameublement le «meilleur marché du monde», mais, au contraire, de modèles exclusifs récents à des prix vraiment sensationnels.

Si vous pensez fonder votre foyer ou renouveler votre ameublement cette année, c'est maintenant le moment idéal pour visiter Pfister ameublements!

Ce que notre exposition spéciale IDEES D'AMEUBLEMENTS 71 vous offre comme nouveautés internationales et comme prestations de prix, dépasse de loin ce que vous pourriez souhaiter! IMPORTANT! Pas de soi-disant rabais, mais des prix nets clairs, calculés au plus juste! De plus, livraison gratuite dans toute la Suisse et 10 ans de garantie de qualité ainsi que les nombreux avantages exclusifs Pfister! Ainsi donc: Pfister ameublements offre davantage!



Ameublement «CAPRICE»

Elégance à un prix raisonnable! Confort de grande classe! Éléments muraux interchangeables. Salon avec coussins séparés. Etoffe moderne en div. couleurs.

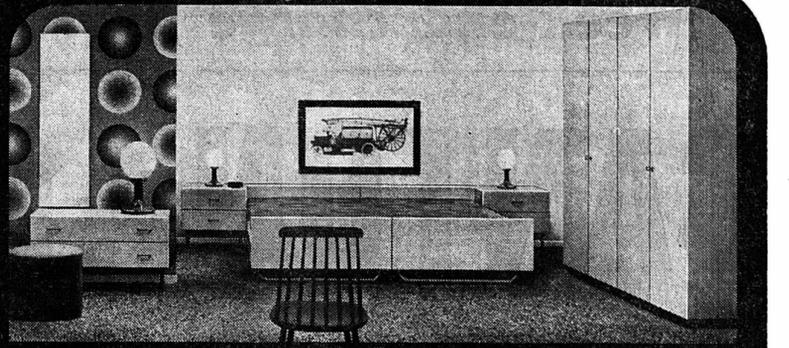
seul. 6390.-

Franco domicile

Les gens avisés achètent là où les avantages de choix, de prix et de service sont les plus importants... chez

Pfister ameublements sa

BIENNE Pl. du Marché-Neuf 8 étages d'exposition P Lundi matin fermé, tél. 032-3 68 62 NEUCHÂTEL Terreaux 7, tél. 038-5 79 14

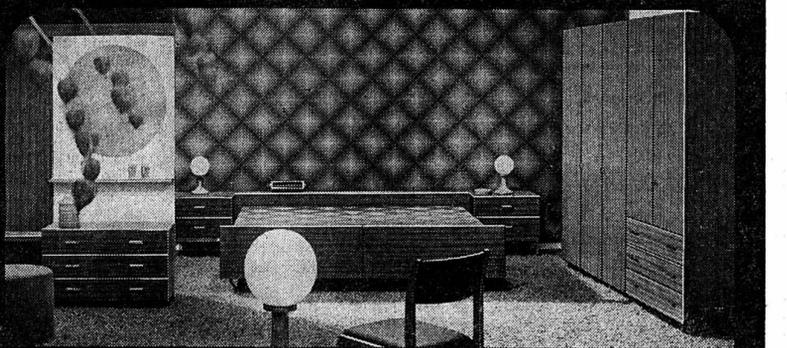


Ameublement «CHERI»

Une offre vraiment, sensationnelle! Ligne moderne, intérieur spacieux. Paroi murale en noyer. Divan transformable avec coffre à literie. — Profitez!

seul. 2150.-

Franco domicile



Ameublement «BIJOU»

Le plus beau dans cette catégorie de prix! Armoire super-spacieuse. Paroi murale en noyer. Divan transformable avec coffre à literie. Le prix, aussi «bijou»:

seul. 3980.-

Franco domicile

BON



J'aimerais examiner en toute tranquillité vos offres les plus récentes, plus particulièrement sur les meubles suivants:

- tapis d'Orient
- tapis de fond MIRA (collection d'échantillons)
- rideaux (collection d'échantillons)
- meubles en échange

Mme/Melle/M.:

Rue/N°:

N° postal/Localité:

A envoyer à Pfister ameublements, 5034 Suhr

3-71

NOTRE FEUILLETON

Columbella

par

Phyllis A. WHITNEY

50

Je me forçai à détourner les yeux de ce fascinant tableau et constatai ainsi que, pour regarder la danseuse, Steve avait ce que j'appelais désormais son air de faune. La bouche entrouverte, Leila semblait elle aussi subir l'envoûtement de la musique, tout en se défendant contre cette emprise, comme si elle la devinait maléfique. A mes yeux, Leila évoquait quelque chose d'ensoieillé, de foncièrement sain, n'appartenant point à ce monde de la nuit. J'aurais voulu pouvoir m'interposer entre elle et la danseuse.

Ce fut Maud qui rompit le charme.

— Je vous prie de m'excuser, dit-elle d'une voix qui portait.

Et, se levant, elle regagna la maison avec une extrême dignité, sans un regard pour Catherine.

Quelques salutations furent échangées sur son passage, ici et là des conversations parurent vouloir reprendre, mais, élevant soudain les deux mains, Catherine libéra rapidement la masse dorée de sa chevelure, semant autour d'elle peignes et épingles. Puis elle

secoua la tête, et le vent gonfla cette splendide cri-nière.

— Il faut arrêter ça ! s'écria Mike, comme malgré lui.

Le silence de la terrasse donna un relief accru à sa voix qui trancha sur les accents de la guitare. Alors toujours au rythme de la danse, Catherine pivota lentement sur elle-même et vint vers nous, le menton levé. Je m'attendais à ce qu'elle dise quelque chose à Mike, mais elle ne le regarda même pas et ce fut à Leila qu'elle tendit soudain la main.

— Viens, ma chérie... Viens danser avec moi !

— Non, non, je t'en prie, Cathy ! implora l'adolescente en essayant de résister à sa mère qui l'avait saisie par le poignet.

En un éclair, je devinai où Catherine voulait en arriver. Là, sur la terrasse, devant tout ce monde l'humiliation de Leila serait complète. Sa mère ne savait que trop comment la faire paraître gauche et empruntée à côté d'elle.

Je connaissais cela pour l'avoir vécu moi-même et il me sembla ressentir de nouveau cette humiliation que j'avais tant de fois connue. Mais ce n'était plus moi qui étais en cause et j'avais désormais l'âge de m'interposer.

— Vous n'êtes pas obligée de danser si ça ne vous dit rien, déclarai-je en retenant Leila par le bras.

Elle sursauta comme un dormeur qu'on éveille et s'arracha à l'étreinte de sa mère. Comprenant qu'elle avait momentanément perdu la partie, ce fut sur moi que se rabattit Catherine.

— Alors, venez, vous ! dit-elle en me tirant par la main. Venez, Jessica ! Cette musique est merveilleuse, et je vais vous apprendre comment l'on danse dans nos îles !

Du coup, je devins le centre de l'attention générale,

mais j'étais trop furieuse pour m'en soucier. Les doigts de Catherine meurtrissaient mon poignet, me rappelant le souvenir de la ceinture, de la voiture, mais la colère m'habitait, me donnant la force de lui tenir tête. A mi-voix, pour qu'elle seule pût entendre, je lui dis :

— Je vous prévient que je suis capable de vous faire très mal !

Et, tout en parlant, je m'étais libérée d'un geste brusque cependant que mon autre main emprisonnait à son tour le fragile poignet de Catherine.

A son regard, je compris aussitôt que j'étais allée trop loin. Je vis une soudaine hystérie enflammer ses yeux verts et, en une sauvage réaction de chatte, les doigts de sa main libre se portèrent vers mon visage, dardant leurs ongles acérés. Mais, avant qu'elle eût pu me toucher, King avait bondi et il la détournait si violemment de moi qu'elle en poussa un cri de douleur.

— Si vous tenez encore quoi que ce soit, je vous le ferai payer, et cher ! lui lança-t-il entre ses dents, si bien que notre petit groupe fut seul à entendre la menace.

Elle rejeta la tête en arrière et, secouant sa chevelure déployée, retourna en dansant vers le joueur de guitare. Leila tremblait de tout son corps et Mike la prit par les épaules pour la serrer doucement contre lui, cependant que Steve éclatait de rire au nez de King, semblant vouloir le provoquer.

Mais King l'ignora et, sur un dernier regard dans ma direction, s'éloigna vers la maison à l'intérieur de laquelle il disparut. Un moment plus tard, levant les yeux, je le vis à la galerie du premier étage, comme s'il avait jugé préférable de mettre une certaine distance entre sa femme et lui.

Catherine continuait toujours de danser et la scène finissait par causer un malaise, comme si chacun souhaitait la voir s'arrêter.

— Tu m'avais promis une chanson pour ce soir ! dit-elle soudain à Malcolm. Tu devais composer un calypso sur Columbella.

Il acquiesça, tandis qu'un large sourire révélait l'intense blancheur de ses dents.

— Oui... Une chanson pour Columbella !

La guitare égrenait quelques nouveaux accords, puis il se mit à chanter :

*Columbella, beau bijou,
N'est pas pour nous.
Columbella, mon beau cœur,
Va verser des pleurs
Sur l'île, la vie ensorcelle,
Mais ce n'est plus pour Columbella :
Ses beaux jours sont finis.*

Il y eut encore quelques notes grattées sur la guitare quand la voix du chanteur se fut éteinte, puis un silence chargé d'attente s'abattit sur la terrasse.

Catherine avait cessé de sourire et, frappant du pied comme une enfant, elle s'écria :

— Je n'aime pas cette chanson ! Elle est stupide ! je ne veux plus jamais l'entendre... C'est compris, Malcolm ? Les beaux jours de Columbella ne font que commencer. Chante-moi autre chose... vite, vite !

Hochant flegmatiquement la tête, le chanteur entonna un air familial. Alors, se tournant de nouveau vers ceux qui la regardaient, Catherine dit :

— Que quelqu'un vienne danser avec moi ! Je veux un cavalier !

En deux pas glissés, Steve la rejoignit et se mit à son rythme en la considérant d'un air tout à la fois railleur et admiratif. Face à Catherine, mais sans la toucher, il doublait exactement chacun de ses pas ou de ses gestes, comme lui par les mêmes fils, et, entre eux, la colombe d'or tressautait au bout de la chaîne. La colombe et le faune !

(A suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Livres pornographiques: un libraire de la ville devant le tribunal de police

De notre correspondant: Ce jugement, chacun l'attendait. La justice devait décider...

Dans sa séance de mercredi 20 janvier, le tribunal de police qui présidait M. Pierre-André Rognon...

C'est ainsi que, hier, en début d'après-midi, le tribunal, toujours sous la présidence de M. Pierre-André Rognon...

En ce qui concerne « Emmanuelle » et « L'Anti-Vierge », indiscutablement, ce sont des livres pornographiques...

autres jugements: Par ailleurs, ont été condamnés: Pour escroquerie et contrainte, R. B., à quinze jours d'emprisonnement...

Feux de caves et mousse légère: exercices pour les premiers-secours



Malgré le froid, le pompier reste stoïque. (Avipress - Girardin)

De notre correspondant: Depuis trois semaines, les premiers secours de la ville sont sur la brèche...

C'est ainsi, qu'avec quatre équipes de dix hommes le responsable des PS a mis sur pied une série d'exercices...

infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire, D. T., à 500 fr. d'amende et 220 fr. de frais.

Dame N. A., pour vols, à 40 jours d'emprisonnement sous déduction de six jours de détention préventive avec sursis pendant 2 ans et à 160 fr. de frais...

TOUJOURS LE PLAN DE CIRCULATION Le comité en faveur du projet précise les motifs de son appui

De notre correspondant: Ainsi que nous l'avons brièvement relaté hier, le comité d'action en faveur du projet de circulation des autorités communales...

Au moment où la population chaux-de-fonnoise se trouve appelée à se prononcer quant au plan de circulation proposé par le Conseil communal et adopté à une large majorité...

1) Le projet présenté est le résultat d'études entreprises depuis 1967. Les observations faites depuis plusieurs années en vue:

- d'assurer la sécurité des piétons, - de déterminer les principaux courants de trafic, - d'ordonner ces courants selon les possibilités et de favoriser la fluidité du trafic...

2) Ce plan a été soumis (tout comme celui d'un architecte de la ville opposé au plan des autorités) à l'expertise de MM. Marti, anciennement membre de la commission pour la planification et la construction de la ville de Zurich...

3) Les critiques émises par le comité de l'ACS et par le comité référendaire concernent: - la sécurité des piétons, - la rue Numa-Droz prioritaire, - le parcours des trolleybus.

Elles appellent les premières remarques suivantes sur lesquelles le comité d'action reviendra prochainement en détail.

SECURITE DES PIETONS

Contrairement à ce que prétend le comité de l'ACS, la traversée de l'avenue Léopold-Robert pourra se faire en treize points sans compter le Grand-Pont et douze de ces treize passages seront équipés de la signalisation lumineuse de protection des piétons.

Le comité référendaire s'agrandit

Le comité référendaire, pour sa part, poursuit sa récolte de signatures. Une liste de magasins dans lesquels on peut signer le référendum a paru dans la presse locale. Par ailleurs, de nouvelles adhésions au comité sont signalées.

Une fois de plus, on peut constater qu'il ne s'agit nullement de luttes entre les partis politiques de la ville, comme certains le laissent supposer et encore moins de l'affrontement des partis de gauche contre les bourgeois...

PROMESSES DE MARIAGE: Elia Edomatteo, monteur électricien et Racine Christiane-Jacqueline. Gruter Jean-François, organisateur et Cattin Lucette-Andrée.

DECES: Portmann Solange-Jeanne, employée de bureau, célibataire, née le 19 décembre 1907, dom. Parc 31b. Barth Fritz-Casimir, employé de bureau, né le 19 juillet 1896, époux de Jeanne-Alice, née Beurert, dom. Bois Noir 21. Prollochs née Grobety le 1er juin 1914, Berthe-Mathilde, ménagère, épouse de Prollochs Paul-René, dom. la Sagne.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 2 février 1971

NAISSANCES: Pellegrini Massimo-Mario, fils d'Americo, peintre et d'Erica-Giovanna, née Delmastro. Fierloni Sonia, fille d'Alfio, mécanicien et de Maria, née Nicoletti. Fierloni Sandrina, aux mêmes. Buzzanca Salvatore-Giani, fils de Roberto, carrossier et de Antonia, née Cadille. Dubois Olivier, fils de Guy-René, électricien et de Michèle, née Laengst. Ardioli Norbert, fils d'Erico-Giuseppe-Bruno, mécanicien et de Ursula, née Henni. Wohlhauser Joris, Jean-Maurice, fils de Raymond-Bernard, vendeur et de Alice-Léonie, née Hubrecht. Muhlemann Valérie-Mariette, fille de Charles-Edouard, horloger et de Mariette-Simone, née Boss.

Concert à deux...

(c) L'un des membres du trio qui devait se produire hier soir au Casino-théâtre, dans le cadre des concerts de l'abonnement s'étant cassé une jambe, c'est un duo qui se présente au nombreux public localois. M. Lajtra et Perret ont dit, en dernière minute à la suite de l'accident de M. Kemblinsky, préparer un nouveau programme qui fut très apprécié. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

Etat civil du Locle du 1er février 1971

MARIAGE: Duvanel Jean-Pierre, employé de bureau et Aubert Marie-Claire. PROMESSES DE MARIAGE: Moccand David-Charles, ingénieur ETS et Dupont Hugette-Marguerite.

Motion popiste pour la création d'un bulletin officiel

Estimant qu'une information valable soit donnée à la population, les soussignés demandent au Conseil communal de bien vouloir étudier la possibilité de faire paraître régulièrement un bulletin local d'information distribué gratuitement dans tous les ménages, comprenant, entre autres, des renseignements sur les décisions du Conseil communal, les délibérations du Conseil général ainsi que les annonces et tribunes libres des citoyens et des partis concernant les votations, les élections et les événements marquants de la vie localoise.

Pour réduire les frais d'un tel bulletin, une partie de celui-ci devrait être réservée à de la publicité payante, possibilité qui intéresserait vraisemblablement le commerce local.

La section précéda décisions de la nomination de son comité pour 1971. M. Charles Huguenin fut réélu à la présidence.

piétons semblable à celle utilisée au carrefour de Morgarten, appréciée, car elle permet la traversée de la chaussée à un rythme aisé. Il n'est pas inutile de remarquer que ces treize passages s'échelonnent sur une distance de 1150 mètres, du Grand-Pont à la Grande-Fontaine.

LA RUE NUMA-DROZ PRIORITAIRE

Depuis 1965 déjà, le regroupement du trafic longitudinal et sa distribution sur le flanc nord de la ville se fait par la rue Numa-Droz parce qu'elle est géographiquement la mieux placée et parce que ses extrémités se raccordent parfaitement aux autres voies. Il est aisé de constater que le choix d'une autre rue exigerait de coûteux travaux de jonction sans éliminer les inconvénients dus au trafic. L'accès aux poids lourds en transit n'y sera pas autorisé. En revanche, les véhicules de service - travaux publics, démolitions, livraisons diverses - pourront y circuler. De plus, le plan prévoit aussi, afin de décharger quelque peu la rue Numa-Droz, l'utilisation de la rue du Doubs prioritaire entre les rues Docteur-Coullery et Président-Wilson.

LE PARCOURS DES TROLLEYBUS

Il est nécessaire de rappeler que le plan des autorités communales n'empêche pas du tout le retour des trolleybus à la gare. Le problème du passage à la gare est un élément important qui doit être étudié en soi et en fonction de la commodité des usagers ainsi que de l'aménagement général de la place de la Gare (construction des CFF, éventuellement parking souterrain). Le Conseil général devra encore se prononcer dès l'instant où tous les éléments seront connus, ce qui permettra la présentation de propositions précises.

Elle heurte une voiture en stationnement et prend la fuite!

Hier à 21 h 10, Mme J. B., domiciliée en ville, circulait au volant de sa voiture rue de l'Hôtel-de-Ville. A la hauteur du restaurant des Tunnels, elle perdit la maîtrise de son véhicule en raison de la chaussée enneigée. Celui-ci, après avoir zigzagué vint heurter une voiture en stationnement, propriété de M. M. G., domicilié en ville. Prise de panique, Mme B. s'enfuit et regagna son domicile, où elle fut interceptée par la gendarmerie. Pas de blessés. Dégâts importants aux deux véhicules.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 2 février 1971

NAISSANCES: Pellegrini Massimo-Mario, fils d'Americo, peintre et d'Erica-Giovanna, née Delmastro. Fierloni Sonia, fille d'Alfio, mécanicien et de Maria, née Nicoletti. Fierloni Sandrina, aux mêmes. Buzzanca Salvatore-Giani, fils de Roberto, carrossier et de Antonia, née Cadille. Dubois Olivier, fils de Guy-René, électricien et de Michèle, née Laengst. Ardioli Norbert, fils d'Erico-Giuseppe-Bruno, mécanicien et de Ursula, née Henni. Wohlhauser Joris, Jean-Maurice, fils de Raymond-Bernard, vendeur et de Alice-Léonie, née Hubrecht. Muhlemann Valérie-Mariette, fille de Charles-Edouard, horloger et de Mariette-Simone, née Boss.

PROMESSES DE MARIAGE: Elia Edomatteo, monteur électricien et Racine Christiane-Jacqueline. Gruter Jean-François, organisateur et Cattin Lucette-Andrée.

DECES: Portmann Solange-Jeanne, employée de bureau, célibataire, née le 19 décembre 1907, dom. Parc 31b. Barth Fritz-Casimir, employé de bureau, né le 19 juillet 1896, époux de Jeanne-Alice, née Beurert, dom. Bois Noir 21. Prollochs née Grobety le 1er juin 1914, Berthe-Mathilde, ménagère, épouse de Prollochs Paul-René, dom. la Sagne.

Le Technicum à skis

(c) De nombreux promeneurs et quelques amateurs de ski se seront sans doute demandé hier ce que faisaient sur les pistes du Chapeau-Rablé, à proximité de la ville, tous ces jeunes chausés de skis et l'air si appliqués. Il s'agissait en fait des élèves du Technicum neuchâtelois, division de la Chaux-de-Fonds, qui participaient à une sorte de sélection.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

A LA CHAUX-DE-FONDS: CINEMAS. - Corso: 20 h 30, « Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon ». Edén: 20 h 30, « Gott mit uns ». Plaza: 20 h 30, « Le Samourai ». Ritx: 20 h 30, « Colorado ».

EXPOSITIONS. - Galerie du Manoir: Claude-Laurent François. Galerie du Club 44: peintures et dessins de Pierre-A. Junod.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22.10.17. Pharmacie d'office: Centrale, Léopold-Robert 57, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

TOURISME: bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31.22.43. Ouverture: 8 heures - 12 h 30, 14 heures - 17 h 30. Pharmacie d'office: Coopérative, Pont 6. Dès 21 h, tél. 17.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31.52.52.

VAL-DE-RUZ VALANGIN

Nouvel horaire des cultes (c) Dès le mois de février, l'horaire des cultes subit quelques modifications du fait que les heures sont décalées par rapport aux autres, dans les trois foyers. A Valangin, tous les cultes auront lieu à 10 h 10, sauf le premier du mois qui est un culte de sainte cène fixé le soir à 20 heures.

CARNET DU JOUR

PHARMACIE DE SERVICE. - Marti, Cornier; Piergiovanni, Fontaines. PERMANENCES MEDICALE ET DENTAIRES. - médecin habituel.

à l'AVIVO

La tension nerveuse va-t-elle devenir insupportable? Essayez donc le Biomalt à la magnésie - il vous rendra la force.

LE LOCLE - LE LOCLE

Les nouveaux abattoirs de la Brévine: une réalisation qui vient à son heure

De notre correspondant: L'expansion de la région de la Brévine et les besoins sans cesse croissants de sa population, ont incité M. Arnoux, seul boucher de la Vallée, à envisager le renouvellement de ses installations d'abattage de bétail qui datent de près d'un siècle.

L'idée de modernisation ne date pas d'hier. M. Arnoux avait en effet demandé, il y a dix ans déjà, l'autorisation à la commune de reconstruire de nouveaux abattoirs. Mais celle-ci n'avait pas jugé opportun un tel projet et le boucher dut, de ce fait, se contenter des installations précaires qu'utilise sa famille depuis trois générations. Enfin, après une longue lutte menée avec l'appui de plusieurs membres

de la corporation, et notamment celui de M. Staehli, vétérinaire cantonal, feu vert a été donné pour la réalisation de ce projet. Le premier coup de pioche était donné le 15 septembre 1970. Quatre mois après il ne reste que divers aménagements à entreprendre.

Les travaux réalisés en un temps record, aboutissent à une construction heureuse, où la sobriété des lignes s'accorde fort bien au décor naturel environnant. Cette attention toute particulière vouée au respect du cadre régional est due à M. Horni, architecte à la Chaux-de-Fonds, qui a su lier l'utile à l'agréable. Les nouveaux locaux, qui seront inaugurés dans quelques temps, sont équipés des installations les plus modernes, ce qui se justifie

pleinement vu le nombre croissant de bêtes à abattre dans une région consacrée essentiellement à l'élevage.

Ces abattoirs, bien qu'ayant un caractère privé puisqu'aucune subvention n'a été accordée, resteront néanmoins à disposition de la région dans des cas exceptionnels d'urgence: épidémies ou autres impératifs imprévisibles. A.R.

Motion popiste pour la création d'un bulletin officiel

La « Voix ouvrière » annonce le dépôt d'une motion du P.O.P. sur le bureau du Conseil général localois. En voici le texte.

Le compte rendu des délibérations du Conseil général fait l'objet d'une publication officielle dans la presse locale. Cette publication permet aux autorités communales d'établir un contact avec la population et d'intéresser de ce fait cette dernière à la vie de la ville.

Pour que le but recherché soit atteint, il est utile que le compte rendu soit publié peu de jours après les séances de telle manière qu'il retienne l'attention. Tel était le cas lorsqu'il était publié dans la « Feuille d'avis des Montagnes ». Il n'en est plus de même aujourd'hui.

Concert à deux...

(c) L'un des membres du trio qui devait se produire hier soir au Casino-théâtre, dans le cadre des concerts de l'abonnement s'étant cassé une jambe, c'est un duo qui se présente au nombreux public localois. M. Lajtra et Perret ont dit, en dernière minute à la suite de l'accident de M. Kemblinsky, préparer un nouveau programme qui fut très apprécié. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

Etat civil du Locle du 1er février 1971

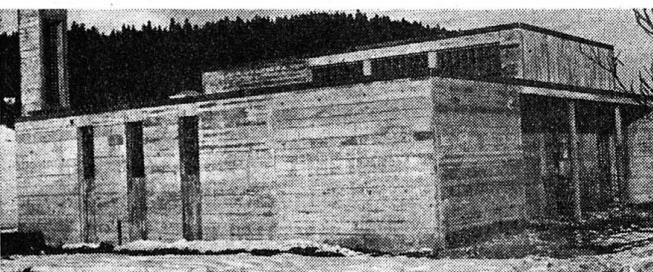
MARIAGE: Duvanel Jean-Pierre, employé de bureau et Aubert Marie-Claire. PROMESSES DE MARIAGE: Moccand David-Charles, ingénieur ETS et Dupont Hugette-Marguerite.

Motion popiste pour la création d'un bulletin officiel

Estimant qu'une information valable soit donnée à la population, les soussignés demandent au Conseil communal de bien vouloir étudier la possibilité de faire paraître régulièrement un bulletin local d'information distribué gratuitement dans tous les ménages, comprenant, entre autres, des renseignements sur les décisions du Conseil communal, les délibérations du Conseil général ainsi que les annonces et tribunes libres des citoyens et des partis concernant les votations, les élections et les événements marquants de la vie localoise.

Pour réduire les frais d'un tel bulletin, une partie de celui-ci devrait être réservée à de la publicité payante, possibilité qui intéresserait vraisemblablement le commerce local.

La section précéda décisions de la nomination de son comité pour 1971. M. Charles Huguenin fut réélu à la présidence.



Les nouveaux abattoirs, vus de l'extérieur.

Assemblée de l'association de défense des vieillards, veuves et orphelins

Sous la présidence de M. Charles Huguenin, la section localoise de l'AVIVO a tenu récemment son assemblée générale annuelle. Le président a salué dans la nombreuse assistance la présence de MM. Frédéric Blaser et Henri Eisenring, conseillers communaux. M. Huguenin a ensuite brossé un tableau de l'activité de la section en 1970 signalant que l'AVIVO était entrée dans le cercle élargi du Comité localois pour le troisième âge lequel publie un bulletin: « L'heure paisible ».

Le président rappela toutes les démarches entreprises auprès des autorités cantonales et fédérales pour la modification de l'Aide complémentaire principalement. L'AVIVO a demandé au Conseil d'Etat une nouvelle entrevue pour examiner la possibilité de revoir les normes de l'Aide complémentaire. M. Huguenin se plut ensuite à mentionner les loisirs organisés par l'AVIVO pour ses membres (courses, fête de Noël) ainsi que les séances d'informations. Les comptes, bouclant par un petit bénéfice furent présentés par M. Gottfried Berger. La reconnaissance du comité localois va aux industriels, à la Commune du Locle ainsi qu'à la fondation

pour la vieillesse qui a fait don de 144 fr. à la section. Avant la projection d'un film récréatif, le président invita chacun à participer à la votation cantonale des 6 et 7 février et à ratifier la décision du Grand conseil concernant la loi sur les prestations complémentaires, la loi sur l'assurance maladie des personnes âgées et la modification de la loi sur l'assurance maladie et la loi sur la formation professionnelle. La section précéda ensuite à la nomination de son comité pour 1971. M. Charles Huguenin fut réélu à la présidence.

Advertisement for TABARIS LAUSANNE, featuring the text 'LA REVUE À SUCCÈS CARROUSEL de PARIS' and 'Spectacle à ne pas manquer'.

Riz vitaminé Uncle Ben's

le riz qui ne «colle» jamais!

paquet de 900 g
prix indicatif 2.95 **2.25** net

Nous vous rendons attentifs lors de votre prochain achat à notre riche

assortiment d'épices ISEG



Riche en vitamine C Jus d'oranges

Sungold de Floride
bouteille de 985 g
prix indicatif 2.50 **2.10** net

Nesquik
boisson pour le petit déjeuner en boîte
familiale de 1 kg
prix indicatif 7.15 **5.40** net

Radion Grand paquet économique
avec un Comfort gratuit à 3.30
prix indicatif 19.90 **17.50** net

Grand paquet économique
Via prix indicatif 21.90 **17.30** net

Même aux heures tardives

Café Express Hag
verre de 100 g
prix indicatif 7.90 **5.75** net

Petits-fromages Gala-Gerber
boîte double de 80 g chacune
prix indicatif 2.50 **2.10** net

Choux-fleurs
d'Italie le kg **1.20** net

Oranges sanguines
Robinson
riches en vitamines C le kg **1.50** net

Chez votre
détaillant
Usego



PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—



Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE

COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____

Demandez partout

eros

SEXUALITÉ ET NATURISME

Série de 5 Nos. richement illustrées de photos nudistes intégrales, 34 fr. No spécimen 7 fr. 50. HUMANA vient de paraître à 6 fr. Paiement par timbres-poste accepté.

Editions Naturistes, 2075 Thielle.

MENUISERIE
DECOPPET et Cie

Evoles 69 - Tél. 25 12 67

VIDANGE

JEAN DUCOMMUN
TRANSPORTS
Neuchâtel
Draizes 78
Tél. 31 24 55

des dépotoirs, citerneaux,
séparateurs d'essence et fosses
septiques avec un véhicule
aspirateur de boue ultra-moderne



Poissons frais

recommandés cette semaine

Filets de perches
Bondelles et filets
Palées et filets

Lehnerr frères
POISSONNERIE
Place des Halles
Tél. 25 30 92
NEUCHÂTEL

COOP dit **OUI**

au suffrage féminin
parce que c'est équitable...

mais il ne suffit pas
de le penser
il faut le dire en votant

Le comité de la F.R.II de Coop Suisse

Décision

Entre six versions de série du petit
transporteur Fiat 850 T:

Fourgon: normal, rehaussé (3 m³) ou vitré.

Fourgon isothermique: normal ou rehaussé.

Combi: 8 places (transport de
personnes et marchandises).

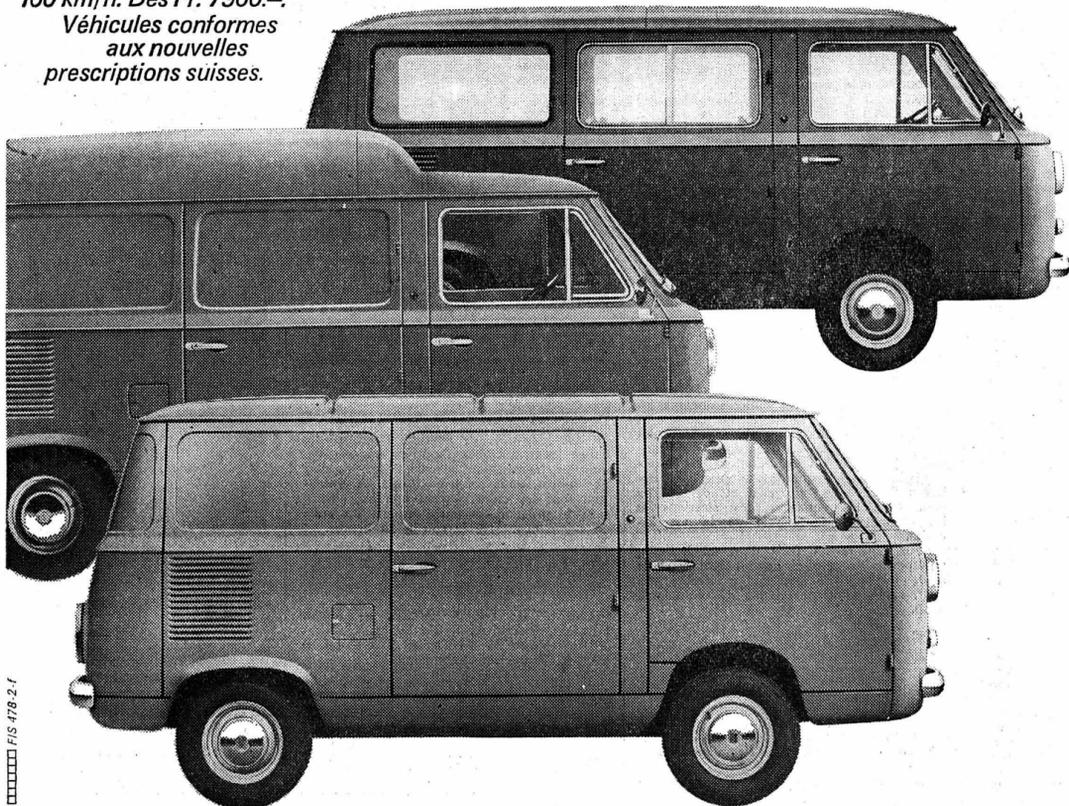
Caractéristiques du Fiat 850 T:
charge utile 600 kg, volume 2,65 m³. Plan de charge
surbaissé (41,5 cm). 903 cm³. 33 CV-DIN.

Boîte à 4 vitesses synchronisées.

Vitesse: plus de

100 km/h. Dès Fr. 7900.—.

Véhicules conformes
aux nouvelles
prescriptions suisses.



COUTURE

retouches de tous
vêtements dames

DAIM-CUIR

Mouton retourné
retouchés, réparés,
etc. par spécialiste
Veston - Pantalon
Toutes retouches
Pittetoud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel
Tél. 25 41 23



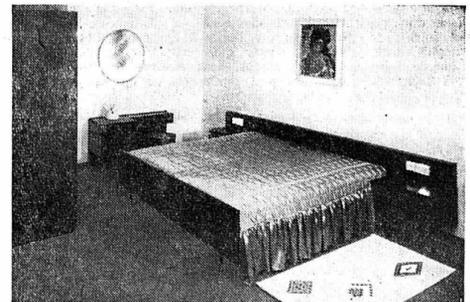
Rideaux-Trousseaux-Tapis
Argenterie-Verrerie-Porcelaine

M. HUGUENIN

Ter-Mars 14 rez-de-chaussée
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 51 55



Chambres à coucher



Nos salons d'exposition, répartis
sur 6 étages, vous permettent d'ap-
précier notre choix extraordinaire
et nos prix raisonnables.

MEUBLES

J. Skrabal S.A.

A PARTIR DE FR. 1300.—

PESEUX (NE) Grand-Rue 38. Tél. (038) 31 13 33
NEUCHÂTEL Fbg du Lac 31. Tél. (038) 24 06 55

Forfait pour transport
et livraison Fr. 40.—.

Financement Sava —
un moyen actuel.

Fiat (Suisse) SA,
1211 Genève 13.

FIAT

BON

Veuillez m'envoyer votre catalogue illustré.

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ Localité : _____

BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

LA RÈGLE DU JEU

Dans le canton de Berne, les écoles primaires ont leurs préposés, bizarrement nommés « gérants ».

rent au Conseil municipal une lettre exposant les arguments en faveur du candidat « dissident ».

Enfin, contrairement au désir de la commission, le Conseil municipal désigna comme « gérant » le candidat présenté par la dissidence.

PETITE GUERRE
Dans une école de langue allemande de notre bonne ville, il s'agissait de nommer un nouveau « gérant ».

FIN DE PARTIE
Cette lettre provoqua les remous que l'on pense. Les signataires de la première lettre n'en apprécièrent pas beaucoup les termes, et le Conseil municipal lui-même en fut choqué.

RIEN CONTRE M. PIANCA
Les signataires précisent qu'ils n'ont « rien contre leur camarade Pianca » mais qu'ils désapprouvent la manière dont l'affaire a été conduite jusqu'ici par les autres étudiants.

FRIBOURG - FRIBOURG

Université: la majorité silencieuse « contre le boycott et la violence »

D'un correspondant: Une pétition des « étudiants de l'Université de Fribourg » a été déposée sur le bureau du recteur Stirnimann, avec une liste de plus de cent signatures, dont 80 de la faculté des lettres.

française». Et cette lettre personnelle ajoutait: « Il est illogique que d'un côté les étudiants réclament le dialogue et que de l'autre ils refusent l'offre de la faculté d'une « discussion fructueuse ».

la faculté des lettres et l'université ou tous étudiants. Nous laissons bien entendu la responsabilité de ces propos à leur auteur qui semble parler au nom d'une partie des étudiants de la faculté.

Molèson-Village sur la sellette

L'AIDE A-T-ELLE ÉTÉ UNILATÉRALE ?

De notre correspondant: Les avances faites par la banque de l'Etat de Fribourg et les Entreprises Electriques fribourgeoises, (1,600,000 fr.), en faveur du centre touristique de Molèson, ainsi que la faillite de l'une des sociétés de la station (celle des restaurants) ont incité M. Joseph Wandeler (PICS, Fribourg) à interpeller le gouvernement au sujet de sa politique touristique.

de l'hébergement, sont dénoncés par l'interpellateur. M. Wandeler demande au Conseil d'Etat de dresser le bilan de la station. Si l'entreprise est viable, l'Etat devrait lui dispenser une aide décisive pour réaliser l'hébergement, dernière étape à réaliser qui ne peut plus compter sur d'énormes fonds privés.

Agression à Fribourg

(c) La police de Fribourg a diffusé récemment un communiqué concernant une agression commise à Fribourg dans la soirée du 29 janvier, entre 20 h 30 et 22 h 30. Un homme de 28 ans, domicilié à Belfaux, a été attaqué par trois bandits, probablement alors qu'il empruntait l'escalier du funiculaire. Il fut menacé avec un couteau, puis violemment frappé avant d'être dépouillé de son argent.

BULLE

Un nouveau président des démocrates-chrétiens

(c) Le parti démocrate-chrétien de la Gruyère (ex-conservateur), qui siègeait à Bulle, s'est donné un nouveau président, M. Henri Steinauer, avocat à Bulle.

AU GRAND CONSEIL FRIBOURGEOIS

Dénonciation de la « pornographie industrielle »

De notre correspondant: Le malaise provoqué en novembre 1970 par la diffusion en Suisse romande de prospectus en faveur d'ouvrages « érotiques » a inspiré à M. Jacques Morard, (démocrate-chrétien) une interpellation concernant la lutte contre la « pornographie industrielle ».

mises en péril. (...) La décadence des mœurs publiques est le signe absolu de la décadence d'une société. (...) Les hommes qui sont aux responsabilités ressentent une peur panique d'être traités de rétrogrades et de puritains. Et pourtant, il faudrait bien choisir entre la santé morale d'un peuple et les profits personnels des employeurs publics.

propos de ce film, il cite Alexandre Astruc: « Le film le plus bas, le plus insultant, le plus vulgaire, le plus répugnant et abject que l'on puisse voir actuellement à Paris n'est pas projeté dans un cinéma, comme on pourrait le croire, dans quelque officine louche du côté de Pigalle plus ou moins tolérée, à l'usage des milliardaires sud-américains sexuellement fatigués, mais dans toutes les salles... »

PREVENTION PUIS REPRESSION

Parlant des moyens légaux dont l'autorité dispose pour combattre « cette corrosion progressive de la moralité publique », M. Morard cite notamment un accord international de 1910 et un arrêté fédéral de 1911, ce dernier invitant les gouvernements cantonaux à agir en collaboration avec le ministère public fédéral. Il propose que le gouvernement fribourgeois prenne donc l'initiative d'une intervention concertée des cantons auprès des pouvoirs fédéraux, lesquels ne pourraient pas alors « se retrancher derrière la notion, beaucoup trop large à notre sens, qu'il se fait de l'obscénité... »

Rétrospective sur le suffrage féminin

DE NOTRE CORRESPONDANT: Vendredi, samedi et dimanche, les électeurs se prononcèrent une fois de plus, sur le suffrage féminin. Il serait intéressant de rappeler la situation dans le Jura et à Bienne lors du vote du 1er février 1959.

lui seul dangereux et il est difficile de faire des pronostics. Le nombre des opposants risque de surprendre même si les arguments contre le vote des femmes sont si peu convaincants, qu'ils ne viennent à l'esprit de personne que ce droit légitime ne puisse pas être accordé aux femmes en 1971.

Des districts des Franches-Montagnes n'a accepté le projet. On enregistra 591 oui, 818 non et une participation de 54 %.

Condamnés pour vols

(c) Dans sa séance hebdomadaire de mercredi, le tribunal du district présidé par M. Otto Dreier, s'est occupé de deux individus accusés de vols par métrier, d'emplois de fausses plaques d'automobile, de fabrication et vols d'outils servant à leurs cambriolages, méfaits commis entre 1966 et 1969. H.C. et J.M., âgés respectivement de 25 et 28 ans, tous deux mariés, ont commis ensemble ou seul, une quinzaine de vols leur rapportant environ 50,000 francs.

CE QUI S'EST PASSÉ EN 1959
En 1959, le district de Bienne acceptait le suffrage féminin par 4569 oui contre 4262 non; Evillard par 110 oui, contre 96 non. La participation était de 50 %.

Le district de Porrentruy avec ses 34 communes enregistra une participation de 53,77 %; 2150 oui et 1839 non. Quatorze communes étaient favorables: Bressaucourt (33 oui, 30 non); Charmoille (38 oui, 35 non); Chevèze (64 oui, 59 non); Cornol (85 oui, 54 non); Courgenay (150 oui, 139 non); Damvart (23 oui, 12 non); Fontenais (120 oui, 59 non); Grandfontaine (37 oui, 9 non); Montignez (29 oui, 27 non); Ocourt (18 oui et 14 non); Pleujouse (15 oui et 9 non); Porrentruy (645 oui, 272 non); Roche d'Or (8 oui, 6 non); et Vendincourt (77 oui, 45 non).

Issue fatale

(c) Le jeune Harald Strigl, 7 ans, domicilié à Bienne qui avait fait récemment une chute au Palais des congrès, est décédé hier des suites d'une fracture du crâne, à l'hôpital de Wildermeth.

L'hôpital sur la sellette

(c) A la suite d'un décret du Conseil exécutif, une enquête a été faite à l'hôpital du district de Bienne en vue de déterminer les causes de la situation financière défavorable de l'établissement. La direction cantonale de la santé publique a publié, il y a deux semaines, le rapport de la commission d'enquête. Celui-ci contient une série de constatations, conclusions et propositions que les amis de l'hôpital ne sauraient qu'adopter sans autre forme de procès. Cependant, elles ont incité le député Hans Hermann, de Nidau, à déposer un postulat au Grand conseil bernois.

UN PROBLEME ÉPINEUX

Le problème est épineux, mais, a estimé M. Bauder dans sa réponse, on ne reviendra pas sur la question de la langue officielle du district de La Neuveville et il ne sera pas donné suite à une requête des employés germanophones de la maison de Châtillon visant à obtenir une traduction allemande des délibérations du Conseil communal de Prêles. Mais en ce qui concerne le problème scolaire, il serait juste, a déclaré M. Bauder, de décharger la commune de Prêles du paiement des écoles de langue allemande. On envisage donc d'appliquer un système de subventionnement cantonal, sur

Un ouvrier brûlé

(c) Hier, à 16 h 10, l'ambulance a dû se rendre sur un chantier de Nidau pour y prendre en charge M. Marcel Spack, domicilié à Wabern. M. Spack avait été brûlé au visage et aux mains. Il a été hospitalisé à Beaumont.

Candidats à la chancellerie bernoise

(c) Les élections à la chancellerie du gouvernement bernois auront lieu le 10 février. La fraction socialiste a désigné M. Kurt Meyer, avocat à Roggwil, qui sera opposé à M. Martin Josi (PAB), président du tribunal à Wimmis. Si le candidat du PAB l'emportait le parti socialiste revendiquerait la vice-chancellerie et présenterait M. André Ory, de Bienne. Enfin, il se confirme que le parti socialiste revendique pour M. André Auroi, président du tribunal I la succession de M. Schweingruber à la cour d'appel. Cette élection aura lieu également le 10 février.

DELEMONT

La vie culturelle

(c) Le groupe d'animation culturelle fondé à Delémont en 1970 a convoqué, sous la présidence de Mme Huguette Tschoumy, conseillère communale, les représentants des sociétés locales, des écoles et des partis politiques, pour leur exposer ses projets. Il envisage notamment des expériences d'animation théâtrale, la visite d'expositions et le développement de l'activité des ateliers de loisirs. Parmi les autres projets figurent l'édition d'une brochure sur l'activité des sociétés locales, l'élaboration d'un programme des manifestations locales et la création d'un service de presse et d'information et une étroite collaboration avec le Centre culturel jurassien. La tâche de ce groupe d'animation sera facilitée par l'aménagement d'un caveau au château. Ancien abri anti-aérien, ce local voûté fera un beau théâtre de poche, qui sera en même temps une salle polyvalente. A l'occasion de son inauguration envisage une série de manifestations dont l'entrée sera gratuite. Une large discussion permet de constater l'accueil favorable que les sociétés locales réservent aux activités qu'elles mettent en lui.

JURA - JURA - JURA

AU GRAND CONSEIL BERNOIS

Pas de classe allemande sur le plateau de Diesse

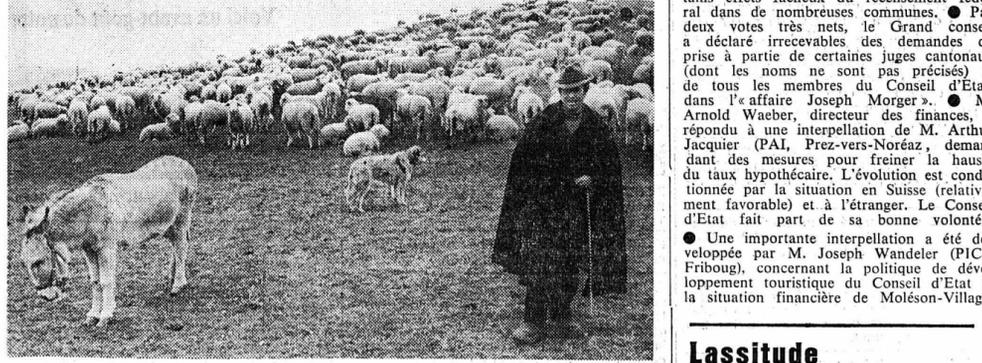
Sur le plateau de Diesse, une demande de création d'une classe allemande formulée par les employés germanophones de la maison d'éducation de Châtillon a suscité l'inquiétude de la population de Prêles. Hier, au cours d'une séance du Grand conseil bernois, cette question a inspiré à M. Erard, (rad. de Nods) une interpellation à laquelle a répondu le conseiller d'Etat R. Bauder, chef du département de police et des affaires militaires. Celui-ci a exclu l'éventualité de la création d'une classe allemande à Prêles, mais a déclaré qu'on envisageait l'introduction d'un système de paiement des écoles de langues étrangères fréquentant les classes allemandes de Doune et de Gléresse.

professionnelles a été acceptée à une forte majorité. Le Conseil exécutif est donc chargé, dans l'esprit même de l'article constitutionnel sur l'encouragement de la gymnastique et des sports « voté par le peuple suisse, de préparer un décret. Les députés ont également adopté un postulat concernant le recrutement (qui s'avère de plus en plus difficile) du personnel des services publics. Une discussion a suivi sur un projet de décret ayant trait à l'organisation de la direction de la police bernoise. Ce texte réglemente le champ d'activité et les attributions de la direction de la police. Le député Arthur Villard (soc., Bienne) a proposé la suppression de la police des étrangers et son remplacement par un service d'accueil et de prévoyance. Il ne s'agit pas, d'ailleurs, selon le député de Bienne, d'« étrangers », mais de travailleurs immigrés. Cette proposition d'amendement a été rejetée par 80 voix contre 4. Le décret sur l'organisation de la police a été finalement accepté par 117 voix contre 1.

Les travaux du Grand conseil

(c) M. Ducotterd, directeur de l'agriculture, a répondu à une motion de M. Edouard Gremaud, demandant l'élaboration d'une loi insistant la précaution financière entre les propriétaires fonciers situés dans une zone de territoire aménagé. Alors même que le principe proposé ne peut pas être retenu tel quel, la motion est admise pour étude et confiée à la commission consultative pour l'aménagement du territoire. M. André Ruffieux (CCS, Cerniat), a développé une motion demandant la création d'un fonds cantonal pour l'entretien des chemins alpestres et forestiers. M. Jacques Morard (CCS, Bulle) a développé une motion concernant la lutte contre la pornographie industrielle. M. Jakob Gutknecht (PAI, Ried) ayant demandé par interpellation que le Conseil d'Etat intervienne une nouvelle fois auprès du DMF pour le maintien de la cavalerie d'armée, M. Ducotterd lui répond que l'affaire est suivie, mais que les difficultés dans le recrutement des dragons pourraient peser lourd dans la balance. M. Gustave Roulin (CCS, Estavayer-le-Lac), a développé une interpellation concernant certains effets fâcheux du recensement fédéral dans de nombreuses communes. Par deux votes très nets, le Grand conseil a déclaré irrecevables des demandes de prise à partie de certaines juges cantonales (dont les noms ne sont pas précisés) et de tous les membres du Conseil d'Etat, dans l'affaire Joseph Morger. M. Arnold Waeber, directeur des finances, a répondu à une interpellation de M. Arthur Jacquier (PAI, Prez-vers-Noréaz), demandant des mesures pour freiner la hausse du taux hypothécaire. L'évolution est conditionnée par la situation en Suisse (relativement favorable) et à l'étranger. Le Conseil d'Etat fait part de sa bonne volonté... Une importante interpellation a été développée par M. Joseph Wandeler (PICS, Fribourg), concernant la politique de développement touristique du Conseil d'Etat et la situation financière de Molèson-Village.

SYMPHONIE PASTORALE



(c) Comme nous l'avons déjà signalé, le troupeau de moutons qui, l'année dernière, avait brouté durant plusieurs semaines les herbes du Laufontains, de la vallée de Delémont et du val Terbi, a repris le même périple. Depuis quelques jours un homme veille sur les quatre cents toisons de laine qui remontent lentement la vallée, se contentant de quelques brins d'herbe verte ayant supporté les rigueurs de l'hiver. Le berger, d'ailleurs, se contente, lui aussi de peu, puisqu'il dort à l'orée de la forêt avec ses bêtes. Il ne peut quitter

le troupeau qu'un moment, le soir, pour aller faire quelques provisions au village le plus proche. Un âne, deux chiens lui tiennent aussi compagnie. Du reste, il ne doit pas trop souffrir de la solitude, car la présence insolite de son troupeau attire à longueur de journée les enfants et les curieux que ce spectacle pastoral ravit. Au terme de ce voyage le troupeau prendra le chemin de Lausanne où les animaux seront tondus une dernière fois avant de franchir la porte des abattoirs... (Avipress - Bévi)

Lassitude en fin de journée ?

Comment la combattre ? Par un bon remontant à base de quinquina, extrait de viande et lacto-phosphate. Le VIN DE VIAL est justement le tonique qui vous conviendra.

VIN DE VIAL

Advertisement for BIK BCH (Banque de Crédit Hypothécaire) featuring a large '1 1/2%' interest rate graphic and text describing their services and the benefits of their savings plans.

Advertisement for 'La vie culturelle' in Delémont, detailing the activities of the cultural animation group, including theater, exhibitions, and community projects.

Advertisement for housing improvement in mountain regions, discussing the challenges of housing in mountainous areas and the role of the cantonal government in providing subsidies.

Advertisement for 'Symphonie Pastorale' featuring a photograph of sheep and text describing a pastoral scene and the availability of a tonic wine to combat fatigue.

COMMERCE

BUREAU FIDUCIAIRE

Installé depuis de nombreuses années serait à remettre pour date à convenir.

Convientrait à comptable qualifié ou expert-comptable ou encore à

AVOCAT ET NOTAIRE

Non sérieux s'abstenir.

S'adresser sous chiffres
P 900036 N, Publicitas S.A.,
Neuchâtel.

A remettre à Lausanne

épicerie-
primeurs

Chiffre d'affaires, 220.000 fr. Loyer : 340 fr. par mois, y compris appartement de 2 1/2 pièces, confort. Disponible tout de suite. Prière de téléphoner au (021) 25 45 21.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

BELLE CHAMBRE A COUCHER, en palissandre, avec lits jumeaux. A l'état de neuf, moitié prix. Tél. 25 05 79.

ROBES, PANTALONS, taille 40; robe de mariée, longue, taille 38, avec accessoires; perruques courtes, état parfait. Tél. 31 51 70. M.-C. Mayor, Grand-Rue 21, Cormondrèche.

MANTEAU DE DAIM 3/4; manteau de cuir noir 3/4; taille 42-44, 50 fr. pièce. Tél. 24 28 42.

CANARIS FEMELLES. M. Garcia, E.-Borel 5, Serrières. Dès 18 heures.

A PRIX REDUIT, TAPIS SMYRNE à nouer main, 180 x 200 cm. Téléphoner au 25 15 85.

CUISINIÈRE ELECTRIQUE en très bon état, 130 fr. Tél. (038) 24 43 55.

PIANO DROIT NOIR, cadre en fer, cordes croisées, bon état, 250 fr. Cent briques pour bibliothèque, stables et élégantes, 40 fr.; deux fauteuils à recouvrir, 10 fr. Tél. 25 01 58.

SUPERBE NICHEE berger belge, Grünendael, pure race. Tél. (038) 55 15 78.

JEUNES CHIENS dalmatiens, père et mère avec pedigree. Tél. 36 12 77.

MACHINE A LAVER AUTOMATIQUE, 5 kg (Hoover Atlantic). Tél. 53 36 73, aux heures des repas.

AU PLUS OFFRANT, pièces d'or 1883, 1927. Adresser offres écrites à 42-683 au bureau du journal.

ARMOIRE; couche; table; maquette pour Märklin avec transformateur. Tél. 33 15 32.

POMMES DE TERRE Bintje. Tél. 53 10 55.

1 TABLE DE SALLE A MANGER A RALLONGE, frêne foncé avec plateau lavable blanc 300 fr.; 4 chaises, frêne foncé, tissu rouge 75 fr. pièce. Le tout état de neuf (6 mois d'emploi). Tél. 33 38 54.

1 LIT D'ENFANT, complet; pousse-pousse avec capote. Tél. 31 60 61.

CHAPEAU DE MARIAGE, blanc, état de neuf. Tél. 24 61 49.

NEUF BOITES DE LAIT GUIGOZ valables jusqu'au 31 août 1972, faut d'emploi. Bas prix. Tél. (038) 55 21 93.

STUDIO, SALON 5 PIECES, état neuf. Bas prix. Tél. 33 46 37, le soir.

BELLE POUSETTE 100 fr. Tél. 47 14 59.

SALLE A MANGER, 1 bureau, 2 fauteuils, 1 divan avec entourage, 1 lit avec coffre, 1 frigo, 1 machine à coudre à pied, 1 cuisinière électrique. Tél. 25 48 06.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE pouvant travailler seule, une fois par semaine. Région Vaud - Maillefer. Tél. 25 99 57.

JEUNE SUISSE ALLEMAND EMPLOYE COMMERCIAL, cherche en vue de perfectionner ses connaissances linguistiques, professeur de langues donnant des leçons privées d'italien à Neuchâtel, (le soir). Adresser offres écrites à M. Jörg Frey, Sablons 47, c/o Maurer, 2000 Neuchâtel.

CUISINIÈRE est recherchée. Emploi conviendrait à dame seule ou couple sans enfants. Nourrie, logée, blanchie. Références exigées. Tél. 25 75 22, interne 69.

FEMME DE MENAGE dest demandée pour le vendredi après-midi, à Serrières. Téléphone 31 40 85, pendant les heures des repas.

RETRAITE est cherché pour service de surveillance. Salaire et entretien complet. Adresser offres écrites à DB 224 au bureau du journal.

PERSONNE CAPABLE de faire la cuisine pour 80 couverts est recherchée pour remplacements. Adresser offres écrites à FD 226 au bureau du journal.

AIDE DE MENAGE est demandée 2 heures chaque matin, excepté le dimanche. Mme Charles Robert, 34, Champ-Bougin. Tél. 25 31 08.

Divers

DAME ROMANDE d'un certain âge cherche dame anglaise pour échange de conversation. Tél. 25 20 30.

QUI DONNERAIT ou vendrait à bas prix, livres d'enfants avec images (Tintin, Spirou, etc.), à un club de gosses? Tél. 24 22 20.

Cours sur les teintes

Les nouvelles teintes printanières pour 1971

Vert corsé, turquoise vif, orange lumineux, lilas tendre—voilà les nouvelles teintes mode pour le printemps 1971. A l'hiver noir-violet, un peu triste, succède maintenant un joyeux printemps avec des couleurs qui engendrent la bonne humeur. Vous tomberez certainement amoureux de l'une de ces teintes pleines de fraîcheur si vous vous entendez à les harmoniser avec votre type. C'est pourquoi, dans notre cours sur les teintes, il ne sera pas seulement question des coloris mode — il sera aussi question de produits de beauté.

vert

Le vert — il faut bien graver cette teinte dans votre mémoire — est l'une des quatre nouvelles teintes mode de ce printemps. Mais attention! Lorsque nous disons que le vert est à la mode, cela ne veut pas dire que vous devez vous habiller de vert de la tête aux pieds. Ce serait trop! Ce sont surtout les im-



* En vente chez tous les dépositaires

MAX FACTOR

Voici un avant-goût de notre nouvelle collection de printemps: Modèle en orlon à 69 francs.

primés (les étoffes imprimées, à dessins) et les ensembles pantalon qui sont verts ce printemps.

Si vous avez les yeux verts, vous avez naturellement beaucoup de chance ce printemps, surtout si vous vous entendez à bien mettre vos yeux en valeur. Max Factor vous y aide. Il a créé une palette de fard* à paupières (California Shadow Collection for envy greens) spécialement pour les yeux verts. Cette palette renferme huit teintes qui s'harmonisent toutes merveilleusement avec les yeux verts.

orange

De nombreuses femmes seront enchantées que l'orange soit à la mode. En effet l'orange est toujours l'une des teintes les plus appréciées. Règle: ce printemps, l'orange ne se porte qu'en robes! Afin qu'il ne produise pas un effet trop «fougueux», combinez-le de préférence avec du beige. Remarque: l'orange est encore plus séduisant s'il trouve dans le visage un contraste raffiné. Max Factor y a pensé quand il a créé The California Shadow Collection for big browns. Dans cette palette* se trouvent réunies huit teintes (du brun chocolat au violet lumineux) qui flattent toutes l'orange.

lilas

Ce printemps, vous ne devez pas vous faire de souci pour votre silhouette. Le lilas est amincissant (tous les articles en lilas sont vendus jusqu'aux très grandes tailles). Le lilas apparaît de nouveau dans les imprimés. On le verra surtout pour les robes, combiné avec le beige ou l'orange. Comme par exemple la robe en orlon, à 69 francs, que vous voyez reproduite ici. Sa teinte de base est le beige, les taches de couleur à la taille sont en lilas clair et lilas foncé. Pour les paupières, les teintes qui conviennent le mieux au lilas sont le gris perle et les bleus tendres. Et naturellement le lilas aussi. Max Factor a réuni huit de ces tons dans sa palette* California Shadow Collection for baby blues.

turquoise

Le turquoise — le nouveau coloris pour les manteaux — est aussi abondamment représenté dans notre collection. Le turquoise requiert beaucoup de doigté. Afin que le turquoise ne fasse pas trop criard, Max Factor a créé une palette de fard à paupières avec quatre teintes particulièrement tendres Shadow Fling.* Et si, en plus vous portez une robe beige sous votre manteau turquoise, vous témoignerez d'un goût très sûr.

spengler

Confection pour dames, messieurs et enfants
BIENNE, angle rue de Nidau / rue Neuve

Demandes d'emplois

RETRAITE CHERCHE TRAVAUX DE BUREAU à mi-temps, ou travaux à domicile. Tél. 41 21 90.

FILLE DE SALLE cherche place à Neuchâtel ou environs. Tél. 41 36 69.

TECHNICIEN-HORLOGER, 65 ans, cherche occupation à mi-temps, éventuellement, plein temps, de préférence, mais pas obligatoirement dans la branche horlogère. Entrée immédiate ou date à convenir. Ecrire sous chiffres 42-684 au bureau du journal.

JEUNE DAME garderait enfant à la journée ou éventuellement à la semaine. Tél. 41 15 40.

Perdus - Trouvés

PERDU LUNETTES MEDICALES dans étui cuir vert foncé. Tél. 25 26 78.

EGARE depuis 2 semaines chat de 18 mois, haut du corps pelage noir ventre et pattes blancs avec taches noires, répondant au nom de Tête de nègre. Région Saint-Blaise. Tél. 33 25 14. Récompense.

A louer

CHAMBRE A JEUNE HOMME suisse. Tél. 25 23 20.

COTE-D'AZUR, SAINT-RAPHAEL, appartement tout confort, dans quartier résidentiel: 3 pièces, cuisine salle d'eau, de plain-pied avec jardin. Pour 5 personnes. 250 fr. par semaine, tout compris. Juillet: 300 fr. Tél. (038) 25 41 42.

A PESEUX, APPARTEMENT tout confort de 3 pièces, grand living, garage, jardin, vue, 550 fr.; charges comprises. Adresser offres écrites à FJ 272 au bureau du journal.

PLACE DISPONIBLE de 18 h 30 à 7 h 30 dans garage collectif, bas de l'Evole, ainsi que week-end. Demande écrite à Pro Infirmis, ruelle Mayor 2.

MEUBLE, POUR COUPLE: 1 chambre et cuisine, au centre. Tél. 25 16 89, dès 19 heures.

QUEST VILLE, PETITE CHAMBRE confortable, bains, pour jeune fille ou dame. Libre immédiatement. Tél. 25 34 80, heures des repas.

GARAGE CHAUFFÉ, eau, électricité, pouvant aussi servir de dépôt, à Bôle. Tél. 41 38 01.

CHAMBRE INDEPENDANTE tout confort, à monsieur sérieux. Tél. 31 22 61, Auvonnier.

BELLE CHAMBRE INDEPENDANTE, chauffée, douche. Tél. 25 06 35.

LOGEMENT MEUBLE pour vacances, au Val-de-Ruz, 2 chambres, 3 lits, confort, jardin. Libre immédiatement. Tél. 53 23 72, le soir.

2 CHAMBRES CHAUFFEES libres tout de suite, rue des Draizes. Tél. 31 38 38.

2 STUDIOS MEUBLES avec confort, pour une ou deux personnes, 1 en ville et 1 à Cressier. Tél. 25 84 40, après 19 heures.

A CORTAILLOD, POUR FIN FEVRIER ou date à convenir, bel appartement, 4 pièces, tout confort, 445 fr. tout compris. Tél. 42 17 29.

BELLE CHAMBRE avec confort, balcon, lift, bord du lac. A monsieur absent pendant le week-end. Tél. 25 76 53.

STUDIO meublé (sans cuisine), pour une personne. Tél. (038) 25 47 33, de 12 à 14 heures.

Demandes à louer

MONSIEUR CHERCHE appartement, 1, 1 1/2 ou 2 pièces, confort. Ville - la Courde - Hauterive. Récompense. Tél. 33 26 44, dès 19 heures.

STUDIO non meublé, ou appartement de 2 pièces, pour début juin, Neuchâtel ou banlieue. Tél. 25 42 25, interne 27.

APPARTEMENT DE 3 PIECES, confort, région Peaseux, pour mai, juin, ou date à convenir. Tél. 25 22 38.

EMPLOYE cherche studio meublé ou chambre indépendante, à Neuchâtel ou environs. Tél. 25 42 25, interne 25.

URGENT, APPARTEMENT MODESTE de 4 chambres, à Neuchâtel ou environs. Téléphone 47 17 09 aux heures des repas.

URGENT JEUNE COUPLE, sans enfants, cherche appartement de 2 ou 3 pièces, à Neuchâtel, ou environs. 100 fr. de récompense. Adresser offres écrites à IM 275 au bureau du journal.

JEUNE COUPLE CHERCHE STUDIO ou logement de 2 pièces, avec ou sans confort, en ville ou environs. Adresser offres écrites à EI 271 au bureau du journal.

HOMME D'UN CERTAIN âge, en très bonne santé, honnête, sérieux, cherche chambre indépendante, au centre de la ville, entre place Pury et avenue du 1er-Mars, loyer modeste. Adresser offres écrites à 291-678 au bureau du journal.

APPARTEMENT POUR INFIRMIERE est cherché pour le 1er avril, 2 pièces, à Neuchâtel, région est si possible. Tél. (038) 25 13 66.

CHAMBRE INDEPENDANTE, quartier université. Tél. 25 11 55.

URGENT. Jeune fille cherche studio, si possible meublé, en ville. Adresser offres écrites à AC 248 au bureau du journal.

Demandes à acheter

SOULEIRS DE SKI Nos 35 et 43. Tél. 42 18 04.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Patinoire couverte: aménagement et financement

Il existe un réel besoin d'avoir à Bienne une patinoire couverte. Ces dernières années, durant les 180 jours que compte une saison, la patinoire a dû être fermée en moyenne 54 jours pour cause de mauvais temps.

Description du projet

Voici quelques extraits du message que le Conseil de ville a adressé au corps électoral:
Le projet demandé se divise en deux parties. Il fallait d'abord l'assainissement, nécessaire depuis longtemps, de la patinoire artificielle actuelle et en-

suite établir un projet pour la couverture de la patinoire I, qui devrait assurer une saison d'hiver ininterrompue pour les sportifs.

La planification a été rendue difficile par les baraques existantes, pour la plupart inutilisables, les installations provisoires, les gradins, ainsi que par la distance restreinte entre les deux patinoires actuelles et l'espace relativement petit à disposition pour la construction et l'ouverture d'une halle. L'aire de la patinoire artificielle est réservée comme terrain de sport dans le plan d'alignement de la ville et, pourtant, il était

clair dès le début qu'il faudrait tenir compte du quartier résidentiel tout proche.

La halle de 80 m de longueur et de 64 m 50 de largeur doit passer aussi inaperçue que possible dans l'ensemble et être éloignée autant que possible des bâtiments existants. Les poutres en treillis métallique, au-dessus du toit, donnent l'illusion de réduire la hauteur de la halle d'au moins 4 mètres. Pour des motifs de circulation routière, l'entrée principale actuelle de la patinoire artificielle, à l'angle rue de la Patinoire-Längasse, ne peut pas être maintenue. C'est la raison pour laquelle l'entrée principale a été déplacée sur la partie sud du terrain.

Le parking actuel demeure et sera même élargi vers le nord, de même les places de parc en bordure de la rue de la Patinoire, qui peuvent encore être agrandies.

Financement

Le montant supputé sous déduction des contributions qui seront octroyées, ne doit pas être mis à disposition à fonds perdu, mais sous forme de prêt sans intérêts. Toutefois, même ainsi, il y a peu de chances que la Coopérative de la patinoire soit en mesure d'effectuer un jour des remboursements.

La Société du Sport-Toto alloue en général pour la mise sous toit de patinoires artificielles un montant forfaitaire de 20,000 francs. Sur les autres frais de construction, pour autant qu'ils concernent des installations servant à la pratique du sport (sans les installations pour les spectateurs et le restaurant), on peut espérer une subvention de 15 pour cent du Sport-Toto. Pour obtenir ces subventions, la Coopérative de la patinoire doit être elle-même le maître de l'ouvrage. C'est la raison pour laquelle nous avons prévu la création d'un comité de construction indépendant qui aura la compétence d'adjuger les travaux. Par ailleurs, la Coopérative de la patinoire devrait essayer de se procurer de l'argent en organisant une campagne, tombola ou loterie, pour apporter au moins une modeste contribution aux frais d'aménagement. Les subventions seront à déduire du prêt à accorder.

Récapitulatif des frais

Conformément au devis de l'architecte, il faut prévoir les dépenses suivantes:

Travaux préliminaires 341,680 fr.;
construction des bâtiments 4,896,453 fr.
55; travaux aux alentours 166,491 fr.;
frais accessoires de construction 9741 fr.
45; mobilier, etc. 35,634 fr., total
5,450,000 francs.

Pour 69,490 m³ d'espace bâti, le prix du m³ s'élève à 74 francs. Il n'a toutefois qu'une signification toute relative, étant donné qu'il s'agit de la construction d'une halle. Le projet d'aménage-



Le chauffage des vestiaires actuels. (Avipress - Guggisberg)

ment est adéquat. L'office municipal d'architecture l'a examiné et approuvé.

Un vœu pour terminer

On ne saurait mieux terminer cette présentation de la future patinoire couverte que de formuler le vœu, qu'une fois érigée, les principaux et enthousiastes promoteurs ne se retirent pas, et comme ce fut le cas pour le Palais des congrès, laissent la charge de se débrouiller à leurs suivants.

Adrien GUGGISBERG

Plan d'alignement pour le complexe scolaire Tilleul-Madretsch

Vendredi, samedi et dimanche 5, 6 et 7 février 1971 le corps électoral de Bienne aura à se prononcer sur le plan d'alignement pour le complexe scolaire Tilleul-Madretsch, y compris une surface libre pour deux écoles normales. Voici à ce sujet quelques extraits du message municipal:

D'entente avec la Commune municipale de Bienne, l'Etat de Berne envisage la construction, à l'est de l'école primaire du Tilleul, des bâtiments et des installations annexes nécessaires, tant pour « L'Ecole normale des institutrices Seeland », que pour « L'Ecole normale de Bienne ». Pour réaliser cet important programme de construction, une surface supplémentaire de 13,000 à 15,000 m² de la parcelle forestière cantonale No 4731, doit être déboisée. Le Conseil exécutif du canton de Berne a accordé le 15 mai 1970 l'autorisation de coupe nécessaire.

Nouvelle base juridique. En relation avec l'école existante et le chemin de la Ciblerie déjà aménagé mais non encore approuvé par un plan, ainsi que particulièrement en vue des nouveaux bâtiments scolaires à construire pour les 2 écoles normales, une modification du plan d'alignement s'avère indispensable.

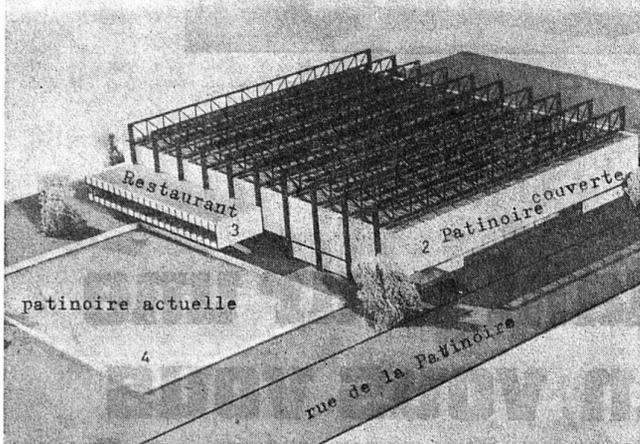
Les alignements des bâtiments et des routes approuvés, dans la région du che-

min de la Ciblerie, sont supprimés et remplacés par un alignement correspondant aux routes qui ont été construites.

Alors que la région sise à l'ouest du chemin de la Ciblerie demeure en zone de construction IV, toute la région des bâtiments scolaires est déclarée surface libre et de verdure, pouvant servir à la construction de bâtiments publics. La surface à déboiser précitée est incluse dans cette région. Cointement, l'alignement approuvé de la zone forestière frappée d'une interdiction de bâtir est supprimé. Une route de 5 m 20 est prévue dans le plan comme voie d'accès à la place de parc projetée dans la région de la parcelle No 8678.

Un critérium cycliste international professionnel à Bienne?

Nous apprenons que les organisateurs du premier critérium cycliste pour amateurs-élite disputé le 5 septembre 1970, envisagent de faire courir une même épreuve, mais réservée aux professionnels internationaux, et cela à quelques jours du tour de Suisse. Excellente idée, qui ne mérite plus que confirmation.



Le projet de patinoire couverte à Bienne.

PATINOIRES ET INVALIDES

Lisant toujours avec intérêt la campagne qui se déroule depuis quelques semaines déjà concernant la votation importante sur la nouvelle patinoire couverte de la ville, je ne puis m'empêcher de rendre attentifs les autorités ainsi que les ingénieurs et architectes qui ont présenté le projet fort intéressant et valable, sur le problème des handicapés. Je leur poserai donc la petite question suivante: ont-ils prévu dans leurs plans la suppression des barrières architecturales pour les invalides; ces derniers en nombre toujours plus grand qui ne peuvent pas pratiquer le sport auraient-ils le droit d'assister aux rencontres de hockey et galas artistiques ce qui ne serait qu'une modeste compensation. L'Association suisse des Invalides a édité l'année dernière une brochure très bien conçue qui a été adoptée par les autorités fédérales concernant les normes officielles afin

de faciliter l'intégration et l'accès aux invalides en chaise roulante. Ces normes et modifications ne gênent en aucun cas les valides.

Il serait donc regrettable que la ville de Bienne fasse une nouvelle erreur semblable à celle de la construction du Palais des congrès qui est une réalisation pour les yeux mais il faut le dire avec regret pas pratique pour les grands handicapés qui ne peuvent s'y rendre qu'avec peine et l'aide de tiers.

Plusieurs cantons ont décidé qu'ils n'octroyeraient plus aucun subside à toute nouvelle construction publique qui ne serait pas d'accès facile aux invalides en fauteuil roulant.

Souhaitons que, cette fois, l'argent des contribuables, parmi lesquels se trouvent aussi des invalides, soit bien utilisé et réponde aux besoins de tous. C'est dans cet esprit que j'appuierais le projet. (Un handicapé de la ville)

Etat civil de Bienne

PROMESSES DE MARIAGE

19 janvier. Rufenacht Walter, mécanicien, à Granges, et Weibel Thérèse, à Bienne; Lanz Ernst, correspondant, à Bâle, et Perrenoud Hédy, à Bienne. — 20. Christ Fritz, tourneur, et Kaesermann Carmen, à Bienne; Cordina Laurent, rhabilleur, et Fouraux Raymonde, à Bienne; Nunez Félix, caviste, et Azabal Juliana, à Bienne. — 22. Buser Fred, ingénieur HTL, à Breitenbach, et Gerber Barbara, à Bienne; Saurer Pierre, assistant d'université, à Berne, et Hewitt Barbara, à Bienne; Moreno Michel, opérateur, à Mulhouse, et Mojon Chantal, à Bienne. — 25. Zullo Girolamo, manoeuvre, à Bienne, et Scuderi Anna, à Lenzburg; Freudiger Robert, étudiant, à Bienne, et Choquart Claudine, à Berne; Bandini Arrigo, maçon, et De Carli Alba, à Bienne.

CARNET DU JOUR

Apollo (tél. 2 31 23), à 15 h et 20 h 15: Myra Breckinridge — Homme ou femme, jusqu'au 7 février.
Capitole (tél. 2 25 47), à 20 h 15. Et que ça saute.
Elite (tél. 3 67 97), à 15 h et 20 h 30: Noblesse oblige jusqu'au 7 février.
Lido (tél. 3 66 55), à 15 h et 20 h 15: Borsalino.
Méto (tél. 2 28 87), à 20 h, mercredi, samedi, dimanche à 15 h: Le retour des sept — Ce saulard d'inspecteur Sterling jusqu'au 9 février.
Palace (tél. 2 32 22), à 15 h et 20 h: Unsere Pauker gehen in.
Rex (tél. 2 26 25), à 15 h et 20 h 15: Waterloo, jusqu'au 9 février.
Roxy (tél. 2 11 77), à 15 h et 22 h: La fille de Madame, à 19 h: La Liaison particulière jusqu'au 7 février.
Scala (tél. 2 26 45), à 15 h et 20 h 15: Tora... Tora... Tora...
Studio (tél. 2 17 37), à 15 h et 20 h 15: Dracula jagt Frankenstein.

DIVERTISSEMENTS

Astoria: 4 lustigen Tiroler Buabn.
Bonne Auberge: Chaque samedi soir, divertissement musical.
Café-bar Saint-Paul: Mercredi, vendredi, samedi et dimanche: divertissement musical. Mercredi soirée dansante.
City-Center: Vendredi, samedi soir ainsi que dimanche après-midi: Disc-Jockey François Bauder.

Chambord Night-Club: Le pianiste Patricia Arley.
Domino: Le Sextett Bruno Bianchi. Tous les soirs attractions internationales.
Fantasio: L'orchestre Dorados.
Seefelds: Disc-Jockey Ringo. Light-Show.
Hôtel Rotonde: Samedi, dimanche, divertissement musical.
Stadthaus Nidau: Le pianiste Léo Freitag.
La Chartreuse: Bar à l'étage, tous les soirs ambiance créée par des pianistes amateurs.
Club-Hôtel Palace: Le pianiste Paul Chapelle.

EXPOSITIONS

Galerie d'art Lyss: Paul Wyss, jusqu'au 14 février.
Galerie Pot-Art: J.-P. Hänni, jusqu'au 20 février.
Galerie 57: U. Raussmuller, jusqu'au 27 février.

Médecin de service: tél. 6 55 66 (police renseigne).
Dentiste: Dimanche, tél. 7 23 85 et 11.

Pharmacie: de nuit et du dimanche, pharmacie Schurch, rue de Nidau 36, tél. 2 43 54.

Service permanent du jeudi: Pharmacie de la Gare, av. de la Gare 36, tél. 2 52 57. Pharmacie centrale, Dr J. Jolissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.

Un rendez-vous à ne pas manquer au printemps prochain:

LA QUINZAINE COMMERCIALE DE NEUCHÂTEL

du 25 mai au 5 juin 1971

COMPTOIR DES PAPIERS PEINTS

couleurs & vernis

Seyon 15

PARQUET SOL

Philippin & Rognon

PARQUET LINOLÉUMS

Ponçage Imprégnation Réparation PLASTIQUES

TAPIS DE FOND

tendus ou collés

Moquette — Bouclé — Tufting Tapisom — Siftor — Stammflor, etc.

Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel ☎ 25 52 64

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Tobler-O-rum, vous connaissez?

C'est une merveille à nulle autre pareille. Jugez plutôt: des raisins bien mûrs gorgés de bon rhum, puis enrobés de chocolat fin.

Tobler-O-rum

DELICIEUX CHOCOLAT AU LAIT-NOÏSETTE AVEC RAISINS AU RHUM

On en a le rhum à la bouche!

Chocolat Tobler De renommée mondiale

II. Électrices, électeurs!

Pour l'élection des conseillers aux Etats par le peuple,
Pour les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité,
Pour l'aide complémentaire à la vieillesse, aux survivants et aux invalides,
Pour l'assurance-maladie aux personnes âgées,
Pour l'amélioration de l'assurance-maladie,
Pour la formation professionnelle,

Le Cartel syndical cantonal neuchâtelois vous engage à voter 6 fois OUI

les 6 et 7 février 1971.

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 3 L'obtention d'un crédit rapide ne rend service qu'une fois. Vous en profiterez encore mieux si vous bénéficiez aussi d'une limite de crédit supplémentaire — car vous pourrez ainsi obtenir en tout temps de l'argent frais en 10 minutes. Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.— à fr. 25000.—.

Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle Téléphone 022 24 63 53 8021 Zürich, Strehlgasse 33 Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP Domicile _____ T/ 391

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons :

- 1 fraiseur qualifié**
sur fraiseuse neuve ;
- 1 rectifieur qualifié**
sur rectifieuse neuve ;
- 1 peintre sur machine**

Nationalité suisse ou étrangère.

Nous offrons caisse de prévoyance, assurances collectives.

Faire offres à la maison E. Hofmann & Cie S.A., mécanique de précision, 2072 Saint-Blaise.



Laubscher Präzision

Nous cherchons, pour la fabrication de pièces d'appareillage,

DÉCOLLETEURS
sur tours Escomatic

Entrée immédiate ou à convenir. Activité intéressante et bien rétribuée.
Un appartement pourrait être mis à disposition, dès février 1971, à des conditions favorables.

Faire offres de service, avec indication sur l'activité antérieure,
Laubscher Frères & Cie S.A.
Vis et décolletages de précision, Morat.
Tél. (037) 71 22 43.



cherche pour son département

«Pignons»

PERSONNEL
FÉMININ
ET MASCULIN

Faire offres à Axhor S.A.,
2054 Chézard. Tél. (038) 53 22 75.

AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir

ouvrières

de nationalité suisse ou étrangère.

Prière de se présenter ou de téléphoner à
AGULA S.A., manufacture d'aiguilles pour
machine à tricoter, chemin des Noyers 11,
Serrières-Neuchâtel, tél. 31 19 02.

LOOPING

cherche

EMPLOYÉ(E) DE FABRICATION

qui serait chargé (ée) du

PLANNING

de la mise en chantier des commandes et de leur acheminement dans la fabrication.
Travail intéressant et indépendant. Place stable.
Date d'entrée à convenir.

Adresser offres à **Looping S.A.**, ou se présenter à la manufacture de réveils et de pendulettes, rue de la Gare 5a, 2035 Corcelles (NE).
Tél. (038) 31 77 33.

FABRIQUE MARET BÔLE

et son département de **PESEUX**

cherchent :

deux micromécaniciens

ayant des aptitudes pour un travail indépendant sur outillages et prototypes pour machines horlogères. Une formation, pour mécanicien non spécialisé, peut être envisagée ;

ouvriers à spécialiser

sur des opérations d'usinage et de contrôle dans le domaine de la pierre d'horlogerie.

Transport du personnel à disposition.
Horaire libre

Entreprise Daniel GILLIÉRON,
Transports en tous genres,
2017 BOUDRY. Tél. (038) 42 11 89
cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, un

CHAUFFEUR
DE POIDS LOURD

expérimenté, pour travail varié avec camion-grue.
Place stable et bien rémunérée.

FABRIQUE MARET BÔLE

et son département de **PESEUX**

cherchent

des ouvrières

capables d'exécuter des travaux fins et propres dans les domaines de la miniaturisation et de l'horlogerie.

Transport du personnel à disposition.
Horaire libre.

Fabrique d'horlogerie, à Neuchâtel, cherche

METTEUSES EN MARCHÉ

à domicile.

Adresser offres écrites à FH 253 au bureau du journal.

Banque des lettres de gage

à Zurich
cherche, pour le 1er mars ou date à convenir
jeune

EMPLOYÉE
DE COMMERCE

consciencieuse pour la correspondance française et travaux de bureau en général.
Possibilité de se perfectionner en allemand.
Formation commerciale désirée.
Ambiance agréable dans petit cadre d'un important institut de finances, au centre de la ville, conditions de salaire appropriées.

Veuillez adresser votre offre à la :

Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire.
Börsenstrasse 21, 8001 Zurich,
tél. (051) 25 79 66.

Nous cherchons

architectes ETS et
dessinateurs-architectes

désirant collaborer activement à l'étude et à l'exécution de différents travaux importants tels que : hôpitaux et stations diverses.

Nous attendons la postulation de candidats faisant preuve d'initiative, capables d'apporter, à une jeune équipe, leurs connaissances techniques et leurs idées originales.

Sans tarder les personnes compétentes auront des responsabilités à assumer dans les postes qu'elles occuperont, ce qui leur permettra de mettre leurs qualités en valeur.

Prière d'adresser offres à MM. Ph. Vasserot et R. Widmer, architectes, 4, chemin des Jardillets, 2068 Hauterive. Tél. (038) 33 18 93.

Je cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

employé(e) d'assurance
qualifié(e)

Travail intéressant et varié. Situation indépendante pour personne capable.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats, à **ANDRÉ GAVILLET**, « Zurich », compagnie d'assurances, case postale 1145, 2001 Neuchâtel.



En optant pour une
Austin, vous vous
éviteriez ce genre de
traction avant.

Les routes verglacées restent certes parsemées d'embûches, mais la traction avant vous aide à les surmonter. Mieux encore, la traction avant d'une Austin à moteur transversal, placé directement au-dessus du train avant, et à suspension Hydrolastic.

Un exemple: Vous amorcez un virage sur la neige glissante. Les roues avant motrices de l'Austin tirent la voiture dans la courbe, selon la trajectoire précise que vous lui faites suivre en braquant. (Des roues arrière motrices, par contre, propulsent toujours le véhicule en ligne droite.) De plus, le poids du moteur transversal presse les roues contre la chaussée, renforçant du même coup leur contact au sol. La suspension Hydrolastic, elle, absorbe les irrégularités du revêtement et assure à la voiture une tenue de route optimale. Résultat: une Austin passe magistralement.

On dirait que l'Austin a été spécialement créée pour l'hiver. Non seulement en raison de son comportement routier, mais plus encore à cause de son insensibilité au froid extrême. Elle ne possède en effet pas d'amortisseurs dont l'huile épaisirait. Sa boîte est lubrifiée à l'huile moteur, qui

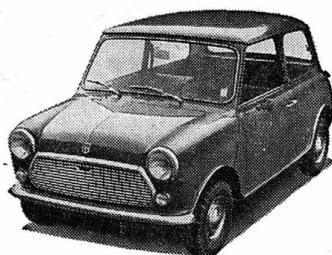
demeure fluide à des températures où l'huile de boîte se figerait irrémédiablement. Tous ses éléments sont surdimensionnés. Des années durant, elle reste à l'abri de la rouille. Son système d'allumage, protégé contre l'humidité, exclut toute difficulté de démarrage.

Vous qui aspirez plus aux joies qu'aux peines hivernales des automobilistes, conduisez une Austin. Ce surcroît de sécurité sera du reste le bienvenu tout au long de l'année.

Chaque modèle Austin est fidèle à la conception sans pareille de la marque. A commencer par les fameuses Mini et Clubman, à partir de Fr. 5990.-. Suivent les populaires Austin 1100 et 1300, dont la sportive 1300 GT qui développe 71 CV. Vient ensuite la Maxi 1500, une innovation dans la classe moyenne. Enfin, la plus grande et la plus puissante, la 1800 S avec ses 100 CV, constitue le couronnement de la conception Austin et offre un habitacle aux dimensions inégalées.



British Leyland Switzerland, Badenerstrasse 600, 8048 Zurich, tél. 01 54 56 00



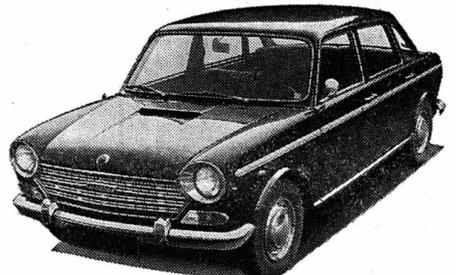
Mini 1000, 5/41 CV, 6365.-



1300 DL, 4 portes, 6/58 CV, 8425.-



Maxi 1500, 5 portes, 8/74 CV, 10 675.-



1800 S, 4 portes, 9/100 CV, 12 790.-

On cherche tout de suite

fille ou garçon
de cuisine

ou une personne de 7 h 30 à 14 h 30.
Congé le samedi et dimanche.
Réfectoire Suchard.
Tél. (038) 25 01 21.

On cherche

OUVRIER
avec permis de conduire

Travail varié. Poste de confiance. Salaire au mois.
Beau logement à disposition.
Adresser offres écrites à DF 251 au bureau du journal.

CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager

PERFO-VÉRIFICATRICE

- Entrée immédiate ou à convenir
- Formation complète désirée, avec quelque pratique
- Salaire et prestations sociales modernes.

Faire offres au Secrétariat général des Câbles électriques, 2016 Cortaillod. Renseignements téléphoniques : (038) 42 12 42.

CABLES CORTAILLOD

FAN SPORTS



L'EXPRESS

hockey sur glace

Arne Stroemberg dit de lui : «Il a un talent absolu de hockeyeur»

Alexandre Maltsev : à 21 ans c'est un des atouts des Soviétiques en vue des «Mondiaux» de mars

Arne Stroemberg, entraîneur des «Tre Kronor», ayant vu jouer Alexandre Maltsev, a dit de lui «qu'il avait un talent absolu de hockeyeur». C'était il y a un

an, lorsque Maltsev venait juste d'avoir 20 ans et d'obtenir une place dans la première sélection soviétique. Il faut dire que Stroemberg a pris quelques risques en fournissant une appréciation aussi entusiaste. Maltsev est à la hauteur et s'est distingué aux championnats du monde 1970 à Stockholm où il a été inclus dans la sélection symbolique des «étoiles». De nombreux hockeyeurs, même très doués, n'arrivent pas à réaliser ce rêve : la voie conduisant à la célébrité mondiale est longue et difficile. Maltsev l'a parcourue d'un trait, comme si le succès précoce était prévu dans sa carrière de hockeyeur.

On peut aussi supposer que Maltsev a eu tout simplement de la chance. A 18 ans il joua au «Dynamo», dont les joueurs sont entraînés par Arkadi Tchernychev. Ce dernier et Anatoli Tarassov sont également entraîneurs de la sélection soviétique. Jouant au «Dynamo» sous la direction d'Arkadi Tchernychev, Maltsev avait 18 ans et devait aussi logiquement jouer dans la sélection nationale. Puis ce fut sa participation aux championnats du monde avec des partenaires qui triomphèrent plus d'une fois à ces championnats et qui se préparaient à y triompher encore.

Signalons qu'après le tournoi de Stockholm (1970), Maltsev a dit que son succès dépendait beaucoup de ses partenaires, les remarquables Viatcheslav Starchinov et Valeri Nikitine, plusieurs fois champions du monde, qui le servaient merveilleusement pour marquer.

Malgré l'absence de jouer dans la sélection et de profiter de ces heureuses circonstances, Maltsev devait faire son apparition au «Dynamo». Pour cela, il aurait eu peu de chance et peut-être même aucune chance, sans son talent hors pair. Il est né et a grandi dans la petite ville industrielle de Kirovo-Tchepetski, située entre la Volga et l'Oural, à un millier de kilomètres de Moscou. On aime aussi le hockey dans cette contrée, on y organise des tournois, des équipes disputent les compétitions de la république, mais il y a tout de même loin de Kirovo-Tchepetski à Moscou...

Et Maltsev n'en espérait pas autant. Tout simplement il aimait le sport : l'athlétisme, le football et le hockey. Il avait neuf ans lorsqu'il essaya pour la première fois ses forces sur une patinoire. Il joua dans l'équipe de sa cour. Ensuite il disputa des compétitions entre des équipes d'enfants de la ville et fut remarqué par les entraîneurs du club local «Olympia» qui l'invitèrent à jouer dans l'équipe minime de ce club. Il défendit les couleurs du club

«Olympia» jusqu'au printemps 1967, année où l'équipe de Kirovo-Tchepetski joua sa meilleure saison et remporta le titre de championne de la Fédération de Russie. A cette époque, l'écolier Alexandre Maltsev était déjà le «leader» de l'attaque de son équipe qu'il aida à remporter des victoires sur la voie conduisant au titre de champion de la Fédération de Russie, mais il ne se considérait pas encore comme un vrai hockeyeur, un homme pour qui le hockey est la vocation. Tout simplement, il aimait pratiquer son sport. Il jouait aussi au football, bien d'ailleurs car, un an plus tard, Constantin Beskov, entraîneur chef des footballeurs du «Dynamo V (Moscou)» qui vit Maltsev sur le terrain vend les entraîneurs d'élite des hockeyeurs du «Dynamo», proposa au débutant d'essayer ses forces dans le football. Maltsev refusa car il avait déjà compris que le hockey était à la fois son grand amour et son destin.

La première saison de Maltsev au «Dynamo» (1967-1968) fut un échec. Il se blessa au pied à l'entraînement et ne put participer qu'à la moitié du championnat. Sur la fin du tournoi seulement il retrouva sa condition et put se distinguer à plusieurs occasions, prouvant ainsi qu'Arkadi Tchernychev ne s'était pas trompé. Le débutant du «Dynamo» fut stable en hiver 1969. On l'inclut dans la sélection nationale des juniors et en janvier il participa aux championnats d'Europe d'où il revint non seulement champion du continent mais aussi meilleur attaquant du tournoi. Cette attention valant son prix, Maltsev fut inclus dans la sélection nationale soviétique. En mai 1969 Alexandre Maltsev devint champion du monde à Stockholm. Il est vrai qu'il s'y rendit comme remplaçant, apparaissant épisodiquement sur la glace, lors des éliminatoires de l'équipe d'Europe. Le disputant de véritables championnats l'année suivante, toujours à Stockholm où, pour la deuxième fois, il remporta le titre mondial et où son nom fut cité dans l'équipe des «étoiles» mondiales.

Aujourd'hui de nombreux commentateurs et entraîneurs considèrent Alexandre Maltsev comme le meilleur attaquant du hockey soviétique. Ce n'est déjà plus un simple exécutant de talent, au tir puissant qui pourrait envier Pirsov, Starchinov et Viktorov, c'est maintenant le «leader» incontesté du tripléte le plus percutant du championnat d'URSS, tripléte qui est aussi appelé «tripléte de choc du Dynamo» et qui, aujourd'hui, joue à 100 pour cent dans la nouvelle sélection nationale.

Après la longue domination du CSCA et du «Spartak» dans le hockey soviétique, l'actuel succès du «Dynamo» qui mène nettement en championnat de l'URSS, est interprété comme une surprise. On écrit beaucoup au sujet du jeu des hockeyeurs du «Dynamo», on les flatte, sans oublier de souligner les mérites particuliers du tripléte de Maltsev.

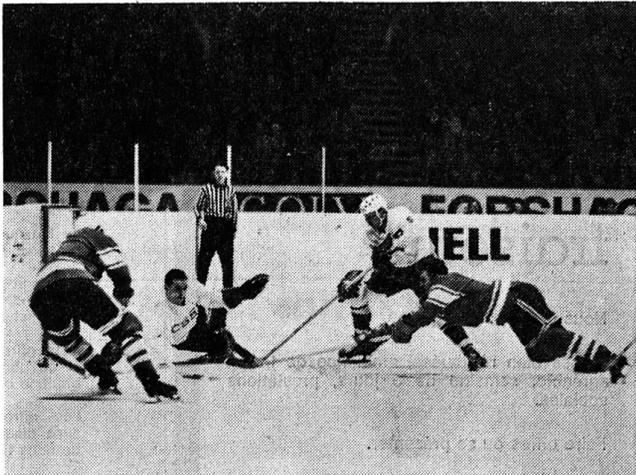
UNIVERSELLEMENT CONNU Mais il faut dire que c'est seulement à la fin de 1970 qu'Alexandre Maltsev est devenu universellement célèbre. Disons que jamais auparavant, il n'avait été objet de tant d'éloges. Un jour, Arkadi Tchernychev a remarqué non sans raison que ces éloges n'étaient pas pour lui faire du bien : il n'est pas sage de flatter autant un hockeyeur qui n'a que 21 ans et qui devra jouer longtemps encore.

En attendant, il semble que la célébrité n'a pas d'emprise sur Maltsev. Il joue chaque match comme si pour la première fois il faisait son apparition sur la glace.

Il se donne entièrement à la lutte, à l'attaque. Il est toujours dans l'attente du palet ou de la possibilité de démarquer impétueusement, il se déplace beaucoup sur le terrain à la recherche de meilleures positions pour attaquer, il accepte volontiers le hockey de force, risquant d'être pressé contre le bord, autrement dit, il se donne entièrement au hockey qu'il aime plus que les éloges.

INTUITION ET INSPIRATION Maltsev est varié sur le terrain. Maniant à perfection la crosse et très rapide de surcroît, il sait pénétrer dans la zone adverse. Ses attaques sont dangereuses et paraissent très efficaces des tribunes, car Maltsev patine en souplesse, même avec une certaine élégance, donnant l'impression de tromper facilement les arrières adverses. Probablement que cette sensation de légèreté et de facilité dans le jeu de Maltsev est due au fait qu'il exécute de nombreuses feintes par intuition, par inspiration. C'est probablement l'abondance de solutions et d'actions intuitives dans le jeu de Maltsev qui a autorisé Stroemberg à qualifier Maltsev de hockeyeur au talent absolu.

Vladimir KIRILLUK



AVANT. — Depuis plus de dix ans l'URSS domine le hockey sur glace. Ses anciens joueurs — à l'image de Boris Majorov (à droite), Starsinov (à gauche, de dos) — ont, eux aussi, joué un rôle d'importance. Aujourd'hui, la nouvelle vague, Maltsev en tête, prend la relève. (Archives)

Cadres suisses : pas de chômage

A la demande de l'entraîneur national Harold Jones, la commission technique de la Ligue suisse a décidé de mettre sur pied trois matches d'entraînement dans le cadre de la préparation de l'équipe nationale en vue du tournoi mondial. Le nombre de joueurs convoqués permet à l'entraîneur national de former deux équipes qui seront opposées avec comme objectif la mise en pratique des enseignements du camp d'entraînement de La Chaux-de-Fonds et le travail des automatismes.

Ces trois rencontres auront lieu mercredi 10 février (20.15) à La Chaux-de-Fonds, vendredi 12 février (20.00) à Lyss et dimanche 14 février (15.00) à Zoug.

Trois autres matches d'entraînement entre l'équipe nationale et une formation tchécoslovaque seront organisés sur ces mêmes patinoires entre le 26 février et le 3 mars.

Tour de relégation POUR LA GLOIRE...

Viège-Langnau 3-7 (1-4, 1-1, 1-2). Devant 1500 spectateurs, Viège et Langnau ont présenté un match rapide et plaisant. Malgré l'absence de Lengweiler, la première ligne bernoise, avec Schenk et Bruno Wittwer (cinq buts) fut une arme déterminante pour les visiteurs.

Classement : 1. Langnau, 7/11 ; 2. Viège, 8/10 ; 3. Zurich, 7/4.

patinage artistique CHAMPIONNAT D'EUROPE

Nepala va conquérir un troisième titre

Ondrej Nepala, le jeune étudiant tchécoslovaque déjà couronné champion d'Europe en 1969 en Allemagne et en 1970 en URSS, va conquérir un troisième titre à Zurich. Il a achevé les figures imposées avec une marge de sécurité très nette : 46 points le séparent du Soviétique Tcheverouchkine à l'issue de la première partie de la compétition. Le Soviétique a cependant réalisé une sorte d'exploit en obtenant une cotation légèrement meilleure que Nepala dans le dernier exercice imposé, le paragraphe bracket avant.

La domination de Nepala n'a surpris personne. Elle était attendue après que l'on eut enregistré les forfaits du Français Pera et de l'Allemand de l'Est Zaeller, respectivement deuxième et troisième il y a un an à Leningrad.

Du côté suisse, Daniel Honer a perdu une place au profit du Français Mrozek au cours des deux dernières figures imposées, mais il reste néanmoins parmi les dix premiers. Il devrait pouvoir améliorer son classement (neuvième) au cours des figures libres.

Les deux dernières danses imposées ont particulièrement bien réussi aux Allemands Angelika et Erich Buck. Le couple germanique a pratiquement refait le retard qu'il comptait sur les champions du monde, les Soviétiques Ludmilla Pachomova et Alexander Gorchikov après la première partie des imposés.

Lors du programme libre, le couple germanique a une chance sérieuse de créer la surprise, le chef du jury, un Britannique, exigeant un plus grand respect des règles de la danse de la part des Soviétiques qui prennent certaines libertés dans un programme plus spectaculaire que classique.

Le couple helvétique Tatiana et Alessandro Grossen s'est facilement maintenu à son quinzième rang.

football

Courte, mais précieuse victoire de l'Angleterre à Malte

L'Angleterre, ex-championne du monde, a dû se contenter d'un maigre 1-0 obtenu au dépens de Malte dans son premier match du championnat d'Europe. Le seul but de cette rencontre jouée en partie sous la pluie au stade de Gzira de la Valette, a été obtenu par Martin Peters (Tottenham) : à la 35ème minute, il a placé un tir

imparable des dix mètres sur une passe de Norman Hunter.

Devant 30.000 spectateurs (le stade était complet), les Anglais n'ont visiblement jamais été à leur aise sur le terrain de terre battue. Ils n'ont connu que de brèves périodes fastes. Leur tâche ne fut il est vrai pas facilitée par les Maltaïtes qui, survoltés par les encouragements de leur public, ont fourni un très bon match (sans doute le meilleur qu'ils aient jamais joué dans une compétition internationale). Leur gardien Alfred Mizzi fut particulièrement brillant.

L'Angleterre s'alignait avec quatre néophytes : Alan Harvey (Everton), Roy McFarland (Derby), Joe Royle (Everton) et Martin Chivers (Tottenham).

ski

«L'or blanc» se faisant rare, les grandes épreuves bouleversées

Les 36mes épreuves de l'Arlberg-Kandahar : un rôle capital

La descente féminine annulée et remplacée par une autre descente aux Etats-Unis, la descente masculine transférée vers Heilbrunn, le seul coureur complet encore capable de brigue la première place. Karl Schranz, qui souffre toujours d'une cheville mais qui traverse également une crise morale, a en effet décidé de ne pas courir la descente du Kandahar, abandonnant ainsi toute chance de remporter sa troisième coupe du monde.

toute sa valeur, il n'a encore marqué que 15 points. Mais, à Crans-Montana, les regards seront surtout tournés vers Heilbrunn, le seul coureur complet encore capable de brigue la première place. Karl Schranz, qui souffre toujours d'une cheville mais qui traverse également une crise morale, a en effet décidé de ne pas courir la descente du Kandahar, abandonnant ainsi toute chance de remporter sa troisième coupe du monde.

Cette descente est l'avant-dernière de la saison (la dernière se déroulant à Sugarloaf). C'est donc aussi une des deux dernières chances de Duvillard d'augmenter son total en descente (37), bien loin de ce qu'il espérait en début de saison après sa victoire de Sestrières. A Montana-Crans, la piste peut lui convenir : elle est longue (3590 m), rapide, d'une forte dénivellation (990 m), bosselée et donc assez difficile.

Mais une fois encore, comme dans les dernières descentes, il faudra compter avec les descendeurs suisses, qui ont dominé à Saint-Moritz comme à Megève. En l'absence des deux frères Daetwyler et de Andreas Sprecher (au Japon), Bernard Rusi et Walter Tresch seront encore les favoris logiques de la course avec les Français Bernard Orcel et Henri Duvillard, l'Autrichien Karl Cordin, l'Allemand Franz Vogler et l'Australien Malcolm Milne.

CHEZ LES FILLES Mais les premières à se mettre en piste seront les filles qui, dès jeudi matin sur les pentes de Muerrren, s'affrontent dans un slalom spécial qui sera un nouvel épisode de la lutte entre Michèle Jacot et Annemarie Prell. Actuellement, elles ne sont séparées que par neuf points au classement de la coupe du monde et la décision devrait intervenir sans doute dans les cinq slaloms géants encore au programme à Mont-Saint-Anne, Sugarloaf, Haevenly Valley, Abetone et Are. Avec Jacot et Prell, la lutte devrait ressembler comme d'habitude à Betsy Clifford, Britt Lafforgue, Gertrud Gabl, Rost Mittermayer, les sœurs Cochran ou encore Florence Stuerer qui peut, en raison de ses performances des années précédentes, gagner le «K» d'or.

Pourtant, la descente messieurs, samedi, surtout, mais aussi les deux slaloms, seront d'une importance capitale pour la suite de la coupe du monde. Actuellement, chez les hommes les slalomeurs ont pris l'avantage avec Theoni (110 p.) et Augert (107). Les deux hommes sont devenus les deux favoris de l'épreuve et leurs adversaires se font maintenant très rares. Patrick Russel, s'il retrouve le moral, peut être très dangereux car il reste encore quatre slaloms, spécialité où malgré

Championnat suisse des 30 kilomètres à Zinal La meute aux troussees d'Alois Kaelin

Le tirage au sort de l'ordre des départs du championnat suisse de fond 30 km a eu lieu au siège de l'office du tourisme de Zinal en présence du délégué technique de la F.S.S. M. Maurice Vuillemin — le chef du fond du Giron jurassien — et des responsables techniques du comité d'organisation. Cent quatre skieurs seront en lice dans ce championnat qui se courra dimanche dans le Val d'Anniviers. Le premier départ sera donné à neuf heures, les concurrents se suivant ensuite toutes les trente secondes. Alois Kaelin, détenteur du titre, partira, comme premier de l'édition, avec le dossard no 26. Il sera suivi par Miguel Borghi (Les Diablerets) et Flury Koch (Saint-Moritz). Voici les numéros de dossard de ceux qui devraient dominer la course : 31 Louis Jaggi (Im Fang) 32 Urs Roner (Saint-Moritz) 36 Giuseppe Dermon (Disentis) 38 Robert Wehren (Les Diablerets) 39 Hermann Walther (Gde-Front) 41 Hansueli Kreuzer (Obergomans)

49. Ulrich Wenger (Berne) 50. Georges-André Ducommun (La Sagne) 51. Batista Albin (Disentis), premier des seniors, catégorie dans laquelle on trouve également Armin Aufderregen (56) de la police cantonale valaisanne, Beat Mohr (58) de Saaen, officier des patrouilles militaires suisses, Josef Vincenz (79). Parmi les vétérans, on peut citer Raymond Haymoz (Riaz-91), Henri Niquille (Gde-Front-94), Georges Götterfroy (Riaz-99), Willy Junod (Les Cernets) et Hans Wagenfuhr (Klosters) qui partira le dernier.

CLASSEMENT DU GROUPE 3

Classement	Matches	Buts
1. Suisse	2	2 - 3 1 4
2. Angleterre	1	1 - 1 0 2
3. Grèce	2	1 - 1 1 2 1
4. Malte	3	1 - 2 2 4 1

GROUPE 4 : A Nicosie : Chypre - Irlande du Nord 0-3 (0-0).

CLASSEMENT : 1. Espagne 1-2 ; 2. URSS 1-2 ; Irlande du Nord 2-2 ; 4. Chypre 2-0.

Lausanne en Grèce : défaite honorable

A Athènes, devant 10.008 spectateurs, Lausanne a perdu le premier des trois matches amicaux qu'il doit jouer au cours de son séjour en Grèce. Il s'est incliné par 4-2, après avoir mené au repos par 2-1 devant Panathinaïkos. Ce résultat obtenu contre une équipe qui s'est qualifiée pour les quarts de finale de la coupe d'Europe (contre Everton) et qui, de plus, se trouve en plein championnat, peut être considéré comme excellent. Ce n'est d'ail-

leurs qu'au cours des dix dernières minutes que les Grecs, emmenés par Domazos en grande forme, ont pu faire la décision après avoir été logiquement menés à la marque après 45 minutes de jeu.

Zappella ouvrit la marque pour Lausanne après dix minutes de jeu, au terme d'une échappée solitaire. Domazos égalisa pour Panathinaïkos à la 15ème minute mais les Lausannois reprirent l'avantage à la 25ème minute par Hosp, sur un coup franc de Durr. Un penalty causé par Cuenuod permit aux Grecs de revenir à 2-2 peu après la reprise. Panathinaïkos prit pour la première fois l'avantage par Domazos à la 80ème minute. Il marqua son quatrième but à une minute de la fin.

Lausanne jouera son prochain match mardi prochain à Salonique contre Paok puis, jeudi 11 février, il affrontera Panionios à Athènes.

SPORTS dernière

Epreuves américaines Sélection française

Pour la tournée américaine, l'équipe de France, formée par Jean Béranger, sera formée de Françoise Macchi, Isabelle Mir, Michèle Jacot, Britt Lafforgue, Florence Steurer et Jacqueline Rouvier chez les dames, de Patrick Russel, Jean-Noël Augert, Alain Penz, Henri Duvillard, Bernard Orcel, Jean-Luc Pinel et Roger Rosat-Mignot chez les messieurs.

Une descente supplémentaire aux Etats-Unis

Après l'annulation des descentes de Grindelwald et de Muerrren qui, toutes deux, comptaient pour la coupe du monde, la commission de la coupe du monde de la F.I.S. a décidé à l'unanimité de faire courir une descente supplémentaire à Sugar Loaf, aux Etats-Unis. Contactés par téléphone, les organisateurs américains ont répondu favorablement à ce vœu qui est aussi celui des chefs d'équipes. Le programme des épreuves de Sugar Loaf, où débutera la tournée américaine, se présente désormais ainsi :

Jeudi 18 février : descente dames. — Vendredi 19 février : deuxième descente dames et descente messieurs. — Samedi 20 février : première manche du slalom géant messieurs et slalom géant dames. — Dimanche 21 février : deuxième manche du slalom géant messieurs.

Refroidissement ! Danger de grippe !

Procurez-vous en pharmacie ou dans une droguerie la nouvelle boisson médicamenteuse chaude au citron, Comba-Gripp. Cette boisson chaude convient particulièrement au traitement nocturne. Le Comba-Gripp procure un soulagement rapide. Accepté par les enfants car de goût agréable.

ROC D'ORSAY **VILLARS** BRETAGNE BARBOLEUSAZ - LES CHAUX

16 remontées fonctionnent. Les conditions sont bonnes

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

BILLETTER S. A.

automates à graver et fraiser
Courtils 1, 2035 Corcelles, tél. 31 27 27

engage :

**mécaniciens
fraiseurs**

Nous offrons :

Places bien rémunérées, ambiance de travail agréable, semaine de 5 jours, prestations sociales.

Faire offres ou se présenter.

Entreprise du bâtiment engagerait, pour date à convenir,

employé(e) de commerce

pour travaux de comptabilité, salaires, facturation et correspondance. Traitement selon capacités.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, à AE 267 au bureau du journal.

HF

Nous cherchons,

**secrétaire-
sténodactylographe**

bilingue (français-allemand)

ayant de l'initiative et pouvant s'adapter rapidement à un travail varié et intéressant (correspondance, réception et téléphone). Salaire intéressant, avantages sociaux modernes. Date d'entrée : 1er mars ou à convenir.

Se présenter ou faire offres à :

HASLER FRÈRES - 2013 COLOMBIER (NE)
Tél. (038) 41 37 37.

K Kiosque S.A. Berne

Par suite de démission, le poste de

gérante

au kiosque de la Gare du tram, à Auvernier, est à repourvoir.

Il s'agit d'une activité variée, intéressante et indépendante. Les candidates sans connaissance de la branche seront formées.

Nous offrons des conditions d'engagement modernes et de bonnes prestations sociales, ainsi qu'un programme d'activité dûment réglé.

Les offres, brièvement rédigées, seront traitées avec discrétion. Vous avez également la possibilité de nous téléphoner pour fixer une entrevue.

Société Anonyme, LE KIOSQUE, case postale, 3001 Berne. Tél. (031) 25 24 61, interne 34.

METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche pour son atelier de fabrication d'outillage

un trempieur

ou éventuellement personne capable d'être formée comme tel par nos soins ;

pour son atelier d'étampage

un mécanicien

ou

un aide-mécanicien

pour entretien d'outillage, réglage de machines, qui sera appelé à seconder le contremaître.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, dans une ambiance de travail agréable, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel qui fournira tous renseignements complémentaires. Tél. 25 72 31, interne 58.

Nous cherchons

secrétaire

ayant quelques années de pratique. Nous offrons : ambiance agréable, travail varié, semaine de cinq jours.

Adresser offres à l'étude Uhler et de Perrot, à Neuchâtel.

DU BOIS JEANRENAUD S.A.

engagerait

une jeune employée

au courant des travaux de bureau. Place stable, occasion de se créer une situation intéressante. Semaine de cinq jours. Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres manuscrites, avec photo, aux bureaux de la Place-d'Armes 5, 2001 Neuchâtel.

Combien gagnez-vous par mois ? — Commission comprise ? — Pas davantage ? — Et pourtant vous êtes un

vendeur capable!

Si vous possédez quelques connaissances de base des viandes et de la charcuterie, nous compléterons votre formation et vous offrirons la chance de reprendre le poste de

représentant dépositaire

pour le canton de Neuchâtel et la région d'Yverdon.

Voiture de livraison à disposition. Les possibilités de gain sont exceptionnelles.
GRANDE BOUCHERIE BIGLER S.A., 3294 Büren-sur-Aar. Téléphone (032) 81 23 45.

BOREL SA

Fabrique de fours électriques industriels engagerait :

2 serruriers

pour la fabrication de bâtis de fours

1 bon ouvrier

pour travaux de serrurerie simples dans notre département de tableaux de commande

2 mécaniciens

pour travaux variés sur machines et ajustages.

Faire offres ou téléphoner à Borel S.A., 2034 Peseux (NE), tél. (038) 31 27 83.

Emplois à mi-temps sont offerts à

vendeuses

désirant limiter leur activité soit au matin, soit à l'après-midi.

Conditions d'engagement intéressantes.

S'adresser aux grands magasins

Gonset

en prenant rendez-vous préalable au No (038) 25 02 52.

ELECTRONA

entreprise jeune et dynamique cherche, afin de faire face à son expansion :

ouvrières

habiles pour travaux de montage, soudage et sur machines. Semaine de 5 jours ; horaire complet ou à la demi-journée ;

régleurs de relais

pour centraux téléphoniques. Travaux propres et bien rémunérés. Candidats débutants seraient formés par nos soins. Situation stable, ambiance de travail agréable, prestations sociales d'une grande entreprise.

ELECTRONA

Prière de s'adresser ou de téléphoner à M. Tschander.

ELECTRONA S.A., 2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 42 15 15.

**Madame, Mademoiselle**

Aimeriez-vous travailler

hors des heures d'usine?

Connaissez-vous les avantages du travail en équipe ?
Tout en faisant un horaire de travail complet (8 heures par jour), vous disposerez alternativement des matinées ou après-midi pour vos courses, votre ménage, etc.

Si un horaire de ce genre vous intéresse, vous trouverez chez nous un travail facile dans l'horlogerie électronique.

Téléphoner ou se présenter à notre bureau du personnel, tél. (038) 33 44 33, 2074 Marin.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

DERBY SWISSONIC

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL



Venez nous voir,
nous reconnaissons
la valeur de chacun

Nos différents départements de production offrent en permanence des possibilités d'emploi et de développement professionnel intéressantes.

Notre service du personnel se tient à votre disposition pour vous donner des renseignements à ce sujet.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:

SERVICE DU PERSONNEL

TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL



Écriteaux en vente au bureau du journal



NOUS CHERCHONS

Pour nos divisions

Montres**Réveils****Pendulettes**

et

**sous-ensembles
électroniques****Contrôle****Mécanique****Outillage****Horlogers****Horlogères****Remonteuses****Bobineuses****Contrôleurs****Contrôleuses****Mécaniciens****Faiseur de moules****Faiseur d'étampes**

et

personnel féminin

pour travaux faciles d'horlogerie électronique. Une formation rapide est assurée par nos soins.

Les Intéressés (ées) sont invités (ées) à faire leur offres ou à demander une formule de candidature à notre bureau du personnel, tél. (038) 33 44 33, 2074 MARIN (NE).

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

DERBY SWISSONIC

On cherche

**aide
de ménage**

(2 heures dans la matinée).
Téléphoner à Mme Varrin, No 25 30 13.

Nous cherchons pour entrée immédiate.

**employée
de maison**

sachant cuisiner. Salaire élevé, congés réguliers, libre le dimanche, logement meublé, 2 pièces à disposition. Tél. (038) 25 10 50

**LA NEUCHATELOISE**

Compagnie Suisse
d'Assurances Générales

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines

Madame, Mademoiselle,

Vous avez une bonne formation commerciale et quelques années de pratique même dans un autre domaine que l'assurance.

Vous aimez la correspondance et désirez utiliser vos connaissances linguistiques (français - anglais).

Vous cherchez un travail varié au sein d'un petit groupe sympathique.

Nous avons un poste vacant de

SECRETARE

qui peut dans ce cas vous convenir.

Possibilité éventuelle d'occuper cette place à mi-temps.

Si vous êtes intéressée par cette perspective, nous vous invitons à prendre contact avec

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 71, interne 208.

LE SPORT ET LES HOMMES

Le H.-C. La Chaux-de-Fonds au pilori

Le possible transfert du jeune avant-centre de Langnau, Bruno Wittwer, à La Chaux-de-Fonds engendre des remous divers. Passons sur les à-côtés « mystérieux » de l'affaire, étant donné que nous ne croyons pas un mot du chantage dont il a été question à ce sujet, pour nous arrêter au principal reproche fait au champion suisse, à savoir qu'il affaiblit les autres pour se renforcer alors qu'il est déjà suffisamment fort.

Un de nos confrères va même jusqu'à affirmer que La Chaux-de-Fonds ferait mieux, afin de rendre le championnat suisse plus intéressant, de distribuer quelques-uns de ses joueurs à gauche et à droite, pour un meilleur équilibre des forces. Et de citer en exemple le hockey professionnel américain-canadien. C'est oublier que le championnat de la « National League », qui se joue en circuit fermé, n'est en rien comparable à la compétition helvétique dont le vainqueur final participe à la coupe d'Europe et dont les meilleurs éléments prennent part aux championnats du monde. Les expériences (mauvaises) de Grasshoppers et de Kloten, en compétition internationale, sont là pour démontrer que le champion suisse, s'il tient à tenir un rang honorable dans le concert européen, doit posséder une équipe nettement supérieure à toutes les autres du pays. Son titre ne doit pas être dû au hasard; il doit être le fruit d'une domination réelle et vérifiable. C'est le cas de La Chaux-de-Fonds à qui nous devons de bonnes prestations (encore insuffisantes, toutefois) en coupe d'Europe et, surtout, le redressement opéré, ces dernières années, par l'équipe nationale.

La formation des Mélézes s'est avancée comme porte-drapeau du hockey sur glace helvétique. Elle est l'exemple qu'il faut suivre et non critiquer. Ce n'est pas en diminuant la valeur de La Chaux-de-Fonds qu'on fera progresser le niveau du hockey suisse. Au contraire, ce sont les autres qui doivent s'améliorer pour tenter d'atteindre une qualité de jeu comparable à celle du champion.

On reproche aux Chaux-de-Fonniens d'affaiblir un de leurs adversaires directs (Langnau) en lui prenant l'un de ses meilleurs éléments (pour autant que le transfert se réalise). S'il était dans les habitudes de MM. Fruttschi et Pelletier d'aller « piquer » chez leurs pairs les éléments les plus en vue, cette désapprobation serait de mise. Mais, en jetant un regard sur les transferts conclus par les Neuchâtelois ces dernières années, nous constatons que Gaston Furrer, seul, est issu d'une équipe de ligue A. Les autres joueurs arrivés aux Mélézes depuis trois ou quatre ans provenaient tous de clubs de ligue B ou de première ligue. N'allons donc pas dire de La Chaux-de-Fonds qu'elle « mange » tout.

Le champion suisse se trouve, quel qu'on dise, dans une situation difficile. Son hégémonie fait beaucoup de jaloux. Mais comment agissent ces derniers afin de réduire l'écart qui les sépare du « leader »? Ils ne font rien, ou peu de chose. Prenons, par exemple, le cas de Langnau, puisqu'il est en question ici. L'équipe de l'Emmental, qui fut deuxième la saison dernière, était invitée, au même titre que La Chaux-de-Fonds, à participer à la coupe des Alpes. C'était là, pour les Bernois, une excellente occasion d'acquiescer de l'expérience et de préparer sérieusement la saison suivante. Or, les Bernois ont décliné l'invitation. Comment, dès lors, s'étonner qu'un garçon tel que Bruno Wittwer soit tenté de monter aux Mélézes?

Non, le remède capable d'améliorer le niveau de notre hockey ne consiste pas à rendre le champion plus fragile qu'il ne l'est. En agissant de la sorte, on retomberait dans la médiocrité des années soixante. En sport comme en tout autre chose, l'idéal est le point le plus haut. Et si ce sommet que l'on peut viser n'existe pas, on reste dans la médiocrité. Mais encore faut-il avoir la volonté d'atteindre ce sommet. Ce n'est pas dans la critique négative qu'on la puise.

François PAHUD

SPORTS

tir

Rolf Gugolz à Peseux pour deux ans

Il faut croire que la terre romande paraît plaisante à nos Confédérés d'outre-Sarine, et en particulier aux fins gourdons que l'on rencontre en leur sein. Il y a trois ans, voilà qu'arrivait à La Chaux-de-Fonds, l'espoir glaronais Gabriel Kundert, aujourd'hui en instance de retour dans son canton. L'an dernier, le Bâlois Erich Burgin faisait une première escale à Yverdon avant de se retrouver à Lausanne, où il s'est tout simplement marié.

Le Zuricois Rolf Gugolz en fera-t-il autant? On n'en sait évidemment rien. Mais ce qui est certain, c'est qu'il demeurera deux ans à Peseux pour parfaire ses connaissances en français et que les Sublèzeux, avec lui, vont recevoir, cette saison, un renfort de première valeur. Le benjamin de notre équipe nationale a reçu le baptême du feu à Phérix dans des conditions particulièrement délicates. Il s'est fort bien tiré de cette épreuve et l'on sait bien en lui un futur grand champion.

Les Neuchâtelois, soyons-en persuadés, sont pour le moins heureux de sa présence parmi eux et les résultats de leur équipe vont sans doute s'en ressentir. Il est vrai qu'il va rencontrer à Peseux des gens qui sacrifient à leur entraînement de précieux loisirs. Mais les résultats sont là!

BRAVO RAMEL

L'Yverdonnois Georges Ramel va voir, ces temps-ci, la couleur des trois médailles (d'or) qu'il a gagnées l'automne dernier, lors des championnats vaudois au petit calibre. Ce n'est en somme que justice puisque personne n'a pu l'imiter, ni l'égaliser dans sa course au titre. Ni même Georges Rollier, dont on connaît pourtant l'étonnante maîtrise.

C'est donc la fête de Georges Ramel. Il sied d'autant plus de le relever ici qu'il s'agit d'un tireur au sens le plus complet du terme, aussi à l'aise à 300 m qu'au petit calibre et à l'arme de poing. La chose est suffisamment rare pour être expressément mentionnée. Et c'est un modeste, avec ça!

BIENTOT LE CHAMPIONNAT DE GROUPES AU PC

On n'a pas trop l'air de s'en convaincre, mais le début de la saison de tir est pour bientôt. Les tireurs au petit calibre en sont pleinement conscients, quant à eux, car ils n'ignorent point que leur championnat de groupes va commencer sous peu. En effet, le tir préalable se déroulera sur le week-end du 26 au 28 mars déjà, alors que le premier tour principal a été fixé du 23 au 25 avril. Le second est prévu du 21 au 23 mai et le troisième du 11 au 13 juin, au moment où seront terminés les tours éliminatoires de cette même épreuve à 300 mètres.

Quant à la finale du concours au petit calibre, elle aura lieu à Riedbach, le 4 juillet.

Il faut espérer que les Romands ont d'ores et déjà pris note de ces dates, même si cette épreuve ne leur a jamais réussi, sauf quand ceux de Lausanne-La Sallaz ont remporté le titre national. Mais on conserve l'impression (très nette) que nos tireurs sont capables de bien se défendre encore dans cette compétition. A condition d'être mieux préparés. L'an passé, par exemple, ils n'ont conservé en finale que deux équipes, contre quatre

Un « transfert » qui ne passera pas inaperçu

Rolf Gugolz à Peseux pour deux ans

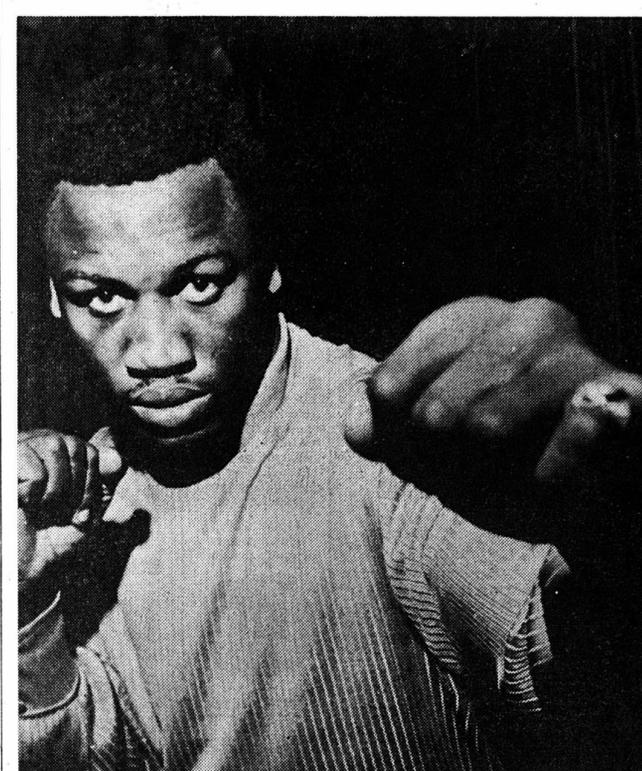
la saison précédente. On admettra que c'était là un minimum, compte tenu de leurs effectifs. Et aussi de leurs progrès. Car on ne nous enlèvera pas de l'idée qu'ils en ont accomplis de très sensibles ces dernières années. Encore faut-il, évidemment, qu'ils puissent se concrétiser lorsque l'occasion se présente. La finale du championnat suisse de groupes au petit calibre en est une à ne pas manquer.

L.N.

boxe

Selon le magazine « Ring »

Joé Frazier boxeur de l'année



LE MEILLEUR. — Frazier, champion du monde des poids lourds, a été considéré comme le meilleur boxeur professionnel, en 1970. (A.S.L.)

L'Américain Joe Frazier, champion du monde des poids lourds, a été désigné « boxeur de l'année » par le magazine « Ring » de Nat Fleisher. Frazier devance, dans l'ordre, les quatre nouveaux champions du monde: Carlos Monzon (Arg-moyens), Ken Buchanan (Ecosse-légers), Billy Backus (EU-welters) et Chucho Castillo (Mex-coq).

L'ancien champion olympique de Mexico, invaincu depuis son passage chez les professionnels, a remporté les douze combats qu'il a faits l'année dernière (dont onze par k.o.).

Bruno Arcari est toujours blessé

Le match entre le champion du monde des surlégers, l'Italien Bruno Arcari, et son « challenger » officiel, le Brésilien Joao Henriquez, devra à nouveau être renvoyé. Arcari avait repris l'entraînement mardi mais, après les premiers échanges, il s'est plaint de son étirement musculaire à l'omoplate droite. Le médecin a constaté que le muscle était encore enflammé. Le combat pourrait avoir lieu à fin février.

athlétisme

PREMIER BILAN DE LA SAISON EN SALLE

Deux révélations aux Etats-Unis: Feuerbach et Meriwether

Le lanceur de poids Al Feuerbach et le sprinter noir Delano Meriwether sont les deux premières grandes révélations de la saison en salle, qui bat actuellement son plein aux Etats-Unis. Alors que les lanceurs européens, et notamment les Allemands de l'Est, se font de plus en plus menaçants pour les Américains à l'approche des Jeux olympiques, Feuerbach, un colosse de 23 ans, défiant Randy Matson, a redonné au géant texan le goût de la compétition. En même temps, mais à l'Est, de l'autre côté du pays Delano Meriwether, un hématoïste de 27 ans, totalement inconnu il y a quelques semaines, sans la moindre technique il a battu

à deux reprises, en quatre réunions, les meilleurs sprinters américains du moment. Feuerbach et Meriwether, bien qu'ils ne puissent plus être qualifiés d'espoir de par leur âge, personnifient la nouvelle génération de l'athlétisme américain, qui arrive toujours à point pour prendre la relève l'année des Jeux panaméricains. Un an avant les Jeux olympiques.

Avec un concurrent aussi menaçant que Feuerbach, il faut travailler pour rester au sommet et c'est ce que Meriwether a fait, qu'il faudra réaliser pour être sûr de le battre à déclaré Matson. Le détenteur du record du monde et champion olympique venait de prendre sa deuxième revanche

sur son rival, auteur récemment de la meilleure performance mondiale en salle avec 21 mètres.

Mel Pender, un ancien sprinter de l'équipe nationale américaine, devenu depuis entraîneur, voit, d'autre part, en Meriwether le grand sprinter des prochaines années. C'est probablement le meilleur, intrinsèquement, que nous ayons eu depuis longtemps a-t-il assuré. Ses départs sont catastrophiques. Sans la moindre technique, il perd un temps fou pour sortir des starting blocks. Mais une fois que ses longues jambes sont en action, il rattrape tout le monde. Avec un peu d'expérience, il sera imbattable.

Les Neuchâtelois au cross de Vidy

De nombreux Neuchâtelois (jeunes et moins jeunes) ont participé, le week-end dernier, au sixième cross de Vidy. Ils y ont obtenu les rangs suivants:

- Vétérans: R. Barfuss (le Locle) 8me. — Ecoliers: O. Granicher (la Chaux-de-Fonds) 1re. — Dames: G. Gambarini (Cortailod) 3me; I. Mugeli (le Locle) 6me. — Cadets B: D. Matthey (Cortailod) 4me. — Ecoliers: C. Vuille (Cortailod) 1er; Y. Vouga (Cortailod) 3me; O. Pizzari (Cortailod) 4me. — Cadets A: J.-Ph. Thiébaud (le Locle) 2me; J.-F. Gnaegi (la Chaux-de-Fonds) 5me; J. Bracco (la Chaux-de-Fonds) 12me. — Juniors: C. Veya (la Chaux-de-Fonds) 18me; R. Schaffter et E. Montandon (Cortailod) 25me et 26me. — Elite: B. Graber (la Chaux-de-Fonds) 14me; D. Leuba (la Chaux-de-Fonds) 19me; J.-P. Graber (la Chaux-de-Fonds) 21me.

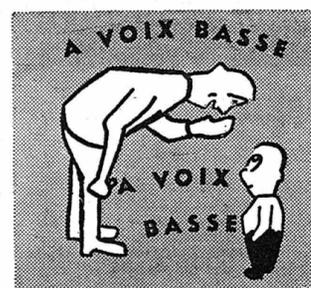
● Six athlètes suisses participeront au 20me championnat d'Europe en salle, les 13 et 14 mars à Sofia. Ce sont Meta Antenen (haies et longueur), Uschi Meyer (400 m), Beatrix Rechner (hauteur), Toni Feldmann (3000 m), Edi Hubacher (poids) et Fiorenzo Marchesi (haies).

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

La coupe des villes de foire a fait 416,000 francs de bénéfice en 1970

La coupe d'Europe des villes de foire est — en Europe — la seule organisation de football qui répartit la totalité de ses bénéfices entre les équipes participantes. Le bénéfice de 1969-70 s'étant élevé à 416,000 francs, chacun des 64 clubs ayant participé à l'épreuve la saison dernière a reçu, récemment, une quote-part de 6500 francs. Depuis sa création, la coupe d'Europe des foires a ainsi ristolonné près de 2,5 millions de francs. Créée avant les autres grandes épreuves européennes (coupe d'Europe des champions, coupe des vainqueurs de coupe), la coupe d'Europe des foires a débuté en 1955, avec douze clubs de neuf pays. Ce nombre a successivement augmenté au cours des années. Depuis 1968, il est de 64 clubs provenant de 28 pays. Au cours des treize compétitions organisées jusqu'à 870 matches ont été joués. Ils ont été suivis par plus de quinze millions de spectateurs. Au palmarès, figurent neuf équipes de cinq pays. L'Espagne y est particulièrement bien représentée avec trois titres pour Barcelone, deux pour Valence et une pour Real Saragosse.

foires. Contrairement à ce qui a été dit, l'organisation ne sera pas « reprise » par l'Union européenne de football mais dissoute lors de l'ultime assemblée générale de Barcelone, en automne de cette année. A cette occasion, un match de clôture mettra aux prises le premier champion (1955-58), Barcelone, et le dernier champion, celui de 1970-71. Le vainqueur recevra, à titre définitif, le challenge original (trophée Noël Béard). De son côté, l'UEFA lancera, en automne 1971, une nouvelle compétition mais sous un nom différent, avec un autre règlement et un autre trophée. Le tirage au sort des demi-finales de la coupe d'Europe des foires 1970-71 aura lieu le 25 mars 1971, à la Maison de la FIFA, à Zurich.



Equité, que voilà un mot à la mode, servi à toutes les sauces, mais, hélas! trop souvent dégradé au rôle de commode paravent. En son nom que de bêtises, l'équité pour les uns n'ayant pas le même sens que pour les autres. Dans le monde des affaires, les graves décisions se prennent en petit comité et le recours à la masse n'est requis que lorsque les responsables ne demandent qu'à se laver les mains: la fuite devant les responsabilités. L'ONU, en acceptant dans son sein un tas de nations nouvelles, aux assises inconstantes, en voit son pouvoir de décision dangereusement menacé. Si j'en parle, c'est qu'en football, la FIFA, organisme de fait, est menacé du même mal, le nombre de ses membres asiatiques et africains ayant fortement augmenté. Est-il, dès lors, équitable qu'un bulletin de vote ait la même valeur pour chaque nation, qu'elle possède quelques membres ou des dizaines de millions? Le poids du football est européen et sud-américain, mais ces vieilles fédérations historiques risquent d'être majorisées par des néophytes lors de scrutins importants. Pour la formation des groupes pour les championnats du monde, par exemple. Il vaut la peine d'y réfléchir. DEDEL

C'est à peine croyable!



Cette chambre à coucher en noyer structuré qui plaît par la sobre beauté de ses lignes comprend deux lits et deux tables de chevet, une armoire haute à 4 portes qui offre une place folle, une coiffeuse originale avec grand miroir cristallin.

Nos livres sont prêts à retourner les mains pour venir l'installer chez vous!

Pour Fr. 1350.- elle est chez vous!

BON

Envoyez-moi votre catalogue sans engagement et sans frais. Nom, Prénom, Rue et No, No postal, Localité, Je m'intéresse à

meubles MEYER neuchâtel fbg de l'hôpital tél. 038 / 25 75 05

Grande exposition sur 6 étages 30 vitrines



Crédit jusqu'à 30 mois. Livraison franco domicile.

Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 10 000.—

- Pas de caution
- Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous **unique-**
ment à la première
banque pour
prêts personnels.

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons
discrètement en **local**
privé

NOUVEAU Service express

Nom

Rue

Endroit



Arrivage de
moules fraîches
(2 fois par semaine)

Lehnherr frères

Place du Marché Tél. 25 30 92

A partir de
Fr. 50.—
par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.



Musique
Neuchâtel

Atelier de menuiserie-ébénisterie

bien équipé, cherche fabrication d'articles en séries.

Ecrire sous chiffres P 42-470,246, à Publicitas, 1401 Yverdon.

SOLDE

Légalement autorisée du 15. 1. au. 11. 2. 1971

ehpba

Les journées à prix réduits touchent à leur fin. Les prix sont chaque jour nouvellement réduits.

Vestes de ski pour messieurs
20.-

Complets
120.-

Manteaux reporter
70.-

Vestes de cuir
100.-

rue d'Aarberg 121
2500 Bienne

Haute Coiffure Bernard



IMPORTANT :

LE SOIN DU CHEVEU

Que vous ayez
DES CHEVEUX GRAS
DES CHEVEUX NORMAUX
DES CHEVEUX SECS

nous mettons
tous nos soins à un

traitement approprié

grâce aux produits

KERASTASE

N'hésitez pas à nous demander conseil

NEUCHÂTEL rue de la Gare 1 ☐ Zone bleue

☎ 24 20 20

Ouvert sans interruption du mardi au vendredi, de 8 à 19 heures. Samedi, de 7 h 30 à 16 heures.

HAUTE COIFFURE BERNARD HAUTE COIFFURE BERNARD HAUTE

RESTAURANT BEAU-RIVAGE NEUCHÂTEL

engage pour entrée immédiate ou à convenir

sommelier ou sommelière

(SERVICE ASSIETTE)

Faire offres ou téléphoner à la direction. Tél. (038) 25 47 65.

Confiserie Zurcher, Colombier, cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir.

gentille jeune fille

pour aider au ménage et au commerce.

Faire offres ou téléphoner au (038) 41 24 12.

Restaurant du Littoral à Neuchâtel cherche

sommelière

Se présenter ou téléphoner au (038) 24 61 33.

Employée de bureau

de langue française, possédant de bonnes connaissances d'allemand, trouverait occupation à temps partiel. Horaire à convenir. Adresser offres à F.-E. VESSAZ, outillage et fournitures électrotechniques, 2074 MARIN.

Je cherche

MODÈLES

pour photos artistiques. Gain élevé. Adresser offres écrites à CG 269 au bureau du journal.

Hôtel Terminus engage

GARÇON ou DAME DE BUFFET

pour le soir. Tél. 25 20 21.

La Papeterie Raymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

une dame à la demi-journée

pour des petits travaux de manutention de marchandises. Horaire à convenir. Se présenter ou téléphoner au 25 44 66.

Nous engageons

OUVRIÈRES

pour exécuter des travaux variés dans un petit atelier de bijouterie. S'adresser à : C. Huguenin-Sandoz, Plan 3. Tél. 25 24 75.

La papeterie Raymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

une VENDEUSE

qualifiée pour son département de fournitures pour les arts décoratifs. Se présenter ou téléphoner au 25 44 66.

Dem. d'emplois

Après séjour à l'étranger,

employée de bureau

24 ans, aimant les contacts humains, cherche place dans agence de voyages, hôtels ou autre bureau, connaissances de français, d'italien et d'anglais. Adresser offres écrites à DH 270 au bureau du journal.

BOREL SA

Fabrique de fours électriques industriels engagerait, pour le printemps,

apprenti serrurier de construction

Formation professionnelle complète par personnel expérimenté. Durée de l'apprentissage 4 ans. Bonne atmosphère de travail.

Visite des ateliers sur demande. Renseignements, auprès de Borel S.A., 2034 Peseux (NE), tél. (038) 31 27 83.

Jeune fille ayant peu de connaissances de français, 1 année d'école de commerce et 1 année de pratique, cherche pour la mi-avril place pour

travaux généraux de bureau

de préférence dans la région de Neuchâtel. Faire offres sous chiffres L 300323 à Publicitas S.A., 3001 Berne.

Diplômée de l'Ecole de commerce

ayant un peu de pratique, cherche place dans Etude d'avocat. Tél. 46 12 58.

Jeune dame ayant fait un apprentissage de commerce, avec plusieurs années de pratique, cherche

travail à domicile

(allemand-français) Tél. (038) 31 53 67.

Tapisier-décorateur, bilingue, avec connaissance de la vente de meubles de style et de lampes, cherche place stable de

vendeur-conseiller

en la matière. La vente de télévision et radio conviendrait aussi. Neuchâtel ou environs. Entrée avril 1971 ou date à convenir. Faire offres sous chiffres L 300,349 à Publicitas S.A., 3001 Berne.

Je cherche, pour les saisons d'été,

l'exploitation d'un commerce

camping et magasin, buvette, plage ou piscine. Région de Suisse romande.

Ecrire sous chiffres P 20277 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Je cherche emploi

dans entreprise pouvant m'offrir la possibilité de fonctionner en qualité d'assistant social ou occupation analogue. Eventuellement à la demi-journée. Région Neuchâtel-Bienne. Adresser offres sous chiffres P 300071 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

CUISINIER

ayant de bonnes références cherche poste avec responsabilités, à Neuchâtel, pour début mai.

Adresser offres écrites à JN 276 au bureau du journal.

TRADUCTRICE

parlant et écrivant : l'allemand, le russe, le tchèque, le français cherche place, pour entrée au plus tôt. Adresser offres écrites à HL 274 au bureau du journal.

Secrétaire médicale

libre dès avril, cherche place chez médecin à Neuchâtel. Adresser offres écrites à BF 268 au bureau du journal.

Jeune secrétaire

de Suisse allemande, parlant l'anglais, cherche un emploi pour 6 mois, afin de se perfectionner en langue française. Faire offres sous chiffres H 300347 à Publicitas S.A., 3001 Berne.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

APPRENTISSAGES

Apprentie vendeuse

Dans confiserie tea-room place est à repourvoir, pour le printemps. Formation sérieuse. Travail intéressant. Eventuellement nourrie, logée dans la maison.

Faire offres à : confiserie ROULET, place du Marché, 2300 la Chaux-de-Fonds.

MACHINES À LAVER

100 % automatiques neuves - d'exposition et d'occasion, à partir de 390 fr. Garantie d'une année. Facilités de paiement et location. Faire offres, sans engagement, F. Schüpbach-Tauziac, électroménagers, Cheseaux. Tél. (021) 91 21 54.

RÔTI de BŒUF

extra-tendre
Boucherie GUTMANN
Premier-Mars

NORMA

Entreprise de nettoyages en tout genre
Tél. (038) 33 38 90

Pour le ski

Adelsboden
Télésiège
Schwandfeldspitz
● Skilift Tschenten
● Télésiège Möser

Mariage

Dame seule, aisée, jolli intérieur, désire rencontrer monsieur de bonne éducation, 55-62 ans. Ecrire à case postale 2289, 3001 Berne.

SUFFRAGE FÉMININ :

OUI parce que c'est juste

L'inégalité des sexes est un fait sur le terrain biologique. Il faut s'en réjouir.

Mais l'inégalité des droits est une injustice. Il faut la corriger.

Maurce Favre
député

PARTI RADICAL

Pourquoi souffrir ?

Les supports plantaires sur mesure sont là

pour vous éviter la fatigue et supprimer vos douleurs



C. AMODIO

Chaussures
Neuchâtel
Boine 22
☎ 25 00 88

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

OFFRES D'EMPLOIS

MAEDER-LESCHOT S.A., fabrique de boîtes de montres, à BIENNE, engage :

1 aide de bureau

pour son département achats.

1 étampeur qualifié

pouvant travailler d'une façon indépendante pour seconder le responsable actuel de ce département.

1 diamanteur

connaissant bien le métier et pouvant s'adapter rapidement pour seconder le chef de département.

Faire offres à MAEDER-LESCHOT S.A., quai du Haut 52, à Bienne, ou téléphoner au (032) 2 36 36.

On cherche

POSEUR DE TAPIS

Travail régulier, occasionnel à façon.

Faire offres sous chiffres X 930230 à Publicitas S.A., 2540 Granges (SO).

COIFFEUSE

Nous cherchons

pour les fins de semaine. Tél. (038) 25 70 08.

On cherche

DAME

pour nettoyages de bureaux, le soir, de 18 h à 20 h 30. Tél. 25 61 29.

MOVOMATIC S. A.

engage, pour son atelier de développement d'appareils électroniques de métrologie,

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

ou
MICROMÉCANICIEN

pour fabrication et montage de prototypes et de petites séries. Travaux intéressants et variés pour personne compétente.

S'adresser à Movomatic S.A., Gouttes-d'Or 40, 2000 Neuchâtel 8. Tél. (038) 25 33 75.

Mécanique Jean Schelling cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux propres et faciles en atelier, journée complète ou demi-journée.

Téléphoner au 33 14 36 ou se présenter à la rue de la Dîme 66, Neuchâtel.

CENTRE DE PRODUCTION HORLOGER

Terre 4
2000 NEUCHÂTEL

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

JEUNES FILLES ou DAMES

pour différents travaux sur spiraux.

Formation par nos soins.

Faire offres ou se présenter au Terre 4, tél. bureau 25 67 01, interne 55. Tél. privé 31 67 17.

OUVRIÈRES

sont engagées tout de suite pour travail propre et facile.

Semaine de 5 jours.

Se présenter à la fabrique de cartonnages, 17, Crêt-Taconnet, Neuchâtel.

Tél. (038) 25 32 81.

Nous cherchons, pour notre atelier de montage,

OUVRIÈRES

suisses ou étrangères (hors plafonnement).

Nous offrons : places stables, travail propre et facile. Personnes non formées seront mises au courant.

Semaine de 5 jours.

Entrée immédiate ou à convenir.

LOGEMENT DE 3 PIÈCES À DISPOSITION DÈS LE 25 MARS 1971.

S'adresser à ÉLECTROMÉCANIQUE Georges Musy, rue des Parcs 38, Neuchâtel. Tél. (038) 25 29 18.

NOTES DE LECTURE

Philippe Alexandre. LE DUEL DE GAULLE POMPIDOU. (Grasset.) Quand on pense aux grands hommes, on est amené presque malgré soi à les figer dans leur personnalité essentielle, à les statuer. L'intérêt premier d'un livre comme *Le Duel De Gaulle Pompidou*, c'est de nous révéler les hauts et les bas, les enthousiasmes et les désespoirs de ces deux hommes, si bien que nous en arrivons à conclure qu'ils sont exactement comme chacun de nous. Si lucides dans les grandes lignes de leur politique, ils peuvent, sur certains points, être complètement aveugles. Et alors c'est le désastre qui les menace. En mai 68, De Gaulle qui n'y comprend rien, rejette toute la responsabilité des événements sur Pompidou; c'est lui qui n'a pas su prévoir. Condamnation singulièrement injuste. Survient l'affaire Markovic. Le premier ministre, qui, très innocemment, a fréquenté des milieux d'acteurs, ne se doute de rien; l'orage s'accumule sur sa tête sans que ni De Gaulle, ni personne parmi ses amis politiques, prenne la peine de l'informer. Aussi, lorsque, enfin il apprend ce qui se trame contre lui, éprouve-t-il un affreux écoeurement; le silence intentionnel de De Gaulle lui paraît une trahison. Autre fait intéressant: dans son palais de l'Élysée, en mai 68, De Gaulle se morfond; il tourne en rond. Il aimerait agir; de toute part on lui conseille une extrême prudence. Il se juge lâche; il en a assez. Alors, soudain, il prend la décision de partir pour l'Allemagne; et là, il découvre que dans l'armée il n'y a ni rumeur, ni mécontentement, tout est calme; l'ordre règne. Ce qui l'impressionne le plus, c'est la sérénité extraordinaire des grands bois qui couvrent la Forêt-Noire. Il a repris confiance, il rentre à Paris et il gagne la partie. Néanmoins, avec Pompidou, l'entente a pris fin. De Gaulle va se séparer de lui. Le chef de l'Etat est d'ailleurs sans illusion; il y a en lui une fissure qui ne se refermera pas. Quant à son futur successeur, il ne craindra plus d'annoncer ouvertement sa candidature à la présidence de la République. Un abîme désormais sépare les deux hommes. De Gaulle se retire à Colombey; face à sa destinée désormais accomplie, il retrouve enfin sa sérénité et rédige ses mémoires.

Pierre Emmanuel, de l'Académie française. CHOSSES DITES. (Desclee de Brouwer.) Une suite d'études, très intelligentes et très poussées, sur le poète et sa vocation. Difficulté d'être, ordre et chaos, le gouffre psychique, la faim essentielle, le rythme et la beauté. Du martyre de Baudelaire au grand souffle de Claudel. De ces questions et de ces perplexités, une pensée de plus en plus claire se dégage: le poème ne doit pas se



Susan Sontag, auteur de « Derniers recours »



Le poète et académicien Pierre Emmanuel, auteur de « Choses dites »

contenter d'être l'épave d'un lointain paradis ni la plainte d'un exilé, il doit chanter notre habitat terrestre pour en accroître le sens et la beauté. La poésie rejoint donc la foi chrétienne: « Un souffle puissant anime le monde et le creuse: de bas en haut et de haut en bas, rien n'échappe au Verbe. » Et si la foi creuse l'abîme, c'est pour mieux exalter la Présence.

André Besson. LE VILLAGE EN-GLOUTI. (Editions Mon Village, Vuillems.) Un village perdu au fond d'une vallée sauvage du Jura est condamné à disparaître sous les eaux d'un gigantesque barrage. Les habitants décident de s'y opposer, mais en vain; ils doivent partir. Seul reste un vieux berger qui refuse obstinément de quitter sa maison. Il est rejeté et trahi, même par sa petite-fille qui se fiance avec un contremaître du barrage. Mais les hommes sont des apprentis sorciers qui déclenchent parfois des cataclysmes contre lesquels leur science se révèle impuissante. Un jour, la montagne profanée se venge. Un roman d'une grande intensité dramatique et psychologique.

Susan Sontag. DERNIERS RECOURS. Roman traduit de l'américain par Anne Minkowski. (Editions du Seuil.) Diddy, divorcé, se rend à une conférence d'affaires. Son train tombe en panne dans un tunnel; Diddy descend, il se dispute avec un cheminot et il l'assomme. Cependant Hester, une jeune fille aveugle, l'assure que jamais il n'a quitté le compartiment. Aurait-il donc rêvé? L'ambiguïté dans laquelle Diddy se trouve pris le suit à New-York, où il se perd dans un dédale qui lui enlève peu à peu le sens du réel. Un très curieux roman, dans lequel Susan Sontag, en philosophe et en psychanalyste, se risque jusqu'aux limites extrêmes qui séparent le bon sens de la folie.

Cahiers staéliens. Décembre 1970. (Editions Victor Attinger.) Norman King, dans une intéressante étude, nous montre Mme de Staël partant en guerre contre l'utilitarisme qui détruit l'enthousiasme et le beau moral. Et dans *Portraits viennois de Mme de Staël*, par Simone Balayé, nous lisons ces lignes amusantes du prince de Ligne: « Elle est bonne, facile à vivre, reconnaissante d'un rien. Je ne sais ce qui est le plus chaud de son cœur ou de sa tête. Ces deux ennemis ont de la peine à s'accorder entre eux. Son luxe d'esprit enchante ou impatient, car, s'il s'agit de discuter, elle paradoxait, et si le mot de sensibilité se prononce, la voilà qui part. »

P.-L. B.

LOVE STORY par Erich Segal

A QUOI TIENNE le charme d'une histoire telle que LOVE STORY, d'Erich Segal? A de très fines subtilités, et peut-être, en premier lieu, au fait que l'auteur, très habilement, nous trompe. Il semble incarner la candeur même, et en fait, il nous mène par le bout du nez. Oliver Barrett, étudiant, a fait la connaissance de Jenny Cavillier, étudiante. Il est, lui, un petit jeune homme tout simple, et elle, une fille belle et racée, qui le prend de haut, sans jamais se gêner. Elle travaille la musique, côté polyphonie de la Renaissance. — Qu'est-ce que c'est que ça? dit-il médusé. — Rien de sexuel, Preppie. Très vite elle l'aime, comme elle aime Mozart, Bach et les Beatles. — Dans quel ordre? demande-t-il. — Alphabétique. Qu'attend-elle de lui? Un peu de sentiment. Un peu de plaisir. En somme, pas grand-chose. Cette fille l'intrigue. Elle est indépendante. Elle a du caractère. Que lui ne soit rien et qu'elle soit une personnalité, c'est dans l'ordre. Il ne la lâchera pas. Il décide de l'épouser et il le lui dit. Que si vite elle accepte, c'est en somme un miracle. Jusque-là, Oliver a rougi d'appartenir à une famille riche, protestante, extrêmement considérée; cela fait tellement conventionnel. Et quand Jenny vient chez eux et que M. Barrett à table fait la prière, il a envie de rentrer sous terre. Que va-t-elle penser de nous? Que nous vivons au Moyen âge. Mais non, Jenny n'en est pas du tout choquée. Elle a vu plus loin que cela. C'est bien pourquoi elle a lancé son hameçon de ce côté-là.

Pour Oliver, ses parents, toujours gentils, ne comptent guère. Le gros obstacle, ce sera M. Cavillier, un homme de condition modeste, mais catholique. Par miracle, M. Cavillier souscrit à toutes les conditions, et c'est M. Barrett qui, contre toute attente, éleve une légère objection. Que son fils attende encore un peu; qu'il réfléchisse. Oliver répond avec grossièreté. — Bon, dit le père, dans ce cas, épouse-la, mais ne viens plus me demander l'heure qu'il est. Délestés de la tutelle protestante, les deux jeunes gens se marient en se récitant l'un à l'autre des poèmes d'Elizabeth Barrett et de Walt Whitman. Désormais tout est bien, tout est clair. La vie n'est-elle pas un conte poétique? Même la mauvaise humeur des parents Barrett ne saurait durer; ils sont trop braves et trop bons. Au premier signe ils accueilleront le fils prodigue.

Oui, mais le romancier? Ce bonheur parfait ne fait pas du tout son affaire. Et parce qu'il ne sait pas comment terminer, il imagine une fin tragique. Jenny tombe malade. Une leucémie. Elle meurt. Désolation, non pour le mari qui n'est qu'une créature imaginaire, mais pour nous. Cette histoire était si bien partie, et la voilà qui finit en queue de poisson. Que chacun meure, c'est un fait banal; il ne fallait pas s'en tenir là. Erich Segal a traité son histoire comme si ce n'était qu'une fantaisie sans consistance et au moment critique il lui a coupé le cou.

1) Flammarion.



Erich Segal: une queue de poisson pour une histoire d'amour.

VOYAGES D'UN EMMURÉ par Sigmund Rukalski

NÉ EN 1925 à Varsovie, Sigmund Rukalski a été enfermé dans un camp, puis libéré en 1945, il a fait à Paris puis à Cambridge, des études de lettres. Devenu Canadien en 1959, il est aujourd'hui professeur à l'Université des Antilles, à la Barbade. Voilà pour le côté officiel de sa carrière.

Cette vie, Sigmund Rukalski aurait pu nous la raconter objectivement, en décrivant les événements tels qu'ils se sont déroulés. Non, dans ces *Voyages d'un emmuré* (1), il a préféré, pour faire plus vrai, en évoquer l'atmosphère et nous faire ainsi revivre le long et atroce cauchemar qui a été le sien.

Poussé devant lui à la pointe des baïonnettes, le jeune homme s'est vu traiter tantôt de sale espion fasciste, tantôt de Juif, et tantôt de communiste; et il a appris que, si l'injure diffère, la haine est partout la même. En cellule, il a appris à déchiffrer les bruits et à interroger la vermine. Il a réfléchi à ces nazis qui visaient à instaurer pour mille ans un régime de fer, règne de la matière brute et inflexible. Puis, libéré, après un court séjour dans un sanatorium de la Forêt-Noire, il est arrivé à Paris où il a appris

qu'il n'était qu'un numéro parmi beaucoup d'autres. Dans cet enfer qui varie sans cesse et qui reste toujours le même, une zone de clarté, une seule: l'enfance. Sa jeune maman, si affectueuse, si gracieuse et si gentille, qui lui faisait des crèmes au chocolat, et à la paroi la petite fille au panama de Renoir, qui était sa maman en plus jeune. Il y a eu un dernier œuf à la coque, puis l'ennemi est arrivé, les bombes se sont mises à pleuvoir sur la ville, et tout a été fini. Il a dû fuir, et maman elle-même a disparu.

Le dégoût, l'écoeurement, la révolte ont tellement dépassé la mesure, que le malheureux relate sa vie comme si c'était une histoire de fou. C'est la lutte haletante et désespérée d'un homme qui se défend seul contre tous. Le style lui-même est dur, sombre, oppressé, haché, coupant, impitoyable. D'un noir où passent d'étranges lueurs qui ne laissent percer l'espoir que pour l'étouffer plus radicalement encore. Un témoignage déchirant.

P.-L. B.

1) A la Baconnière



Sigmund Rukalski et « le Voyage d'un emmuré »

DE MATISSE A MAI 68

ON EST toujours surpris par les hauts et les bas de la société de Belles-Lettres. Tantôt elle sombre dans l'inexistence, tantôt elle remonte sur des sommets lumineux. C'est le cas aujourd'hui, nous le constatons avec cette première *Revue de Belles-Lettres* de l'année 1971, qui contient une suite de textes extrêmement remarquables. Le meilleur d'entre eux est sans doute l'étude de Roger Montandon sur *Henri Matisse et la fraîche beauté du monde*. Comment parler valablement d'un peintre qui se dissimule derrière tant de simplicité et de naturel? Cette simplicité, dit Roger Montandon, elle enchante comme un miracle. Elle part de très peu de chose, et de cette fine source argentée on s'élève jusqu'à la fête éblouissante. En fait, la magie, qui, chez Matisse semble aller de soi, est le fruit d'un travail acharné; elle est l'aboutissement facile de grandes difficultés surmontées les unes après les autres. Certains, en criant, souffrent; ils en sont fiers, ils le montrent. Matisse a la pu-

deur de cacher son effort; il laisse croire qu'il a créé en se jouant. Et c'est ainsi qu'il en arrive à révéler avec tant de maîtrise et de grâce « un peu de la fraîche beauté du monde ». Roger Montandon souligne avec bonheur le rôle de la fenêtre, qui, chez Matisse a la même signification que le miroir au fond des tableaux hollandais du XVII^e siècle. La fenêtre, c'est cette ouverture par où entre la lumière du premier jour; elle symbolise le regard du peintre. Elle établit avec le monde une relation d'intimité, grâce à elle c'est l'amour qui entre, faisant toutes choses belles, harmonieuses et colorées. C'est le paradis qui s'installe dans l'atmosphère de tous les jours. Chez cet artiste qui dans sa précision savante n'a jamais rien de concerté ni d'apprêté, on retrouve toute l'ingénuité de l'enfance. Son art est un chant, sa couleur est vivante et primesautière; sur la toile, l'esprit et la chair se confondent. De ces jardins de lumières s'élève une jubilation nuptiale.

L'Univers contestationnaire

Passons à autre chose. A la fin de ce numéro, Roland Jaccard nous invite à le suivre dans une discussion sur *L'Univers contestationnaire* d'André Stéphane. Un titre à la fois comique et irritant, car il évoque l'univers contestationnaire de triste mémoire. Or l'univers contestationnaire, c'est tout autre chose; ce n'est pas un univers clos, c'est mai 1968, c'est le désir de rompre avec la banalité écoeurante de la vie quotidienne, c'est le rêve, c'est la fuite. C'était le besoin de sortir de la condition humaine avec tout ce qu'elle comporte de lent, d'imparfait, d'éternellement recommencé, pour avoir tout et tout de suite. C'était affirmer, au nom de la pureté, de l'innocence, de l'enthousiasme, le primat du rêve sur la réalité. On comprend dès lors pourquoi le gouvernement français s'est senti tellement démenti devant une pareille « révolution ». Quand les gens font de beaux rêves, il faut bien les laisser aller jusqu'au bout, surtout lorsqu'ils proclament avec tant de conviction que le rêve est plus réel que la réalité. En face de ces visionnaires qui se figurent avoir découvert un continent nouveau, le pauvre réaliste, qui sait bien, lui, que la vie restera toujours la même, est condamné à endosser le rôle ridicule d'un Sancho Pança. Tous ses arguments sont d'avance dévalorisés. Là-dessus, il ne reste qu'une chose à faire: attendre patiemment que le principe de réalité reprenne le dessus. C'est ce qu'ont fait De Gaulle et Pompidou. Au rêve succède la sagesse, qui avec une saine allégresse reprend en main le gouvernement de la condition humaine. S'il y a un reproche à adresser à mai 68, ce n'est pas d'avoir été une maladie; c'est que cette maladie n'ait pas eu des conséquences plus fé-



Matisse. Autoportrait. Lithographie 1948

condes; c'est qu'elle ait passé précisément comme un rêve.

Citons encore dans ce numéro la belle étude de Marcel Raymond sur le poète Pierre-Louis Matthéy, ainsi que la traduction de quelques poèmes de Georg Trakl. Moins connu chez nous que Rilke, le poète autrichien ne lui est guère inférieur. Voici *Le Sommeil* dans la traduction de Gustave Roud:

Soyez maudits, poisons de l'ombre,
Pâle sommeil!
Ce jardin très étrange
D'arbres dans le demi-jour,
Tout peuplé de serpents, de papillons nocturnes,
D'araignées, de chauves-souris.
Etranger! Ton ombre perdue
Dans la rougeur du soir:
Un noir corsaire
Sur la mer salée des detresses.
Au bord de la nuit
De blancs oiseaux survolent, ailes battantes,
Les croulantes villes d'acier.

P.-L. B.

De Strindberg à Erich Roehmer: au théâtre comme au cinéma les œuvres «écrites» prennent leur revanche sur les spectacles d'avant-garde

AU MOMENT où d'importants spectacles dits «de recherche», et dont on attendait beaucoup, connaissent des échecs parfois sévères, ce sont les œuvres d'auteurs, solidement bâties sur de bons textes, qui retrouvent la vraie faveur du public. Au théâtre, «Le Songe» de Strindberg, dans l'adaptation souple de Maurice Clavel, au cinéma, «Le Genou de Claire», dernier «conte moral» écrit par Erich Roehmer sont la démonstration éclatante de ce retour au mot, valeur essentiellement française. Un peu partout, de prétentieux châteaux de cartes ou d'honnêtes mais stériles montages d'avant-garde, s'effondrent tour à tour. Barrault avait réussi son «Rabelais», il a raté son spectacle Jarry qui ne tiendra pas longtemps l'affiche, et qui a déçu par sa boursouflure informe. Critique et public se sont trouvés également d'accord pour boudier le «Oh! Amérique» d'Antoine Boursseiller à l'Odé-

on qui a navré les admirateurs du metteur en scène audacieux de «Don Juan». On espérait autrement plus riche le carnet de voyage qu'il rapportait d'un séjour aux Etats-Unis: or, ce que la majeure partie de la salle hue et siffle, c'est une revue superficielle illustrant un texte irremédiablement plat.

Enfin, dans le fameux «Espace Cardin» qui, grâce au couturier mécène, a remplacé le Théâtre des Ambassadeurs, le misérable spectacle intitulé «Je fus cet enfant-là» a dû quitter la scène au bénéfice des très beaux ballets de Félix Blaska après quinze jours d'impossible survie.

Un vrai spectacle

On a pu dire à Cardin, assez durement: «A chacun son métier». Mais que penser des profondes erreurs d'authentiques

hommes de théâtre comme Barrault et Boursseiller? En vérité, dans les deux cas, le fourvoiement est le même: tous deux ont cru qu'un metteur en scène pouvait suffire au succès d'un spectacle. Rappelons que le «Jarry» de Barrault n'est pas Ubu-roi, mais un portrait monté à sa façon par l'ancien directeur du Théâtre de France.

Ici et là, en revanche, la preuve est faite: par réaction contre tant de vide, le public acclame les œuvres avant tout bien écrites. «Le Songe», admirable féerie qui date de 1901 mais demeure étonnamment moderne, raconte la visite sur la terre d'Agnès, fille du dieu hindou Indra, qui l'envoie pour qu'elle y souffre de la peine de des hommes, puis revienne lui dire si «leur plainte est juste».

Elle y côtoie l'amour et la misère, la révolte et la stupidité, elle découvre les splendeurs et les horreurs de la condi-

tion humaine. Chacune de ses rencontres est l'occasion pour Strindberg de crier à pleines dents son indignation, sa contestation d'une démocratie bourgeoise qu'il haïssait. Le dramaturge réaliste reparait sous la mystique symboliste. Maurice Clavel, et certains lui en font grief, a décelé des résonances chrétiennes dans la pitié d'Agnès venue assumer la grande douleur humaine. Mais on aurait mauvaise grâce à condamner son interprétation du thème, puisqu'il a offert à la Comédie-Française un texte rare et beau comme on en découvre peu sur les scènes contemporaines. Raymond Rouleau qui a déjà triomphé depuis la rentrée avec «Hadrien VII» — a admirablement visualisé cette rêverie. C'est là qu'un théâtre comme le Français doté non seulement de crédits suffisants mais aussi de techniciens hors pair, se révèle un instrument incomparable dans les mains d'un homme de haut métier. Les acteurs sont naturellement remarqua-

bles: autour de Claude Winter divine et pitoyable dans le rôle d'Agnès, Desrière l'officier, Jean Piat l'avocat, et surtout Jacques Toja le poète rayonnant de talent. Belle et enrichissante soirée, qui fait des salles combles.

Revanche de la «caméra-stylo»

A l'écran, entre l'artillerie lourde du film érotique et la simplicité des spectacles de fêtes, on peut voir depuis le début de décembre un pur joyau dont l'écriture cinématographique est très proche du genre littéraire. Tous les films d'Erich Roehmer, l'auteur du «Genou de Claire», prouvent son héritage classique: Descartes, d'où lui vient son goût de l'enchaînement psychologique, Marivaux et ses ellipses sentimentales, Rousseau et les rapports émotionnels de l'homme avec la nature.

«Le Genou de Claire» raconte les dernières vacances libres d'un diplomate de 35 ans qui flotte à Anney, pendant trois semaines de juillet, entre une vraie femme et deux fruits verts, avant de retrouver celle qu'il va épouser. Beau langage parlé, sobriété de bon aloi, pudeur et désinvolture.

Ce film de qualité, un peu bavard mais toujours élégant, prouve que la «caméra-stylo» vaut bien les images coup-de-poing et les onomatopées traumatisantes d'un Godard d'ailleurs momentanément hors-jeu, et de ses disciples plus ou moins doués.

Il ne s'agit pas de rejeter systématiquement l'avant-garde: elle est souvent féconde. Mais pour le moment, le moins qu'on puisse dire, est qu'elle marque le pas, permettant aux œuvres classiques de prendre de belles revanches.

Isabelle VOLCLAIR

On oublie trop souvent de soigner son cou



(Avipress - Juvena)

LE COU avec les yeux, est la partie la plus sensible de notre visage. Malheureusement c'est aussi la partie la plus négligée.

Le cou se fripe et accuse les années qui nous marquent. Nous devons donc faire des défripages réguliers.

La précaution quotidienne sera des effleurages du bout des doigts. Des mouvements seront à effectuer en partant du menton vers la base du cou. Nous commencerons par vider les jugulaires de leur sang par de gros pincements suivis de lissages de toutes les pointes de doigts à plat. Vous ferez enfin de petits pin-

cements légers pour exciter votre système sanguin et créer une hyperhémie.

Le cou doit avoir des traitements spécifiques avec des produits élaborés pour lui.

Si vous avez un cou trop fripé, vous verrez un médecin qui vous fera des infiltrations d'eau de mer ou de sérum revitalisant. Sinon, vous pourrez employer des sérums régénérants en application externe suivie de manipulations légères. Ces sérums seront à base d'extraits marins, de plantes astringentes, de lierre qui permettra l'élimination de l'eau retenue, de vitamines qui renforceront le système cellulaire, de masque dont l'argile resserrera les téguments et de divers autres produits à base de fleurs et de plantes particulièrement hydratantes. En effet, le cou souffre toujours beaucoup d'un manque d'hydratation.

Enfin, vous devrez observer pour votre cou les mêmes règles d'hygiène que pour votre visage. Il faut le démaquiller, nourrir, tonifier et soigner comme toute votre peau.

service tapis



De la viande moins grasse

LA VIANDE, la charcuterie, le lait peut-être bientôt des aliments de régime. Cela grâce à des chercheurs australiens...

Des chercheurs de Highett (Etat de Victoria) et des physiologistes de Prospect (Nouvelle-Galles du Sud) sont les auteurs d'un procédé qui permet d'élever des animaux dont la viande sera nettement moins riche en graisses que les animaux alimentés normalement. Les premières expériences ont montré qu'il était possible de faire varier à volonté le taux de graisses dans les chairs des animaux, selon la façon dont était composé le « menu » de l'élevage.

En outre, le lait, et le levage des vaches ainsi nourries, bénéficient eux aussi de ce régime. Ils sont pauvres en graisses « dures » c'est-à-dire en graisses que l'organisme humain n'assimile pas entièrement et dont les déchets s'accumulent à l'intérieur des parois des artères. Ces dépôts, qui provoquent l'artériosclérose, sont responsables d'un grand nombre de maladies cardio-vasculaires.

L'Australie, qui est l'un des principaux exportateurs mondiaux de viande, a décidé, devant les avertissements lancés par les médecins et la demande très forte de viande à graisses « douces », de devenir le premier pays à produire « sur pied » des animaux pour régimes.

L'efficacité de cette alimentation tient à une poudre d'huile végétale et de caséine, qui empêche les bactéries

intestinales des ruminants ordinairement chargées de transformer les graisses douces en graisses dures d'accomplir leur œuvre.

Avec le nouveau régime pour bétail, les proportions de graisses douces dans le lait passent, en vingt-quatre heures, de 3 pour cent en moyenne à 30-40 pour cent. Chez le mouton, ces proportions augmentent de quatre à cinq fois en trois semaines.

C'est justement pour accélérer la croissance des moutons — il y en a 12 millions qui font de l'Australie le premier producteur de laine du monde — que les chercheurs de Highett et de Prospect ont mis au point leur alimentation de régime. A l'origine, ils désiraient trouver le moyen d'empêcher les bactéries de la pousse des ruminants d'accaparer à leur profit toutes les protéines de l'alimentation avant la rumination, qui est la véritable digestion.

la boutique du Trésor

La spécialiste de la céramique
Neuchâtel Trésor 2

Comment lutter contre le froid

LA TEMPERATURE du corps humain est de 37° environ, lorsque la température ambiante s'abaisse notre organisme doit produire plus de calories pour lutter contre le froid.

Il y a tout d'abord les réactions physiologiques fondamentales que nous devons assister.

Il ne faut sous aucun prétexte faire varier son poids habituel. Seule la dynamique alimentaire doit vous aider.

Vous devez étudier l'équilibre de votre alimentation en quantité et qualité.

Contre les méfaits de l'hiver les vitamines de compensation, la vitamine D, ont

un intérêt primordial : il faut pas en ajouter en quantité ». Il ne faut pas non plus négliger la vitamine P et K.

Vous trouverez la vitamine D dans la chair du poisson, la vitamine P dans les jus de citron, la vitamine K dans le chou, la tomate, les épinards, l'huile de soja et le foie de porc.

Vous ne devez sous aucun prétexte absorber de l'alcool pour le « coup de fouet » surtout si vous avez à sortir après. Vous risquez la congestion. Pas d'alcool sous prétexte qu'il fait froid. Il vaut mieux boire des bouillons de légumes et des jus de fruits frais.

Madame * Mademoiselle * Madame

Les grandes trouvailles des grands couturiers : LE PANTACOURT ET LE PANTARIEN

LA MORT de Mademoiselle Chanel sera certainement durement ressentie dans le monde de la mode. Dans le monde que l'on appelle encore ainsi bien que les hurluberlus qui y règnent ignorent le sens des mots féminité et élégance.

Leurs trouvailles, depuis quelques saisons, ne sont même plus amusantes, elles sont bêtes. C'est grave, d'une façon grave que quelques femmes, ou jeunes filles se croient toujours obligées de s'enlaidir pour « suivre la mode ».

On se souvient des discussions survenues lors de l'introduction de la longueur midi ou maxi. Mlle Chanel laissa ses collègues emprunter cette voie et adopta pour ses modèles la « longueur Chanel » qui frôlait le genou. Il s'est révélé par la suite que les femmes vraiment élégantes ont suivi ses directives, qu'elles ont opté pour le bon sens et la féminité, refusant de se transformer en pantin comme le leur proposaient certains couturiers.

Cette fois-ci, ces Grands Messieurs de la Haute couture française ont parcouru de long en large le Musée des horreurs pour découvrir l'art d'enlaidir un peu plus la femme le printemps et l'été prochains.

Au cours de défilés qui attirent un nombre impressionnant de vedettes (ce genre de manifestations est moutonné pour soigner sa publicité), les mannequins ont donc présenté les modèles créés par les couturiers. La création principale de 1971 réside en un « retour à l'enfance ». Après y être retombé, les couturiers demandent à la femme d'y retourner également en adoptant les pantacourts courts que les garçons mettent pour se rendre à l'école enfantine. Oui, la femme devra porter, si elle veut être dans le vent, pantacourt ou pantarien. Les photographes que nous reproduisons ici donnent un aperçu du charme, de la féminité, de la beauté qui se dégagent de tous les modèles. Quelle classe ! Quel goût ! Et quelle légèreté ! Les chaussures dorées ! Des semelles hautes de quatre ou cinq centimètres, aux talons cubiques ! Quelques mannequins rehaussent leur élégance en portant, piqués dans des cheveux crantés et frisottants, d'énormes nœuds de satin brillant, que l'on avait l'habitude d'admirer, jusqu'ici, sur des boîtes de chocolat.

Pantalon ? Pantacourt ? Pantarien ? A vous de choisir parmi les divagations des couturiers, celle que vous adopterez.

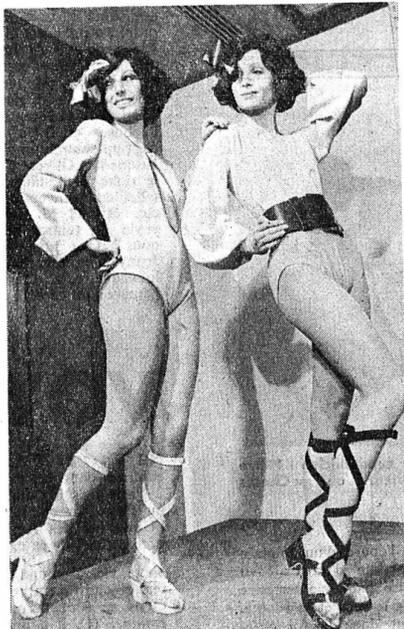
Nous savons, heureusement, que les couturiers lucides et qu'ils offriront à leur clientèle des modèles portables, pratiques et élégants tout à la fois.

Rions donc simplement de bon cœur en regardant ces photographies. Et disons-nous que les couturiers français ont tout simplement confondu pantalon et pantalonnade...

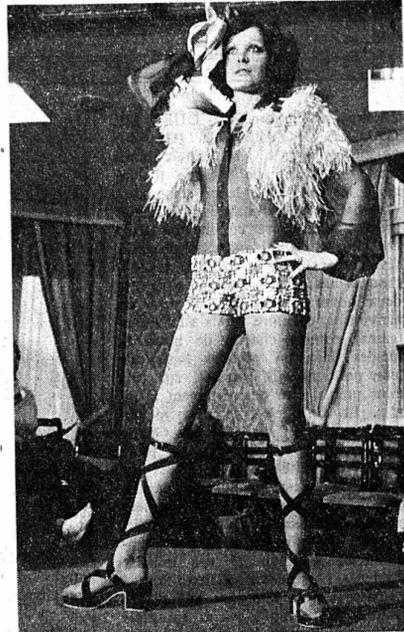
RWS



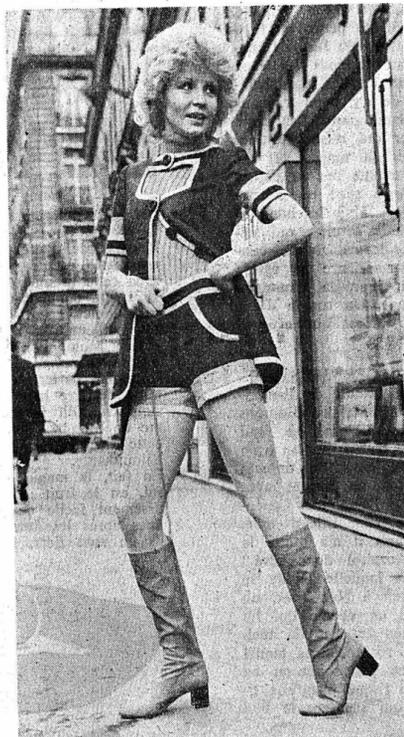
Ca, c'est le pantacourt, d'accompagnement de bottes, d'un pullover rayé et d'une étrange cravate. C'est bête, mais il fallait y penser ! (Agip)



Voici le pantarien, en forme de maillots-chemisiers, porté avec des sandales courbées. Avec un peu d'imagination, vous pourrez, Madame, être à la mode à peu de frais. Il suffira d'ajouter des manches — et une large ceinture — à votre costume de bain. (Agip)



Le créateur, Jacques Esterel, précise qu'il s'agit d'un ensemble du soir : short en pierreries, chemisier en mousseline transparente et écharpe de plumes. Belle soirée ! (Agip)



Tenue recommandée pour faire ses courses ou pour assister à une manifestation patriotique française. L'ensemble est en effet en toile tricolore et il sort des ateliers de Torrente. (Agip)



A l'école, petit homme, pour apprendre la parole... C'est toutefois en silence que nous admirons ce pantarien et ce cache-cœur en jersey, à rayures jaune, orange, rouge, charme et bleu canard. Se porte avec de longues chaussettes et des sabots. On comprend pourquoi cette « école retardée » baisse la tête. Elle a honte ! (Agip)



L'ensemble pantacourt de C. Aujard, en jersey à rayures rouille et blanc. (Agip)



Pour couronner le tout, un ensemble signé Courrèges : pantarien, brassière - presse gorge et manteau pour cacher cette horreur ! (ASL)

Madame * Mademoiselle * Madame

UN « BLANC TOUT EN FLEURS » POUR L'ANNÉE 1971

L'OFFENSIVE du blanc a commencé. C'est la tradition, en début d'année, de s'occuper des draps, des nappes, des serviettes et des torchons. Ne parlons pas du classique qui a toujours ses amateurs. Le linge blanc tout simple est certainement très beau mais s'il n'y avait que lui, il n'y aurait pas grand-chose à dire, il n'y aurait pas non plus de raisons d'avoir envie de draps neufs. Voyons ce qui est susceptible de nous tenter.

Les matériaux utilisés pour les draps

Le coton. — De plus en plus fin, le coton est la matière la plus employée pour les draps imprimés ou teints. Le drap de coton est peu cher. Il se présente avec un ourlet bordon ou un ourlet simplement piqué.

Le lin. — Il est bien sûr le textile idéal pour les draps, un drap en lin dure longtemps : plus on le lave, plus il devient doux ; il est frais en été, chaud en hiver, il est léger et ne glisse pas.

Le méis. — Il possède presque tous les avantages du lin, mais sa trame est en pur fil de lin peigné et sa chaîne en coton.

Le tergal. — Les draps tergal sont les champions du poids plume. Ils se lavent très rapidement et séchent très facilement. La précaution à prendre est élémentaire : il ne faut pas les tordre avant de les mettre sécher.

Le dacron. — C'est une fibre synthétique parfaite. **Le diolen.** — Ce textile est d'une grande douceur, extrêmement agréable au toucher.

La flanelle. — Pour les frileux : les draps en flanelle.

Le blanc en couleurs

L'imprimé connaît un succès sans cesse grandissant. Les dessins floraux foisonnent, que ce soient des fleurs naïves stylisées ou en semi-imprimés ou jacquard, elles sont la vedette des collections 1971. Les dessins géométriques tiennent également une grande place sous forme de carreaux, de chevrons, d'algues.

Les nappes

Parmi les toutes dernières nouveautés, mentionnons les nappes en maille de nylon. Elles sort joliment



imprimées, elles se lavent facilement, séchent en quelques heures et ne se repassent pas.

La majorité des nappes sont rondes, on assiste au démarrage de la nappe ovale.

Les femmes achètent de plus en plus les nappes et les serviettes en papier, sur lesquelles sont souvent posés verres et assiettes en carton assorti. Joliment décorés, ces ensembles servent de décor pour une soirée entre amis ou une réunion de jeunes gens.

Les couvertures

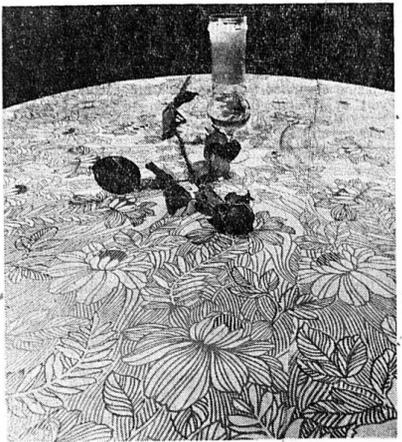
Les couvertures ont maintenant pris une place d'honneur dans le décor de la chambre. Unies ou fantaisies, elles adoptent les couleurs les plus violentes, les plus intenses.

Le tissu éponge

Rien de bien nouveau dans le domaine du tissu éponge, qui suit fidèlement les couleurs de la chambre de bain. Le tissu éponge se coordonne dans tous les sens, du peignoir au tapis de bain en passant par le gant de toilette.



Nappe rectangulaire imprimée à dominante rose ou turquoise. Raffinée, cette nappe est très pratique puisqu'elle est en maille polyamide.



Nappe ronde imprimée courtelle : ondulations de fleurs sable et bleu roi sur fond blanc.

Préparez vous-mêmes un tapis précieux pour vos meubles de style

LE TEMPS des napperons brodés est révolu, mais les tapis de table, réalisés dans des précieuses soieries ou des tissus de style sont ravissants dans les appartements actuels.

Leur présence transforme et donne le ton au rayonnage de bois laqué ou à l'électrophone brillant, seuls détails modernes dans un appartement meublé d'objets anciens ou de style.

Ils sont faciles à réaliser. En toutes saisons, vous trouverez chez tous les spécialistes de tissu d'ameublement de petits métrages de tissu précieux à des prix très abordables : tapisserie, brocard, damas, etc...

Chez les mêmes, vous achèterez des galons ou passementeries vieux or, le plus souvent destinés à la fabrication d'abat-jour.

Réalisation d'un tapis classique

Fournitures : Votre tissu précieux. Un fond qui le bordera, velours de soie, ottoman, ou satin unis dans l'un des tons de votre étoffe vedette. Ce fond sera nettement plus grand que le premier, devant le dépasser de chaque côté de 5 à 10 centimètres. Un galon ou une passementerie vieux or, d'une longueur supérieure de 10 cm environ au périmètre de votre tissu de

base. Une doublure de mêmes dimensions que le fond.

Le montage

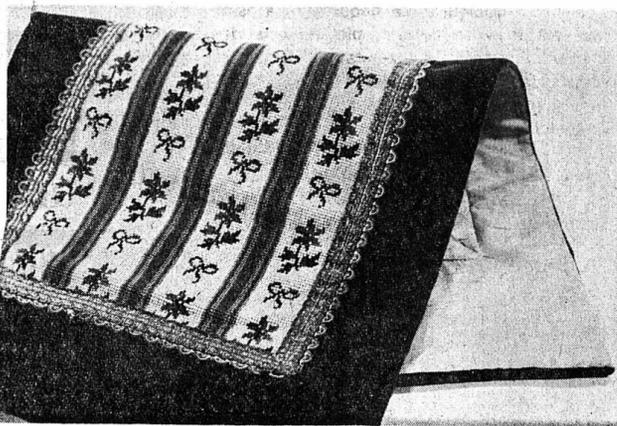
1er temps. — Sans l'ourler, pour ne pas lui donner d'épaisseurs inesthétiques, surfilez votre tissu précieux.

2me temps. — Posez-le à plat et centrez-le sur votre fond, faufiliez-le bien en place. Piquez-le tout autour, très près de votre surfil.

3me temps. — Posez la doublure sur votre travail et piquez-la sur trois côtés, comme si vous vouliez confectionner la housse d'un coussin. Retournez votre ouvrage, repassez soigneusement, fermez par des points invisibles votre quatrième côté, repassez à nouveau.

4me temps. — Faufiliez le galon « à cheval » entre votre tissu vedette et le fond, pour en cacher la jonction. A chaque angle, pliez en biais ce galon. Terminez en le pliant également en biais, et dans un angle. Faufiliez et veillez que votre doublure soit prise dans votre faufil, cela donnera de la tenue et de la stabilité à votre ouvrage.

5me temps. — Cousez le galon sur ses deux bords, à la main, à points réguliers, en maintenant la doublure dans votre couture. Cousez également



Ce tapis a été réalisé avec pour tissu vedette une bande rectangulaire de tapisserie Louis XVI. Le fond est en velours jaspé bleu lavande, du ton des fleurettes. Le galon est vieux or.

à points invisibles le pli formé à chaque angle de ce galon. Votre tapis est fini. Toutes les fantaisies vous sont ici per-

mises, elles seront fonction de vos trouvailles en matière de soieries, et de votre imagination.

Anne AUBRY (Aigles)

POUR LES ENFANTS ET LES ADULTES Les possibilités d'ouvrir l'appétit

LA VUE l'odorat et le goût sont là pour compléter notre joie de vivre ; trois sens, sans lesquels il serait impossible de déguster un apéritif. Mais l'apéritif, c'est aussi le moment de détente, la pause entre le travail et le repas, une sorte de rite devenu parfois nécessaire. La civilisation moderne a d'ailleurs modifié le sens primitif de ce mot. Il signifiait « ouvrir l'appétit », une fonction qui se justifiait entre deux festins de quinze services ! Tristan Bernard disait : « l'apéritif est un repas, ce que les marionnettes sont au théâtre ». La diversité de ces figurines se retrouve dans la gamme des boissons apéritives. Malheureusement, nous n'en profitons généralement pas. Est-ce par habitude, par tradition, par crainte de déplaire que l'on offre presque partout le même choix, quand choix il y a ? Les jus de fruits sont généralement délaissés ; et pourtant, ils constituent l'apéritif de l'homme moderne.

Les jus de fruits

Saviez-vous qu'ils contribuent à rétablir l'équilibre d'une alimentation trop riche, fatiguant le foie et les reins ? On entend parler des mystérieuses vertus des fruits frais mais sans les connaître. On oublie que notre organisme a besoin des vitamines, sucres et sels minéraux contenus dans les fruits. Pris à jeun, un jus de fruit stimule la condition physique, c'est un remède délicieux. Pourquoi lui préférer une boisson alcoolisée ?

L'orangeade se prépare avec du jus d'oranges, de l'eau et du sucre. Le même mélange se fait avec des citrons ou des sirops de fruits. En hiver, on peut encore ajouter des pamplemousses, voire

des bananes broyées. Précisez vos désirs à la personne qui vous sert fruits pressés, sirop avec de l'eau, ou jus de fruit en boîte. A signaler qu'il est facile de presser soi-même les fruits à la maison et de les pasteuriser. Les ménagères n'y pensent pas assez souvent et il y a là pourtant matière à économie.

Dans la famille des limonades s'inscrivent également les tonics. Le goût de ces eaux gazeuses qui accompagnent très agréablement le gin ou le whisky provient d'écorces d'oranges amères et d'aromates comme le gingembre.

Les enfants ont aussi droit à leur apéritif

Rien ne rida plus fier un gosse que de pouvoir imiter les adultes. Alors, ne les oubliez jamais ! Aux petits on offre l'une des multiples sortes de sirops ou cocktail à base de lait (les recettes ne manquent pas !) ; les plus grands apprécient un jus de fruits ou de légumes.

Autre sône distinctif qui ne laisse pas indifférent : le jus d'abricots agit sur la fatigue, comme ceux d'oranges et de citrons (à boire également quand on est déprimé). Quant au jus de raisins, il atténue l'arthritisme.

Les jus de légumes, eux, abaissent le taux de cholestérol mais ces vertus disparaissent si le produit a trempé dans l'eau ou a été épluché. Étonnez vos aînés en leur faisant déguster des jus de céleri, carottes, tomates, d'autres encore, avec amuse-bouche appropriés (canapés au foie gras, saucisses sèches, ramquins).

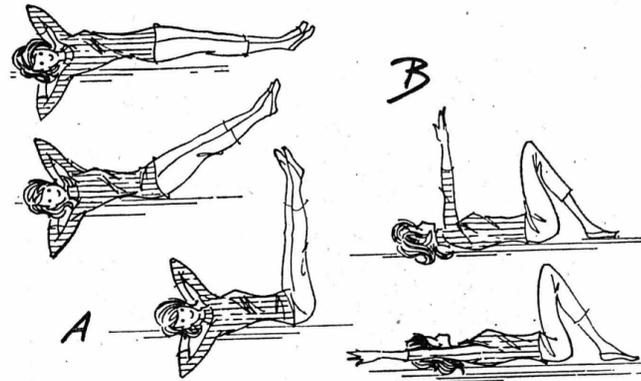
Les apéritifs anisés

Que sait-on des apéritifs anisés ? Leur fabrication repose sur l'essence de badiane, (fruit asiatique), à laquelle certains distillateurs ajoutent du réglisse, du fenouil, de l'anis vert ou de la coriandre macérée ou distillée ; coupés avec de l'eau, leur teneur en alcool ne dépasse guère 8° ; ils peuvent aussi être servis avec de la grenadine, de la menthe ou du sirop d'orgeat.

L'apéritif de chez nous : un verre de vin

C'est aussi le rituel qui plaît, car « on ne boit pas le vin, d'abord on le regarde, ensuite on le hume, puis on le goûte, enfin on en parle ». A part les crus traditionnels, il y a de délicieuses spécialités qui font de l'apéritif un véritable moment de plaisir : riesling-sylvaner, pinot blanc, amigne, arvine, humagne, malvoisie, ceil de perdrix, etc. N'oublions pas le « blanc cassis », mélange de vin blanc et de liqueur de cassis. Enfin, on réserve généralement les vins mousseux pour les fêtes. La mousse, le pétilllement, la finesse du goût lui confèrent un cachet très particulier. Pour l'apéritif, on conseille le brut ou l'extrabrut, servi à une température de 6 à 8°, dans des verres-tulipes ou des flûtes, remplis à moitié. La bouteille doit être débouchée sans bruit (tenue légèrement inclinée, pendant que l'on retient le bouchon). Si cet inventaire vous semble trop exigü, laissez votre imagination s'épanouir dans le domaine infini des cocktails. Toutes les revues, tous les ouvrages de cuisine regorgent de recettes. Il existe presque plus de sortes d'apéritifs que de goûts différents. D.F.

Pour éviter l'empatement de vos épaules



Couchée à plat, sur le dos, les mains sous la nuque, les jambes serrées, levez les jambes à la verticale lentement. Baissez-les encore plus lentement. Dix fois, vingt fois si vous pouvez.

Couchée, jambes relevées, dressez vos bras à la verticale. Amenez-les très lentement en arrière jusqu'au sol. Dix ou douze fois.

Etre mince grâce à **Clarins**
Madame J. Parrot
Trésor 9 Neuchâtel ☎ 25 61 73

NETTOYAGE A SEC
Vitasec
meux plus vite moins cher
FLANDRES 3
BATTIEUX 3

Les soins de beauté lors d'un séjour à la montagne

VOUS PARTEZ à la montagne pour vous reposer et de ce fait vous ne voulez pas vous contraindre à toutes les exigences de vos soins de beauté coutumiers. Il faut cependant faire le strict minimum.

A la montagne, les ennemis de votre peau sont le froid, le vent et le soleil. Le grand problème de votre circulation sanguine vient des variations de température trop rapides.

Vous prenez soin tout particulièrement de vos cheveux que vous protégerez de la neige et de l'humidité. Quand vous prendrez un peu de repos au soleil, vous pourrez les laisser en liberté, ce qui permettra à votre cuir chevelu de respirer. Le soir, vous les brosserez dans tous les sens et vous les coifferez. Vous les laverez uniquement tous les dix jours avec un bon shampoing et vous rincerez abondamment. Vous tâcherez de ne pas utiliser de laque capillaire. Vos cheveux doivent faire une cure de repos.

Vous souffrirez aussi un peu des yeux qui vous brûleront. Vous pourrez les maquiller très légèrement en appliquant simplement du mascara. Le soir, vous les démaquillerez très soigneusement avec un produit spécifique. Après cette intervention, vous pourrez poser des compresses de lotion adoucissante pour

les yeux ou des décoctions de plantes, camomille, hamamélis, sauge, etc... Ensuite vous ferez quelques petites manipulations sur le contour de vos yeux avec un produit hydratant.

Tout votre visage va subir les variations de temps et vous devrez surveiller vos pommettes qui auront tendance à faire de la couperose vous protégerez votre visage avec un produit filtrant du soleil, hydratant et protégeant du froid. Le démaquillage de votre visage vous donnera l'occasion de faire vos soins.

Enfin, un de vos points névralgiques sont les mains. Vous les protégerez avec des gants imperméables, toutes les fois que vous vous laverez les mains vous les sécherez très soigneusement et vous les soignerez avec une crème traitante qui vous évitera les gerçures et les crevasses.

Vous devez profiter de votre séjour à la montagne pour vous mettre en grande forme et en grande beauté.

INSTITUT DE BEAUTÉ
Simone Mathys
Spécialiste en épilation définitive
Soins du visage et traitements acnéiques
Ntel, Port-Roulet 28 (3me étage)
Tél. 25 68 44 Fermé le lundi

Pour l'entre-saison beau choix de ravissantes robes à mini-prix.
Toujours **À la Belette**
SOUS LES ARCADES
La boutique chic pour dames et messieurs

UNE RECETTE PEU CONNUE :

Le poulet Durantinois

UN POULET de 1 kg 500 ; 40 g de beurre ; 3 cuillerées d'huile d'arachide ; 5 échalotes ; 1 décalitre de bouillon ; 2 cuillerées de crème fraîche ; 2 cuillerées de vinaigre ; 4 tomates ; sel et poivre ; 1/2 l de riz long grain américain ; 3/4 de l de bouillon ; 70 g de cerneaux de noix ; 70 g de truffes ; 3 échalotes ; 2 cuillerées d'huile de noix vierge ; 1 noix de beurre.

Videz, flambez, découpez à cru la volaille. Faites doucement chauffer en cocotte l'huile et le beurre et faites-y revenir les morceaux de poulet. Salez et poivrez.

Epluchez les échalotes, hachez-les finement, ajoutez-les aux morceaux à peine dorés ; couvrez la sauteuse et laissez mijoter 20 minutes.

Ajoutez alors le vinaigre et le consommé. Mélangez. Ajoutez les tomates pelées, épépinées et concassées. Laissez l'ébullition revenir et laissez mijoter à couvert, à feu doux, un quart d'heure. Retirez les morceaux de poulet, mettez-les en plat creux tenu au chaud. Passez la cuisson à la passoire fine, ajoutez la crème fraîche, rectifiez l'assaisonnement et mettez cette sauce en saucière.

Faites suer d'autre part, en casserole épaisse, trois échalotes hachées avec l'huile de noix. Ajoutez-y le riz pour le faire chauffer.

Dans la noix de beurre, faites sauter les cerneaux de noix et les truffes, coupés en petits dés. Versez sur le riz. Mouillez du consommé bouillant. Couvrez et mettez à four un quart d'heure. Le riz pourra être servi à part, ou mieux, dans un plat autour de la fricassée de volaille.

POUR AVOIR UN VENTRE PLAT



Pas de ventre plat sans de solides abdominaux. Ce mouvement est à recommander :

Bien assise le dos droit : levez le plus haut possible alternativement chaque jambe (20 fois).

LANCASTER
Bain rajeunissant
active la circulation sanguine et élimine les toxines, cause principale de l'embonpoint. Mousseant et amincissant, le BAIN RAJEUNISSANT LANCASTER dissout les bourrelets superflus. Compléter par des applications locales, en massages, de la CREME de massage pour la beauté du corps.
KINDLER

Afrique du Sud coûte 940 francs de moins!

(valable jusqu'au 31 juillet 1971)



Du 1.1-31.7, le vol aller et retour par South African Airways pour Johannesburg ne coûte que Fr. 2406.—, soit 940 francs de moins que pendant les autres cinq mois. Un montant qui permet — par exemple —

de s'offrir 8 jours au Parc national Krüger ou un périple de 5 jours à travers l'Etoscha-Pianna (la plus vaste réserve naturelle du monde). Minimum de séjour 19 jours, maximum 45 jours.

Voyagez donc par



SOUTH AFRICAN AIRWAYS

la compagnie connaissant l'Afrique du Sud «sur le bout de l'aile».

Chaque semaine, 16 vols à destination ou en provenance d'Afrique du Sud. De Zurich, Paris, Londres, Francfort, Rome, Madrid, Lisbonne ou Athènes. En Afrique du Sud même, réseau étendu de liaisons par avion, chemin de fer ou autobus. Informations et réservations auprès des agences de voyages IATA ou de South African Airways, 1201 Genève, 17, rue du Cendrier, tél. 022/31 67 40, ou 8001 Zurich, Talacker 21, tél. 051/27 51 30.

Coupon

FAN

A découper et envoyer à:

SOUTH AFRICAN AIRWAYS, 17, rue du Cendrier, 1201 Genève

Veillez me faire parvenir votre plus récent imprimé «Afrique du Sud, merveilleux pays d'aventures» — présentant diverses possibilités d'attrayants voyages en Afrique du Sud.

Mme/Melle/Mr

Rue, n°:

Prénom:

NP, localité:

TAPIS MUR À MUR

Toutes les meilleures marques :
STAMFLOR - TISCA - TIARA - SYNTOLAN
ROLANAFLOOR, etc.

- Le choix
- La qualité
- Le service irréprochable
- Les prix avantageux

Benoit

Mallefer 25 - Tél. 25 34 69 - Neuchâtel
Devis sans engagement - Présentation à domicile
des collections, le soir également

J'y pense tout à coup...

... si je mettais une petite annonce ?

C'est si simple,
si pratique et
si avantageux!
surtout dans



LA FEUILLE D'AVIS

FAN

Surtout allez voter !

● un OUI massif ● pour le suffrage féminin

Parti libéral neuchâtelois

Nous cherchons pour notre fils, lycéen de 14 ans, une

gentille famille

en Suisse romande, où il pourra passer trois semaines de vacances, à partir du 28 mars 1971, pour perfectionner ses connaissances de français. Faire offres, avec prix de pension, sous chiffres D 300353 à Publicitas S.A., 3001 Berne.

ITALIE

RIMINI VNERBELLA (Adriatique) ALGA HOTEL
Au bord de la mer, sans besoin de traverser. Chambres avec ou sans salle de bains. Ambiance moderne et de classe. Lift. Cuisine et service très soignés. Garage couvert et parking. Basse saison, 1800-2700 lires. Haute saison 3200-3700 lires. Propriétaire-gérant, Cav. Géom. NERI.



Poissons frais

recommandés cette semaine

Profitez de la
BAISSE sur
les soles et filets

Lehnherr frères

POISSONNERIE
Place des Halles

Tél. 25 30 92
Neuchâtel

Son prix... une gageure

Nous nous étions fixé comme but de construire une voiture de conception et de technique ultramodernes... et pourtant accessible à toutes les bourses.

La Sunbeam 1250/1500 a tenu cette gageure. Constatez par vous-même ce qu'elle offre: Une carrosserie monocoque de ligne moderne, 2 moteurs au choix (1248 et 1498 cm³), des freins à disque à l'avant, un diamètre de braquage réduit (9,7 m), un coffre spacieux. Livrable en 4 versions, toutes avec 4 portes donnant facilement accès à un intérieur généreux et agréable, aux sièges confortables.

Une voiture dont les 3 qualités principales: confort, robustesse et sécurité sont complétées par une multitude d'autres.

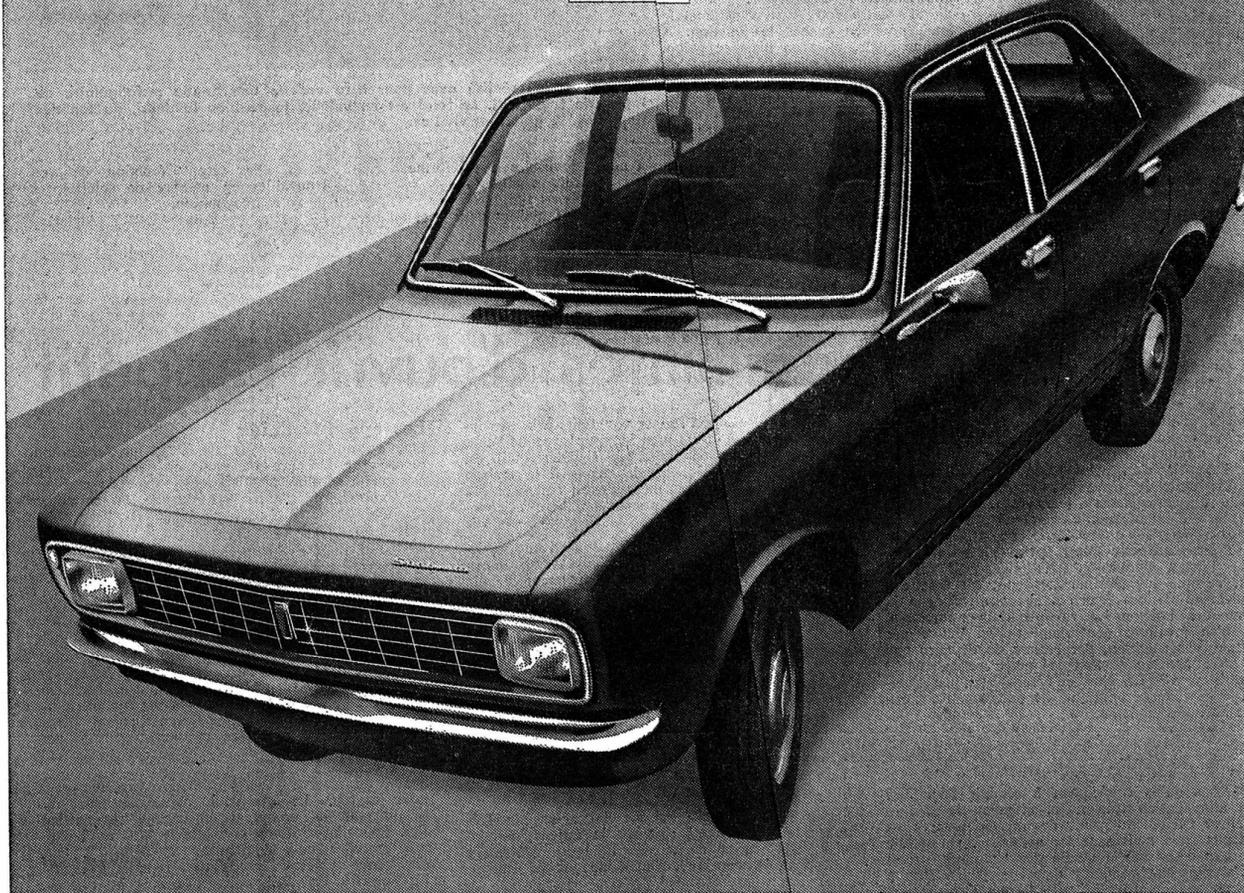
Enfin, pour couronner le tout, un prix étonnamment avantageux:

Sunbeam 1250 De Luxe Fr. 7750.-

Livrable aussi en versions Sunbeam 1500 De Luxe, Sunbeam 1500 Super et Sunbeam 1500 GT.

En vente partout où vous voyez ce panneau: dans toutes les agences qui représentent aussi Simca et la première Chrysler européenne. Grâce à la fusion de ces 3 marques, vous disposez d'une

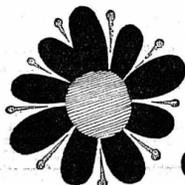
intéressante gamme d'automobiles avec, à coup sûr, celle qui convient à votre budget. En Suisse, le réseau de vente et d'entretien met ses 250 points et ses spécialistes compétents à votre service.



Votre distributeur Chrysler/Simca/Sunbeam:

La Chaux-de-Fonds: Perrot-Duval & Co S.A., (039) 23 13 62. Delémont: Garages Runis S.A., (066) 2 49 31. Fleurier: E. Gonard, (038) 61 29 22. Le Landeron: J.-B. Ritter, (038) 51 23 24. Malleray: G. Brancucci, (032) 92 17 61.

Neuchâtel - Peseux: Garage de la Côte S.A., (038) 31 23 85. Neuchâtel: A. Walther, (038) 24 19 55.



Des fleurs pas comme les autres

(et une bière aussi...)

MOUSSY est une bière fine Cardinal

Sans alcool Limpide, pure,

bouquetée, pétillante,

délicatement houblonnée

Avec beaucoup de fraîcheur.

MOUSSY



5 1/4 %

sur

Carnets de dépôt

- Discrétion absolue et services strictement privés garantis
- Fr. 20'000.— peuvent être retirés sans délai de dénonciation
- Tous nos placements en Suisse Bilan Fr. 230'000'000.—

Banque Procrédit

Av. Rousseau 5 Neuchâtel Ch. P. 20-246

Fribourg Genève Lausanne Neuchâtel La Chaux-de-Fonds
Bienne Zurich Bâle St-Gall Aarau Berne Lucerne

fondée en
1912

Bon pour le rapport de gestion sous enveloppe neutre

Nom

Prénom

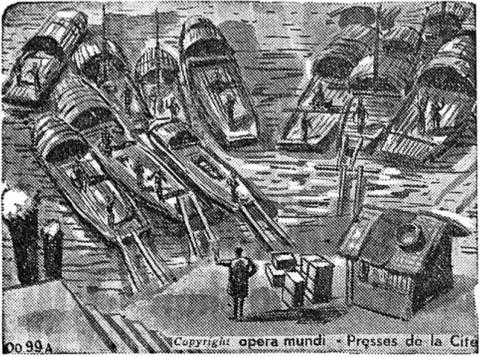
Rue

Localité

CHINOISERIES POUR OSS 1971

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy
RÉSUMÉ: La jolie Chong, une prostituée, est étranglée à la place de son amie Lee Ling.

Un second bol de porcelaine



Hubert Bonisseur de la Bath connaissait le port d'Aberdeen sur la côte sud de l'île de Hong-kong, pour y être venu dîner à bord d'un restaurant flottant quelques années plus tôt, et savait à quel embarcadère il devait se rendre. Au bas de l'escalier de bois, il demanda à être conduit chez Lee Ling. Toutes les sampanières, lui offrant en chœur leurs services. Se bouchant les oreilles, il monta en riant sur le sampan de la plus jolie, qui le remercia d'un éclatant sourire. Disant en chinois quelques mots à l'enfant qui se tenait accroché à une jambe de son pantalon de cotonnade, elle dégagea son sampan et manœuvra la grosse rame.



« Justement, voici Lee Ling ! annonça-t-elle. Lee ! cria-t-elle, voilà un client pour toi ! » Une très jolie et très appétissante jeune femme répondit aussitôt à son appel et sauta dans l'embarcation avant qu'Hubert ait pu lui tendre la main pour l'aider. Elle échauffa de rire, découvrant des dents éblouissantes. « Bonsoir, dit Hubert. Vous êtes sûrement la plus jolie fille de Hong-kong ! » — « Et vous, répliqua-t-elle, vous êtes gentil. C'est la première fois que je vous vois, n'est-ce pas ? » La sampanière godaillait avec ardeur et se produisait en sourires. Hubert aimait cette gentillesse chinoise qui épure les actes les plus sordides. Lee Ling lui prit la main. « C'est ici », dit-elle.



Sautant sur l'avant de son sampan, elle appela Chong en soulevant la toile qui fermait la cabine. Puis elle se mit à trembler de tout son corps. Hubert se pencha derrière elle. À la faible lueur de la flamme du réchaud à pétrole sur lequel bouillonnait une casserole pleine d'eau, il distingua un corps de femme étendu en travers de la paillasse. Sa lampe électrique de poche lui permit de mieux éclairer la scène. Alors, se cachant le visage dans ses mains, Lee Ling se mit à hurler. Dans un petit bol à riz de porcelaine finement décorée, une langue fraîchement coupée mettait une tache rouge. Hubert prit la jeune femme dans ses bras. « Il faut tout de suite prévenir la police », dit-il.



L'inspecteur déclara qu'il s'agissait sans nul doute d'un crime de sadique et recueillit les témoignages. « Je ne veux pas vous laisser seule, Lee, déclara Hubert quand il eut fini. Montez dans ma voiture. » Elle se laissa faire sans résistance. Son tremblement ne l'avait pas quittée. « Lee, dit Hubert, après avoir démarré, Chong a été tuée à votre place. C'est vous qui devriez être morte maintenant. Ecoutez-moi bien. On savait que j'allais venir vous poser des questions. C'est pourquoi votre amie a eu la langue coupée. » Il devina qu'elle frissonnait, à demi-morte de peur et de chagrin. « Me croyez-vous ? » demanda-t-il. « Oui, répondit-elle avec effort. Et pourtant je ne sais pas qui vous êtes. » (Copyright Opera Mundi)

Demain: Un certain M. Chun

POUR VOUS MADAME

UN MENU

Carottes râpées
Filet de porc aux pommes
Chips
Plateau de fromages

Le plat du jour :

Filet de porc aux pommes

Mettre au four un morceau de porc ficelé et lardé, l'entourer de pommes râpées entières, épluchées, vidées de leur cœur et de leurs pépins. Les fruits doivent se toucher et mijoter dans le jus de la viande, qui est cuite comme n'importe quel rôti.

Si le morceau de porc est trop gros et qu'il demande une cuisson plus longue que les fruits, ne disposer ces derniers qu'à mi-cuisson. Les pommes doivent rester fermées.

Sauce au vin

Comment remplacer le vin blanc dans une sauce ? Si vous préparez un plat dont la recette indique qu'il faut obligatoirement du vin blanc et que vous tenez à y renoncer pour une raison ou pour une autre, remplacez-le par du vinaigre dilué dans un peu d'eau et adouci avec deux morceaux de sucre.

Rions un peu

Un fils de famille comparait devant un tribunal pour avoir bousculé un piéton avec sa voiture de sport.
— Quels sont vos moyens d'existence ?
— Je suis dans l'entreprise de mon père.
— A quel poste exactement ?
— Je fais partie des frais généraux.

Il portait une ceinture

Affublé d'une épouse excessivement jalouse, un paysan de San Carlos, village situé à 350 km au sud de Santiago, devait porter... une ceinture de chasteté composée d'une coquille comme en portent les boxeurs en combat. Victime d'une crise d'appendicite, il dut être transporté d'urgence à l'hôpital. Le médecin fit venir un serrurier qui coupa la fameuse ceinture avec une scie à métaux. Mais lorsque la harpie l'apprit, elle menaça de déshériter son jeune mari et annonça qu'elle allait déposer, contre l'hôpital, une plainte pour « retenue illégale d'objets personnels ».

Votre prénom : ANDRÉ

André vient du grec *Andres* qui signifie : courageux, téméraire, sans crainte. Un sens très aigu de leurs devoirs et de leurs responsabilités caractérise la plupart du temps les André. Ils ont le désir d'être agréables et de rendre service. Ils sont, comme les André, d'une intelligence surtout pratique.

Leur patron

Connaissez-vous les différents patrons qui protègent les professions ?
Boulangers : St Honoré
Chasseurs : St Hubert
Coiffeurs : St Louis
Horlogers : St Eloi
Musiciens : Ste Cécile
Charcutiers : St Antoine
Notaires : St Yves
Chapeliens : St Jacques

A méditer

L'art de parler aux femmes, c'est tout simplement l'art de les écouter.
Jen DESAILLY

HOROSCOPE

La journée favorisera les études sérieuses, les inventions. La soirée sera consacrée à la détente, aux réunions amicales et familiales.
Naissance : Les enfants de ce jour seront d'une nature difficile mais capables de réflexion et de concentration.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Vous vous tenez très mal, d'où vos douleurs. Amour : Les apparences sont souvent trompeuses. Affaires : Dépenses inutiles et trop importantes.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Vous abusez un peu trop des excitants. Amour : Ne renoncez pas à poursuivre votre idéal. Affaires : Occasion d'augmenter vos revenus.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Votre forme laisse à désirer. Amour : Méfiez-vous des intrigues et commérages. Affaires : Situation embarrassante, soyez objectif.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Effectuez chaque matin quelques mouvements de gymnastique. Amour : Ne prenez pas de décision à la hâte. Affaires : Ne cédez pas à vos impulsions, restez calme.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : L'alcool et le tabac ont à proscrire. Amour : Dites franchement ce que vous pensez. Affaires : Evitez de prendre part à des discussions.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Ne laissez pas vos nerfs prendre le dessus. Amour : Méfiez-vous des nouvelles connaissances. Affaires : Sachez prendre des décisions.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Surveillez votre tension artérielle. Amour : Sortez avec des amis sincères. Affaires : Restez en dehors des intrigues.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Irritation de la gorge due à la fumée. Amour : Discussions en famille. Affaires : Ne prenez pas de risques inutiles.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Risque de chutes et de foulures. Amour : Dominez votre méfiance et votre impulsivité. Affaires : Ne prenez pas de décisions à la légère.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Prenez l'habitude de vous tenir droit. Amour : Revoquez vos anciens amis. Affaires : Rompez avec les mauvaises habitudes.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Ballonnements d'estomac. Amour : Soyez attentionné envers l'être cher. Affaires : Ne donnez pas de réponse hâtive.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Urticaire provoquée par votre foie. Amour : Montrez-vous moins autoritaire. Affaires : Essayez d'améliorer votre situation.

MOTS CROISÉS

Problème No 320

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
Aula du collège des Terreaux sud : 20 h 30, Conférence de M. Béat de Fischer.
Grand auditoire de l'Institut de physique : 16 h 15, Soutenance de thèse de doctorat, M. R. Vicenot.
TPN, centre de culture : 20 h 30, Didier Béraud.

EXPOSITIONS. — Musée cantonal d'archéologie (hôtel DuPeyrou) : Exposition, TPN, centre de culture : Exposition Noël Devaud.

CINÉMAS. — Studio : 15 h et 20 h 30, Un nommé Cable Hogue, 16 ans.
Bio : 18 h 40 et 20 h 45, Qui ? 18 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Waterloo, 12 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, Le Diabolique Docteur Z, 18 ans.
Arcades : 14 h 30 et 20 h, Woodstock, 12 ans.
Rex : 15 h et 20 h 30, Les Polissonnes Aventures de Lady Godiva, 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 24 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
La Petite Cave jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : J.-C. Bornand, Saint-Maurice-Concert. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition. En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police No 17. Service des urgences médicales de midi à minuit.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry La Côte, Pharmacie Frochoux, Colombier, tél. 41 22 63. Fermé le jeudi après-midi.

AUVERNIER
Caveau des Abbesses : bar-dancing.

COLOMBIER
Cinéma Lux : 20 h 15, Le Rallye de Monte-Carlo.

LE LANDERON
Cinéma du Château : Relâche.

PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 30 La Horse.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

14.00 La monde vu par les enfants
15.10 Récréations
15.50 Couples avec et sans enfants
16.00 Vroom
17.05 Le Cinq à Six des Jeunes
18.00 Téléjournal
18.05 Vie et métier
18.30 (C) Courrier romand
19.00 Trois petits tours et puis s'en vont
19.05 Foncouverte
19.40 Téléjournal
20.05 (C) Carrefour
20.25 Temps présent
Christian Mottier, réalisateur, et Jean-Pierre Moulin, journaliste, sont allés à Madrid où ils ont conduit une enquête dans cette optique. Une enquête en un certain sens limitée, puisqu'ils sont restés dans la capitale espagnole, mais révélatrice malgré tout, puisqu'à Madrid se concentrent tous les éléments de la vie politique, économique et sociale du pays.
21.40 (C) Championnats d'Europe de patinage artistique
22.45 Téléjournal

18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Rien que la vérité
19.45 Information première
20.15 Une autre vie
20.30 La vie des animaux
20.45 Au cinéma ce soir
22.45 En toutes lettres
23.35 Télé-nuit

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Flipper le dauphin
18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Quentin Durward
21.35 (C) Arcana
22.30 (C) Championnat d'Europe de patinage artistique
23.15 (C) A propos
23.30 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

10.00 Ciclo di scienze
11.00 Ciclo di scienze
18.10 (C) Per i piccoli
19.05 Telegiornale
19.15 Incontri
19.50 (C) Documentario
20.20 Telegiornale
20.40 Il punto
21.30 Canzoni in esilio
22.00 (C) Campionati europei di pattinaggio artistico
23.15 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, Les Monroes. 17.10, National Gallery de Londres. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Alexandre le bienheureux. 21.50, L'homme de la première heure. 22.35, téléjournal, météo. 23.55, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17 h la petite maison. 17.25, informations, météo. 17.35, skat et musique. 18.05, plaque tournante. 18.40, La Jeune Fille de la péniche. 19.10, Evariste Galois. 19.45, informations, météo. 20.15, parade de vedettes. 21.45, bilan de la vie économique. 22.30, informations, météo.

SUISSE ALÉMANIQUE

15.45 Da capo
17.00 La maison des jouets
18.15 Télévision éducative
18.44 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) L'antenne
19.25 (C) L'Affaire d'à côté
20.00 Téléjournal
20.20 Chœurs du monde : Mexico
20.50 Contact
21.40 (C) Championnats d'Europe de patinage artistique
23.15 Téléjournal
Salon spécial dames
Arlberg-Kandahar.

FRANCE I

9.30 Télévision scolaire
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
14.03 Télévision scolaire
15.05 Salon de la voiture de course
15.45 Emissions pour la jeunesse
18.30 Dernière heure

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.33, de villes en villages. 6.35, 7.25, 8.10, la route, ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, la clef des chants. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, on cause, on cause, un déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine, cause commune. 14 h, informations. 14.05, réalistes. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.
16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Jane Eyre. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, sur les scènes de Suisse. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, le défi. 20.30, discanalyse. 21.20, Rêves de mort, pièce de R. Schmid sur un thème de M. Zuroy The Return of Sam Lipkin. 22 h, les aventuriers de l'esprit. 22.30, informations. 22.35, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

2me programme
10 h, œuvres de Bizet. 10.15, radiocollaire. 10.45, œuvres de Bizet. 11 h, l'université radiophonique internationale. 11.30, l'initiation musicale. 12 h, midi-mu-

sique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays fribourgeois. 20.14, on cause, on cause. 20.15, légèrement votre. 20.30, au coin du feu, Jean Marais raconte et chante Jean Cocteau homme de bien. 21 h, carte blanche. 22 h, au pays du blues et du gospel. 22.30, démons et merveilles. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, abto-radio. 8.30, Cyalise et le Chèvre-Pied, Pierné. 9 h, Piccadilly. 10.05, musique pour ensemble à vent. 10.30, orchestre de mandolines de Zurich. 11.05, l'orchestre de la Radio. 12 h, orchestre récréatif de Beromunster. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radiocollaire. 15.05, Von Haus zu Haus, divertissement.
16.05, énigme de la nature, triomphe de la découverte. 16.30, thé-concert. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, chansons et danses populaires. 20.45, magie de l'opérette. 21.30, l'Amérique latine, continent de la révolution, série. 22.15, informations, commémoratives. 22.25, patinage artistique, championnats du monde à Zurich. 23.30, divertissement populaire.

De tout pour faire un monde

A quelle vitesse avancent les continents ?

Il faudra un an ou deux pour parvenir à déterminer avec précision la vitesse de déplacement des continents qui « dérivent » à la surface du globe. Cela sera rendu possible grâce aux instruments laissés sur la Lune par les astronautes, et en particulier grâce au réflecteur laser. Il faut d'abord calculer avec précision la distance exacte Terre-Lune, précision qui devrait approcher les trente centimètres. Connaissant cette distance, et utilisant le réflecteur laser comme point de référence, on pourra ensuite voir de combien l'observatoire terrestre à partir duquel on visera la Lune se sera déplacé d'une année à l'autre.

De la musique à la place de barbituriques

La musique douce remplace avantageusement les médicaments en vue de faire dormir les personnes âgées. C'est ce qui ressort d'une expérience effectuée à l'hôpital de Glasgow où les médecins sont parvenus à combattre l'insomnie des personnes âgées en diffusant en permanence au cours de la nuit de la musique enregistrée. D'après les différents essais réalisés, il semble que la meilleure musique soit de la musique légère. De préférence des enregistrements peu connus sur lesquels les dormeurs ne puissent mettre un titre, bien que ces enregistrements leur paraissent absolument familiers.



L'annonce reflet vivant du marché
l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

De l'argent? En voilà!

ORCA

PRÊT PERSONNEL

Pour recevoir un prêt à de bonnes conditions, adressez ce bon à:
Banque ORCA SA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

Nom: _____

Adresse: _____

ORCA, institut spécialisé de
UNION DE BANQUES SUISSES



Renault. Raison et plaisir.

Renault 12. Raison: Traction avant. Freins à disques. Economie même à vive allure. Plaisir: Tenue de route. Vitesse de pointe 140. Levier au plancher. Confort.

RENAULT 12

Agent officiel: GARAGE DES FALAISES S.A.

94, route des Falaises - 2000 Neuchâtel - Tél. (038) 25 02 72

Restaurant du Littoral
NEUCHÂTEL

SAMEDI SOIR
DÈS 19 HEURES

SOUPER TRIPES

Prière de réserver sa table
Tél. (038) 24 61 33

NEUCHÂTEL: Salle des conférences

Vendredi 5 et samedi 6 février à 20 h 30
Jack IFAR présente

FERNAND RAYNAUD EN RAYNAURAMA

Le super one Fernand show

La cure de rires annuelle 150 minutes en scène
APRÈS SON TRIOMPHE à RADIO EUROPE No 1 et à L'OLYMPIA DE PARIS, la presse unanime le considère comme le plus grand comique actuel!

Location: M. Jeanneret, musique — 26, Seyon. Tél. 24 57 77

A vendre
2 PUCH
Condor, plaque jaune. Prix avantageux. Tél. (038) 25 10 65.

A vendre
FIAT 2300
1963, Overdrive, expertisée, quelques réparations à faire. Tél. (038) 42 17 39, de 18 h 30 à 20 heures.

A vendre
2 CV
moteur 3 CV, expertisée, 1967, impeccable, 35,000 km, 3300 fr. Tél. (038) 41 38 56, heures des repas.

A vendre à Cortillod
VW
1959, pont arrière dél., 2 pneus à neige neufs, embrayage neuf. Tél. (051) 91 48 91.

J'ACHÈTE
toutes petites voitures jusqu'à 6 CV. Tél. 47 16 12.

A vendre très belle occasion
Fiat 850
4 places, modèle 1968. Première main, expertisée, garantie 3 mois. Prix: 4900 fr. Grandes facilités de paiement. Garage du Seyon R. Waser 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 14 28

A vendre
NSU 1200 TT
1970, 35,000 km. Tél. 41 12 27.

A vendre
FIAT 1300
1963, expertisée, 1500 fr. Tél. 47 11 94.

A vendre
FIAT 1500
1965, expertisée, 2800 fr. Tél. 47 11 94.

L'annonce reflet vivant du marché



L'orchestre folklorique roumain FRUNZA VERDE

Aula du collège du Mail, Neuchâtel
jeudi 11 et vendredi 12 février, 20 h 30



Prix unique des places: Fr. 5.—
Billets: Relations publiques Coop, Neuchâtel, 4, rue de la Treille et à l'entrée.

Comment fait-elle pour rester si mince?

Oui, que faire? D'abord de l'exercice, ensuite manger moins et boire beaucoup. Boire beaucoup d'Arkina, l'eau minérale naturelle qui stoppe l'escalade des kilos. Quelques centimètres autour de la taille et des hanches, cela se voit, mais cela se ressent aussi. Avec des kilos en plus, on est mal à l'aise, on est fatigué. Arkina contient des sulfates et bicarbonates de calcium, de magnésium, tout ce dont vous avez besoin pour éliminer les surcharges graisseuses de votre organisme. Elle est aussi légèrement laxative, ce qui convient bien à la plupart des femmes. Sa faible teneur en sodium en fait la boisson idéale des régimes amaigrissants sans sel. Digestive, diurétique, Arkina est l'eau de votre bien-être. Faites profiter votre famille des propriétés curatives d'Arkina. Mettez chaque jour sur la table une maxi-Arkina de 1 1/2 l. Et pour ne jamais en manquer, achetez maxi-Arkina en carton de 12 bouteilles. C'est tellement plus simple et tellement plus sûr pour continuer votre cure de bien-être.

Eau minérale curative naturelle non gazeuse.
Sources Bel-Air et la Prairie.

maxi ARKINA 1 1/2 LITRE

L'eau de votre bien-être

A enlever gratuitement, au plus tôt, à Marin, bonne
TERRE VÉGÉTALE
jusqu'à 2000 m³. S'adresser au département technique de Migros Neuchâtel. Tél. 33 31 41.

BIG BEN BAR

A vendre
RENAULT 4 L
rouge, 1969. Expertisée. Garage de la Station. Valagin. Tél. 36 11 30.

A vendre
Triumph 1300 TL
limousine 5 places, modèle 1969, 30,000 km. Voiture soignée, expertisée en janvier 1971. Prix: 6200 fr. plus 4 jantes, avec pneus clous à 90%. Prix 300 fr. Tél. (038) 61 14 29, dès 17 h 30.

VÉHICULES À MOTEUR

L'OCCASION DU JOUR

Ford 20 M
4 portes, 1969. Beige, 22,000 km. Parfait état. Fr. 9700.—

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

OCCASIONS

OPEL COMMODORE Coupé 1968
OPEL RECORD 1900 S 4 portes, 1969
OPEL KADETT 2 portes, 1968

Expertisées
GARANTIE OK
3 mois ou 6500 km.
Achat - Vente - Reprise
Facilités de paiement par crédit G.M.A.C.

GARAGE DU ROC
HUTERIVE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 39 11 14

OCCASIONS

PEUGEOT

EXPERTISÉES ET GARANTIES

204 1966 6 CV, verte, toit ouvrant, intérieur drap.
404 CABRIOLET 1968 9 CV, bleu, intérieur cuir, 50,000 km.
404 SUPERLUXE INJECTION 1967 9 CV, gris métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir. Révisée.
404 1967 9 CV, blanche, toit ouvrant, intérieur drap.
404 SUPERLUXE AUTOMATIQUE 1967 9 CV, gris métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir.
404 SUPERLUXE INJECTION 1967 9 CV, beige métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir.
404 1968 9 CV, rouge, toit ouvrant, intérieur drap, housses, 52,000 km.
504 SUPERLUXE INJECTION 1969 10 CV, bleu métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir, 20,000 km.



Demandez liste complète avec détails et prix. Facilités de paiement. Essais sans engagement, même à votre domicile.

GARAGE DU LITTORAL

M. et J.-J. SEGESSEMANN & Cie
Distributeur PEUGEOT depuis 40 ans
Pierre-à-Mazel 51 - Neuchâtel 25 99 91



SUFFRAGE FÉMININ: OUI parce que c'est juste

Les 6 et 7 février prochains, les électeurs suisses auront l'occasion de prouver leur maturité de citoyens et d'hommes en acceptant le suffrage féminin.

Les Neuchâtelois l'ont déjà prouvé il y a plus de onze ans. Ils iront donc voter OUI en masse.

R. Schaer-Robert présidente du Tribunal du Val-de-Ruz

PARTI RADICAL



deux yeux... pour toute une vie! Confiez vos ordonnances au maître opticien, Hôpital 17

(du 1er février au 31 mars 1971)

Grand concours Opel



A gagner:

2 Record S 1900 et 100 trousse de secours.*

Double chance de gagner

PARTICIPEZ... PARTICIPEZ... PARTICIPEZ... PARTICIPEZ... PARTICIPEZ... PARTICIPEZ... PARTICIPEZ... PARTICIPEZ...

PARTICIPEZ!

1) Au concours Opel Record Prix: 1 Record S 1900 et 50 trousse de secours*

Le problème: Répondre simplement à quatre questions faciles sur l'Opel Record. Vous trouverez le formulaire du concours chez votre distributeur Opel.

PARTICIPEZ!

2) A la loterie-test Opel Prix: 1 Record S 1900 et 50 trousse de secours*

Allez chez votre distributeur Opel et essayez une Record ou une autre Opel. Après ce test, remplissez un formulaire de confirmation et vous participerez automatiquement à la loterie-test Opel.

PARTICIPEZ!

Allez dès aujourd'hui chez votre distributeur Opel

Allez chercher dans son salon d'exposition le bulletin de participation contenant les données exactes.

Sans aucune obligation d'achat

Amusez-vous bien... et surtout bonne chance!

* (1 trousse de secours contient: 1 extincteur, 1 pharmacie de voyage, 1 Finilec, 1 câble de dépannage, 1 jerrycan de réserve).



OPEL EST DANS LA COURSE

Vente et service OPEL en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorée 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, Bienne Auto-Besch 4 55 66, Merz & Amez-Droz S.A., 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Éclex Garage du Pont 4 61 73, la Chaix-de-Fonds Garage Guttman S.A. 23 46 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 2 35 33, Fribourg Garage des Pérolles 2 38 88, Genève Garage des Délices S.A. 44 71 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 24 04 44, le Locle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casanova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, Moutier Garage Prévôtis 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, la Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 6 12 06, Rolle Garage Wurlod 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60 et nos agents locaux à: Attalens 56 41 10, Aubonne 76 53 04, Bercher 81 82 42, Bevaix 46 13 96, Bremblens 71 19 69, Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chexbres 56 11 56, Colombier 41 35 70, Cossigny 87 15 96, Court 92 91 50, Courtepin 34 12 14, Dombresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 68 10 08, Fahy 7 63 20, Fully 5 35 23, Genève 22, rue Carteret 34 42 00, 2, rue Michel-Sarvet 46 08 17, 7d, rue de Royer 42 50 46, 9, boulevard d'Yvoy 25 28 00, Glovelier 3 71 29, Granges-Marnand 64 10 57, Lausanne 21, place du Tunnel 23 72 17, 7, route de Chavannes 24 26 10, le Crêt 3 65 82, Mézières 93 12 45, Montana 7 23 69, Morges 71 26 48, Naters 3 24 40, Nods 51 26 17, le Noirmont 53 11 87, Onex 43 22 26, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 42 99 84, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Raron 5 16 66, Renens 34 01 94, Romont 52 22 87, Savigny 97 11 55, Soyhières 3 01 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Imier 41 36 44, Saint-Maurice 3 72 12, Vallorbe 83 13 35, Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Vevey-sur-Sierre 5 26 16.

ECONOMIE ET FINANCES

La situation économique: Souci majeur de l'opinion publique américaine

NEW-YORK, (du correspondant de P.A.T.S.) — Un récent sondage d'opinion a montré que le souci majeur de l'opinion publique américaine n'était ni la guerre au Viet-nam, ni la course aux armements nucléaires, la pollution de l'air et de l'eau ou même la recrudescence de la criminalité, mais bien la situation économique qui va en se dégradant. Le président Nixon a promis que 1971 serait une bonne année et 1972 une excellente année sur le plan économique. En faisant des prédictions aussi hardies, M. Nixon ne s'appuyait pas seulement sur ses propres mesures économiques, comme par exemple l'augmentation des liquidités sur le marché du capital, la réduction du taux d'intérêt sur les prêts et un déficit de quelque 15 milliards de dollars prévu sur le prochain budget, mais sur des statistiques qui prouvent que la régression économique actuelle — en dépit du chômage enregistré — 6 pour cent pour l'ensemble du pays et 10 pour cent dans certaines régions particulièrement atteintes est la plus faible qui ait été constatée aux États-Unis depuis la fin de la guerre. Au plus fort de la crise économique de février 1961, on avait enregistré un chômage de 6,9 pour cent. Il s'était même élevé à 7,4 pour cent en avril 1958.

Les bénéfices commerciaux montrent, eux aussi, que l'actuelle récession est la plus faible de toutes celles enregistrées jusqu'à présent. En 1969/70, les bénéfices d'exploitation ont diminué de 16 pour cent et même de 28 pour cent en 1957/58. Un secteur précis intéresse plus particulièrement les experts qui en attendent une relance économique: l'accroissement des dépenses des consommateurs. Le chiffre d'affaires réalisé à Noël a été de 25 pour cent inférieur à celui de 1969 et d'une manière générale, on a constaté un fort recul des dépenses des consommateurs.

Les dépenses des consommateurs représentent plus de 60 pour cent du produit national brut. Bien que le revenu de la population n'ait augmenté que de 7 pour cent en 1970, les impôts d'épargne du public se sont accrus de 35 pour cent et s'élèvent de nos jours à plus de 50 milliards de dollars. Une réduction du taux d'imposition, le relèvement des prestations de l'assurance-vieillesse et des salaires dans l'industrie et l'administration fédérale porteront en 1971 le revenu personnel à un niveau de 10 milliards de dollars au moins supérieur à celui de l'année précédente.

Il ne fait aucun doute que les consommateurs pourraient dépenser davantage et il reste à voir maintenant s'ils sont disposés à le faire. Les avis à ce sujet étant partagés. Les pronostics optimistes pour 1971, surtout ceux émis par le gouvernement, partent de l'idée qu'un revenu plus élevé incite aussi le consommateur à dépenser davantage. Parmi les experts et les psychologues qui étudient ce problème, nombreux sont ceux qui pensent que le malaise économique, la cherté de la vie, spécialement sur le plan alimentaire, et pour une grande part aussi, la situation internationale, n'incitent pas le consommateur à la dépense, mais le poussent plutôt à porter son argent à la banque, ainsi que le prouvent les dépôts d'épargne qui ne cessent de s'accroître.

Qu'est-ce que le franc C.F.A. ?

Paris (AP). — La monnaie en cours dans les cinq pays africains que le président Pompidou visite ces jours-ci est le franc de la Communauté financière africaine (communément appelé franc C.F.A.), qui vaut deux centimes français.

Le franc C.F.A. avait été créé en décembre 1945 en tant qu'unité monétaire des pays africains sous administration française, qui dépendaient de la zone franc établie juste avant la guerre. Sa valeur avait alors été établie à 1,70 franc métropolitain.

En octobre 1948, la valeur du franc C.F.A. a été portée à deux francs métropolitains. En janvier 1960, la réforme monétaire qui a créé en France le « franc lourd » (un nouveau franc valant 100 anciens francs), a eu pour conséquence d'établir l'équivalence du franc C.F.A. à 2 centimes métropolitains (au lieu de deux francs anciens).

Les pays africains de la zone franc sont le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, la Côte-d'Ivoire, le Dahomey, le Gabon, la Haute-Volta, Madagascar, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Le Mali, a une unité monétaire propre, le franc malien, qui vaut un franc français. Madagascar émet pour sa part un franc malgache, qui est à parité avec le franc C.F.A.

Les ministres des finances de la zone franc se réunissent deux fois par an.

Ralentissement en Allemagne

Bonn (ATS-DPA). — Le ministère ouest-allemand de l'économie a annoncé que le ralentissement général conjoncturel se poursuivait dans l'industrie ouest-allemande de production.

Ce ralentissement, selon le ministère, ne se fait sentir que dans l'industrie des biens d'investissement, alors que le développement est normal dans l'industrie des matières premières et des biens de production, de même que dans celui de l'industrie des biens de consommation.

Enfin, l'ensemble des nouvelles commandes pour l'industrie n'a atteint que 98 pour cent des chiffres d'affaires, déclare-t-on de même source.

BULLETIN BOURSIER

Table with columns for location (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENEVE, BALE, ZURICH) and dates (2 février, 3 février) showing financial data.

Table with columns for location (PARIS, LONDRES, FRANCFORT, NEW-YORK) and dates (2 février, 3 février) showing financial data.

Table with columns for location (LONDRES) and dates (2 février, 3 février) showing financial data.

Table with columns for location (Billets de banque étrangers, Pièces d'or) and dates (2 février, 3 février) showing financial data.

Table with columns for location (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENEVE, BALE, ZURICH) and dates (2 février, 3 février) showing financial data.

Table with columns for location (PARIS, LONDRES, FRANCFORT, NEW-YORK) and dates (2 février, 3 février) showing financial data.

Table with columns for location (LONDRES) and dates (2 février, 3 février) showing financial data.

Table with columns for location (Billets de banque étrangers, Pièces d'or) and dates (2 février, 3 février) showing financial data.

Krupp amorce son « new-look »

Les plus grandes aciéries allemandes, le trust Krupp dont le siège social se trouve à Essen, et qui possède des filiales à Rotterdam et à Campo Limbo (Brésil), a changé de visage depuis le 1er janvier 1971. Employant 80 000 personnes, ce « Konzern » sera divisé en six « secteurs »: aciéries, métallurgie, installations industrielles, construction de machines, commerce, recherche scientifique et prestations de service. Un membre du conseil d'administration de l'entreprise est responsable de chacun de ces secteurs.

D'IMPORTANTES RÉFORMES DE STRUCTURE

Le président de l'entreprise, a qualifié cette réorganisation, qui a duré trois ans, de « nouveau complet sur mesure pour la décennie à venir ». Or, ce nouveau complet semble mieux ajusté que ne l'était le précédent. Krupp renonce à une trop large gamme de production. Ses produits devront être adaptés aux marchés modernes, c'est-à-dire qu'aucun ne sera mis en vente s'il ne procure un chiffre d'affaires déterminé. En ce qui concerne le commerce de l'acier, les sociétés de vente de l'entreprise — elles étaient une vingtaine — ont été rassemblées pour former la Friedrich Krupp GmbH. Cette entreprise à l'organisation indépendante doit fonder 10 succursales principales pour les débouchés les plus importants de la République fédérale et de Berlin-Est.

pour construction de machines, 2,1 à 2,4 milliards de marks pour le commerce et 100 à 200 millions de marks pour la recherche et les prestations de service. Dans le cadre de ces six secteurs, neuf entreprises constitueront une nouvelle unité commerciale. Elles réuniront 90 % du chiffre d'affaires total, les 10 % restant se répartissant entre 29 sociétés de moindre importance, dont « N.Y. Stuwadoors-Maatschappij Krupp » (Rotterdam), « Ertsoverslagbedrijf Europort C.V. » (Rotterdam) et « Krupp Metalurgica Campo Limbo S.A. » (Brésil).

En même temps, une nouvelle assemblée d'experts fait son apparition. Elle se compose des six membres du conseil d'administration et d'un membre de la direction de chacune des nouvelles entreprises. Ce conseil se réunira à intervalles réguliers et sera chargé d'assurer la liaison entre les grandes sociétés, de garantir l'échange d'expériences et de connaissances et d'adapter la production aux besoins du marché national et international.

UNE ÉVOLUTION SANS HEURT La direction du trust est parvenue à réaliser la réorganisation sans fermeture d'usines et sans licenciement de personnel. C'est pour cette raison que les 35 membres du conseil d'entreprise, tous syndicalistes, ont approuvé cette solution de « rénovation ». Krupp, que l'on considérait autrefois comme « l'armurier des rois de Prusse et des empereurs d'Allemagne » a depuis longtemps réalisé sa reconversion. Le trust produit maintenant du charbon, de l'acier, affrète des navires, commercialise des carburants, construit des réacteurs industriels — et vend même des produits alimentaires, tout en consacrant un important budget à la recherche. Karl RICHTER

en V.O l'érotisme dans le monde

REFLEX

DES AUJOURD'HUI * SCOPECOLOR * TITRÉ FRANÇ.-ALL.-ITAL. * **DÈS 18 ANS**

LES POLISSONNES AVENTURES DE **Lady Godiva**

Le livre tant mondialement que si vertement critiqué mais présenté au goût du jour!

C'EST UN SPECTACLE OSÉ ET RÉSERVÉ QU'AUX ESPRITS MURS QUI NE SERONT PAS CHOQUÉS, A L'EXCEPTION DE TOUS LES CITOYENS MOYENS! Cour cass. TF 14.07.61. SPECTATEURS PRÉVENUS: DIRECTION RÉFUTE TOUTE RESPONSABILITÉ!

18 ans

bio 27, fbg du Lac Tél. 25 88 88

Jeudi - vendredi 18 h 40 - 20 h 45
Samedi - dimanche 14 h - 20 h 30

UN GRAND FILM QUI TIENT EN HALEINE, UN SPECTACLE DE CLASSE... LE PARISIEN LIBÉRÉ LE SUSPENSE LE PLUS INTELLIGENT DU CINÉMA FRANÇAIS 1970

ROMY SCHNEIDER MAURICE RONET
LEONARD KEIGEL
QUI?
CLAUDE BOLLING

Prêt comptant

de Fr. 500.- à Fr. 25000.-, si vous avez une situation financière saine

- * remboursable jusqu'à 60 mois
- * accordé dans les 48 heures
- * basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- * garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.

Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____ A/391

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330

SENSATIONNEL!
TAPIS DE FOND DE PAROI À PAROI

directement de la fabrique, sans intermédiaire, donc à des prix extrêmement bas, jusqu'à 40 pour cent meilleur marché. Toutes qualités et coloris. Sur désir posé par nos spécialistes aux meilleures conditions. Conseils gratuits à domicile. Envois d'échantillons avec prix courant. Une carte postale suffit. Dans toute la Suisse.

Teppich-Import Atelier 33 8004 Zurich
Herbartstrasse 1 (Angle Brauerstrasse 55)
Tél. commande (051) 23 88 46 (après-midi)

Petits transports et déménagements

en tous genres. Commerce de fer et métaux. Tél. (038) 31 40 39. Case postale 99, 2525 le Landeron.

J.YRION, M.IMWINKELRIED

AVIS

Le Restaurant des Halles sera FERMÉ

les 2, 3 et 4 février, pour cause d'inventaire.

I. Dans le mouvement syndical, la femme est l'égale de l'homme

Il est temps d'en faire de même sur le plan politique.

ÉLECTEURS!

VOTEZ OUI

les 6 et 7 février 1971

APOLLO

Tous les jours 15 h. et 20 h. 30
☎ 25 21 12 Samedi et dimanche 14 h. 45 et 20 h. 30

DINO DE LAURENTIS présente :

**ROD STEIGER
CHRISTOPHER PLUMMER
ORSON WELLES**

dans une réalisation en PANAVISION et TECHNICOLOR de SERGUEI BONDARTCHOUK

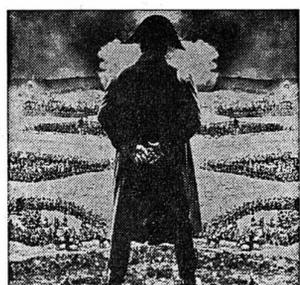
ADMIS DES 12 ANS

Une œuvre particulièrement gigantesque et spectaculaire :

Waterloo

"la Garde meurt, et ne se rend pas"

40 000 hommes, 5 000 chevaux, 14 mois de tournage, 40 millions de dollars... un film grandiose.



APOLLO SAMEDI DIMANCHE LUNDI 17 H. 30
☎ 25 21 12

En couleurs CINEDOC présente : dès 12 ans

PAS DE PLACE POUR LES ANIMAUX SAUVAGES

Aventures passionnantes avec le monde des grands animaux et les habitants primitifs de la jungle!

CINEDOC

ARCADES 57 78

LA SENSATION DU FESTIVAL DE CANNES 1970

ATTENTION : 3 HEURES DE SPECTACLE
LE PROGRAMME DÉBUTE PAR LE FILM

TOUS LES SOIRS : 20 HEURES
JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI - MERCREDI 14 H 30

PRIX IMPOSÉS : Fr. 6.- 7.-

2^{me} SEMAINE

Un succès triomphal

WOODSTOCK

COULEUR — GRAND ÉCRAN — STÉRÉO

3 JOURS DE PAIX, DE MUSIQUE ET D'AMOUR

UN SPECTACLE UNIQUE

UN DOCUMENT EXTRAORDINAIRE QUI CONFRONTE LA RÉALITÉ ET LA LÉGENDE

UN FILM QU'IL FAUT ABSOLUMENT VOIR!

12 ans

STUDIO 25 30 00

16 ans

TOUS LES SOIRS 20 h 30 — JEUDI - MERCREDI 15 h — SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45

APRÈS LA HORDE SAUVAGE, UN NOUVEAU CHEF-D'ŒUVRE DE SAM PECKINPAH

UN NOMMÉ CABLE HOGUE

Un western qui ne ressemble à aucun autre

UN GRAND METTEUR EN SCÈNE... UN ACTEUR GÉNIAL

Une magistrale création de Jason Robards

TRUCULENT, TRIVIAL, DRÔLE... ÉMOUVANT!

UN POINT D'EAU DANS LE DÉSERT...
SOURCE DE REVENUS!

avec **Stella Stevens - David Warner**

SABATO - DOMENICA 17 h 30
LO SBARCO DI ANZIO
Robert Mitchum - R. Ryan
PARLATO ITALIANO 16 ans

PALACE

TÉL. 2 5 5 6 6 6

le diabolique docteur Z

UN FILM INTRIGANT ET AUDACIEUX avec **HOWARD VERNON - ESTELLA BLAIN - ANTONIO ESCRIBANO** DANS

LE DIABOLIQUE DOCTEUR Z

CRIME PARFAIT... LA FIN TRAGIQUE D'UN ÉTRANGLEUR SADIQUE...
MYSTÈRE COMPLET! UN LABORATOIRE AUX TERRIFIANTES INVENTIONS
UNE AFFAIRE CRIMINELLE D'UN INTÉRÊT PASSIONNANT

TOUS LES SOIRS à 20 h 30 JEUDI, MERCREDI à 15 heures SAMEDI, DIMANCHE 14 h 45 - 17 h 30 18 ANS PARLÉ FRANÇAIS

Actualité suisse et romande

CONCLUSION D'EXPERTISES DÉTAILLÉES

L'armée n'est pas responsable de la catastrophe de Reckingen

BERNE (ATS). — Le juge d'instruction chargé d'enquêter sur les causes de l'avalanche de Reckingen a présenté son rapport au département militaire fédéral. Il propose d'abandonner la procédure en raison du fait que l'avalanche n'a pas été causée par une faute quelconque imputable à un officier militaire ou à un organiste du commandement.

Il n'y a pas non plus un rapport de cause à effet entre les vols de l'aviation militaire du 23 février et la catastrophe du 24. Le juge d'instruction fonde ses conclusions sur les expertises détaillées de l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches au Weissfluhjoch sur Davos, ainsi que du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux à Dubendorf.

SURCHARGE DE NEIGE
Ces expertises ont montré à l'évidence que toutes les influences humaines qui ont pu intervenir sur la couche de neige le 23 février ont été largement inférieures à l'intensité de sources naturelles de perturbations, notamment la pression du vent.

Des lors, une cause de l'avalanche due à ces influences humaines peut être exclue avec une probabilité confiante à la certitude. Les experts ont estimé que la cause primaire de l'avalanche, qui a été d'une puissance extraordinaire et qui ne s'était plus produite dans une telle ampleur depuis 1749, était due à la surcharge, provoquée par les chutes de neige constantes de février 1970, exercée sur les minces couches de neige de décembre et janvier. Cette surcharge, combinée avec divers autres phénomènes naturels, a eu pour effet le déclenchement soudain de l'avalanche du 24 février 1970.

SUFFRAGE FÉMININ: le «oui» de l'Union démocratique libérale

De notre correspondant de Berne par intérim:

A la suite de ses sections, l'Union démocratique suisse recommande avec conviction de voter «oui» lors de ce scrutin sur l'introduction du suffrage féminin. Elle rappelle qu'il en va d'une question d'équité. Elle souligne que la vie politique ne peut qu'être enrichie par une participation plus directe des femmes, que ces femmes accomplissent leur tâche au foyer ou qu'elles soient impliquées elles-mêmes dans le circuit économique.

que. Elle rejette les craintes de ceux qui prétendent que le suffrage féminin accélérera le relâchement des liens familiaux. Elle affirme que la recherche des solutions qui puissent, dans la vie moderne, tendre à l'épanouissement des femmes et des familles, requiert imagination et travail en profondeur auxquels, précisément, les femmes doivent concourir.

D'autre part, l'Union libérale tient à évoquer l'impression déplorable que produirait à l'étranger, en Europe et ailleurs, un rejet du suffrage féminin, à l'aube d'une décennie où nous avons besoin de solliciter la compréhension des autres pour nos positions particulières. Cette attitude négative ne serait pas comprise, et la position internationale de la Suisse s'en trouverait, sans nul doute, affaiblie.

Pour toutes ces raisons, l'Union libérale en appelle aux électeurs pour qu'ils ne se laissent pas gagner par la paresse civique, alors que la patrie n'est nullement gagnée d'avance. Pour qu'ils aillent massivement déposer un «oui» de cœur et de lucidité. J.E.

DANGER D'AVALANCHES

DAVOS (ATS). — Ces derniers jours, plusieurs accidents mortels dus à des avalanches se sont produits dans nos Alpes. L'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches de Davos - Weissfluhjoch précise dans un communiqué que les lieux d'accidents sont situés sans exception dans les régions peu enneigées situées au nord, y compris le Valais, le nord et le centre des Grisons. Ces accidents démontrent que les skieurs jugent souvent de façon erronée le danger d'avalanches lorsqu'il y a peu de neige.

Une expérience de plusieurs années, poursuit le communiqué, prouve que les hiverns ou les périodes d'hivers pauvres en neige font davantage de victimes parmi les skieurs que les hiverns riches en neige. Cela provient du fait qu'en général, une épaisse couche de neige est plus solide et ne cède pas au passage des skieurs.

Berne accorde toute son attention au problème du protectionnisme sur le plan international

BERNE (ATS). — Que pense le Conseil fédéral des visées de contingentement et des tendances protectionnistes américaines? Est-il en mesure de renseigner le Parlement — et, à travers lui, l'opinion publique — et de calmer les légitimes inquiétudes des industries suisses menacées, notamment l'industrie horlogère?

A cette petite question posée par le conseiller national Kohler (rad-Be), le Conseil fédéral vient de répondre en déclarant tout d'abord qu'il a suivi avec anxiété la montée des tendances protectionnistes qui ont menacé de dominer la scène de la politique commerciale ces derniers mois aux Etats-Unis.

LA MENACE DES ETATS-UNIS
Cette évolution l'a amené, le 12 novembre 1970, à faire tenir par l'entremise

de l'ambassadeur de Suisse à Washington une note au gouvernement américain, dans laquelle il exprimait son inquiétude face au protectionnisme caractérisant le projet de loi en matière de politique commerciale. Le Conseil fédéral se préoccupe particulièrement des mesures de restriction visant les importations de textiles et de chaussures. Sa note soulignait en outre le rôle traditionnel de leader assumé jusqu'ici par les Etats-Unis en fait de politique commerciale libérale, et insistait sur la nécessité de lancer de nouvelles initiatives dans ce sens.

Grâce à l'opposition énergique des forces libérales, l'adoption par le Sénat du projet de loi tel que l'avait déjà approuvé la Chambre des représentants a pu être empêchée dans les dernières heures de la période législative expirant aux premiers jours de 1971. Selon un usage propre à la procédure américaine, le nouveau congrès aura à reprendre les débats sur une nouvelle loi de politique commerciale dès le début. Il est impossible de dire, à l'heure actuelle, quand et sous quelle forme la chose se produira.

ce cadre, le rôle du GATT, en tant qu'organisation économique de caractère mondial, sera particulièrement important.

Diminution de la part du revenu économisée

BERNE (ATS). — Selon les dernières statistiques officielles, la consommation des ménages privés a davantage augmenté en 1970 que le revenu disponible après notamment déduction des impôts directs et des primes d'assurances sociales. Il en résulte une diminution de la tendance à l'épargne. Pour l'année 1970, le bureau fédéral de statistiques évalue à 7,2 pour cent la part des épargnes sur le revenu disponible, alors qu'elle se montait encore à 8,2 pour cent en 1969. De 9,1 pour cent en 1966, la part du revenu économisée n'a depuis lors cessé de diminuer.

Mise en garde de «Terre des hommes»

LAUSANNE (ATS). — Le mouvement d'aide à l'enfance «Terre des hommes» porte à la connaissance du public les agissements d'une jeune fille qui fait du porte à porte en disant collecter au nom de «Terre des hommes». Cette organisation, qui ne procède jamais à aucune collecte de ce genre, met la population en garde contre de semblables abus de confiance.

Des innovations en vue dans l'actuelle loi sur l'agriculture

BERNE (ATS). — Séance particulièrement longue, mercredi, au Conseil fédéral, puis les débats, interrompus à l'heure du dîner, se sont poursuivis dans l'après-midi. Au cours de la matinée, le gouvernement s'est occupé notamment de la révision de la loi sur la circulation aérienne, et il a communiqué diverses décisions relatives au programme d'armement 1971, aux crédits d'investissements dans l'agriculture, à l'utilisation des droits d'entrée sur les carburants pour la construction routière. Ont été également publiés diverses réponses à des questions de parlementaires.

avec message à l'appui, va être soumis aux Chambres, prolongeant de 12 à 25 ans la durée de ces crédits. Le projet se fonde sur le rapport de la commission d'experts pour les questions touchant au désendettement de l'agriculture qui a achevé ses travaux à fin 1968, sous la présidence du professeur Sieber de Berne. Il est également question d'introduire diverses innovations dans la loi actuelle.

DROITS D'ENTRÉE SUR LES CARBURANTS

Le montant du produit net des droits d'entrée sur les carburants s'est élevé, en 1970, à quelque 739 millions. De ce montant, 60 %, soit 443 millions et demi

environ, sont affectés à la construction routière. Déduction faite des subsides à verser aux cantons d'Uri, des Grisons, du Tessin et du Valais pour les routes alpines internationales (1,600,000 francs), le solde de 441 millions permettra à la Confédération de contribuer aux frais des routes nationales, des routes principales, à la suppression de passages à niveau, et aux charges routières des cantons ayant besoin d'une péréquation financière.

Le Conseil fédéral a encore décidé, mercredi matin, de mettre l'école primaire créée en 1970 par l'Association scolaire de la colonie suisse de Madrid, au bénéfice des subventions octroyées en vertu de l'arrêté fédéral concernant l'aide aux écoles suisses de l'étranger.

RÉPONSES AUX PARLEMENTAIRES

Au chapitre des questions posées par des parlementaires, le Conseil fédéral a répondu aux conseillers nationaux Reverdin (lib-GE), qui demandait que soient reconnues officiellement deux sociétés savantes faillites: la Société helvétique des sciences naturelles et la Société suisse de sciences humaines — Hagmann (PDC-SG), sur la réglementation de la main-d'œuvre étrangère dans l'industrie des conserves.

VAUD

Vaud va adhérer au concordat sur la coordination scolaire

(c) Le Conseil d'Etat vaudois demande au Grand conseil l'autorisation d'adhérer, au nom de l'Etat de Vaud, au concordat intercantonal sur la coordination scolaire, dont le texte a été adopté le 29 octobre 1970 à Montreux par la conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, et approuvé le 14 décembre par le Conseil fédéral.

Ce concordat, rappelle-t-on, pose les bases d'une première harmonisation des systèmes scolaires cantonaux. Il contient notamment, pour les signataires, des obligations relatives à l'âge d'entrée à l'école (6 ans révolus au 30 juin), à la durée de la scolarité obligatoire (9 ans), à la durée totale des études jusqu'à l'examen de maturité (12-13 ans) et au commencement de l'année scolaire (en automne).

Mort de la romancière Alice Curchod

LAUSANNE (ATS). — La romancière, éditrice et éducatrice vaudoise Alice Curchod est morte mercredi matin à Lossy, près de Fribourg, à l'âge de 65 ans. Instauratrice, très sensible aux problèmes sociaux et de l'enfance, elle avait fondé en 1949 et dirigé jusqu'en 1959 l'école d'assistantes sociales et d'éducatrices de Lausanne. Auteure de plusieurs romans (Les Pieds de l'ange, Le Pain quotidien, L'Amour, de Marie Fontanne, Le Tapis chinois), elle avait créé à Lausanne les «Editions du Verdunnet», qui publient des ouvrages littéraires et musicaux pour la jeunesse, notamment les contes d'Andersen et de Perrault.

Les obsèques de l'ancien ministre Henry Vallotton

MORGES (ATS). — Les obsèques de l'écrivain et historien Henry Vallotton, ancien ministre plénipotentiaire et ancien président du Conseil national, décédé dans sa 80ème année, se sont déroulées mercredi après-midi au temple de Morges. Le culte a été célébré par le pasteur Maurice Mayor-de Rham, qui a rappelé la brillante carrière du défunt. Parmi les nombreuses personnalités présentes, on remarquait M. Paul Chaudet, ancien président de la Confédération, M. Daniel Simond, président des archives culturelles romandes, M. G.-A. Chevallaz, syndic de Lausanne et président du parti radical vaudois, ainsi que des parlementaires et des écrivains.

Faux témoignage d'un producteur américain au sujet d'un compte bancaire dans notre pays

NEW-YORK (AP). — Le producteur de cinéma Samuel Bronston, 62 ans, a été reconnu coupable de faux témoignage au sujet d'un compte bancaire en Suisse. Un jury fédéral a estimé que Samuel Bronston, président de «Samuel Bronston Productions, inc.», avait menti lorsqu'il affirmait, au cours d'un jugement de faillite, il y a cinq ans, qu'il ne possédait pas de compte en Suisse.

Le procès du producteur a duré cinq jours. Le jury l'a en revanche acquitté d'une seconde inculpation relative à la propriété du film «Symphonie espagnole», produit en 1963 en Espagne et projeté au pavillon espagnol de l'Exposition universelle de New-York en 1964-65.

Le tribunal fera connaître sa condamnation le 16 mars. Au maximum, le producteur est passible de cinq ans d'emprisonnement et de 2000 dollars d'amende.

Dans l'acte d'accusation, il était dit que Bronston avait, en fait, eu «un compte à la «International Credit Bank» de Genève, de 1959 à 1964».

Sa faillite avait été provoquée sur demande de M. Pierre S. Dupont, qui lui avait retiré son appui financier et demandé la nomination d'un administrateur pour trouver des arrangements avec les créanciers du producteur. M. Dupont avait pris cette décision lorsqu'il découvrit que le film «Symphonie espagnole» avait été produit gracieusement pour le compte du gouvernement espagnol.

Le passage d'un fonctionnaire du D.M.F. chez Bührle: l'avis du Conseil fédéral

Berne, (ATS). — Un journal ayant annoncé que le nouveau chef des ventes d'armes de la maison Bührle serait un colonel qui quitterait prochainement à cet effet, le département militaire, le conseiller national André Chavanne (soc. Ge), avait demandé au Conseil fédéral, dans une petite question en date du 16 décembre dernier, ce qu'il pensait de «ce transfert rapide, ledit colonel étant certainement au courant de nombreux «secrets» relatifs à notre armement».

Les fonctionnaires fédéraux, vient de répondre le gouvernement, sont libres en principe de démissionner dans les délais légaux avant la fin de la période administrative. En ce qui concerne le cas du fonctionnaire cité dans la petite question posée par M. Chavanne, le Conseil fédéral n'avait aucun moyen d'empêcher ce départ anticipé. Toutefois, l'ancien officier instructeur intéressé reste lié, même après la résiliation de ses rapports de service, à l'obligation d'observer le secret de fonction.

SUISSE ALÉMANIQUE

Assemblée des opposants à l'aéroport continental de Berne

BERNE (ATS). — La société contre l'aéroport continental de Berne a tenu mardi soir à Bümpliz sa troisième assemblée des délégués. Cette société, présidée par l'ancien conseiller national Otto Bienz, de Neuwegg, compte actuellement 2000 membres. Le président de l'Association pour la protection du Seeland, M. Mœri, notaire, de Lyss, a affirmé qu'un aéroport de Berne constituerait une aventure financière, car les transports aériens rentables ne passeraient pas par Berne. L'aéroport devrait en effet reprendre une partie des transports de fret et des vols charter. 45 communes, représentant quelque 50,000 habitants, représentent la collectivité pour la protection du Seeland. Le représentant de l'association contre l'agrandissement de l'aéroport de Belpmoos a fait appel à la collaboration solidaire des trois organisations mentionnées. Dans la seconde partie, M. Baumann, chef du bureau d'étude de la direction générale des CFF a fait un exposé sur les correspondances ferroviaires entre la ville fédérale et les aéroports.

Un parti républicain en Thurgovie

ROMANSHORN (ATS). — Un «parti républicain du canton de Thurgovie» a été fondé récemment à Romanshorn en présence du conseiller national James Schwarzenbach. Son président a déjà été élu par l'assemblée constitutive, toutefois son nom n'a pas été révélé.

Bâle: un directeur de la «United California Bank» libéré sous caution

BALE (ATS). — Un des directeurs de la «United California Bank Basel AG», B. S., a été libéré sous caution mercredi à Bâle. Le procureur avait fixé le montant de la caution à 200,000 francs. Les autres accusés, délégués du conseil d'administration et directeurs, restent en détention préventive et l'enquête pénale se poursuit.

Selon un communiqué du procureur général, l'enquête n'est pas terminée et rien de définitif ne peut encore être dit. Tout ce que l'on sait, c'est que la comptabilité a été falsifiée depuis le milieu de 1968, permettant ainsi à des pertes de devenir des gains fictifs. Ainsi depuis 1969, les bilans comportaient des actifs fictifs. Le total de ces derniers atteignait à fin mai 1969 12 millions de francs, et il aurait passé à 85,5 millions en août 1970. On peut aussi considérer comme certain que l'augmentation de capital intervenu en mars 1970 n'a été possible que grâce à la falsification massive de bilans.

Revendications du personnel fédéral: Berne n'entend pas céder sur toute la ligne

De notre correspondant de Berne par intérim:

On peut dire que l'objet le plus important de la séance du Conseil fédéral a été le rapport que fit M. Nello Celio à ses collègues sur l'état des négociations avec les représentants du personnel fédéral. Ces négociations sont difficiles. On n'est pas arrivé encore à une entente. Lorsque les employés de la Confédération regardent les conditions qui sont faites à certains employés du secteur privé, ils sont vifs de jalousie. Dans la foulée de cette expansion effrénée dans l'accroissement fantastique des activités dites tertiaires, tandis que l'on s'arrachait les collaborateurs qualifiés de toutes sortes, on a vu les conditions, dans certains secteurs, suivre une courbe qui s'apparentait tout à fait à celle de l'accroissement des affaires dans ce pays.

FACE A LA CONCURRENCE

Face à cette concurrence, la Confédération, naturellement, doit adapter aussi les conditions faites à ses employés. La sécurité de l'emploi, attrait traditionnel d'une carrière au service de l'Etat, joue peu ou pas, en période de suremploi. On sait que maints services manquent de gens, et on constate, par exemple, cette pénurie dans les PTT. En quelque sorte acculé, le Conseil fédéral n'entend pas céder sur toute la ligne. Il entre en matière sur la revendication du treizième mois, revendication principale, mais il n'imagine pas de mettre cette nouveauté en vigueur avant l'année prochaine. Les représentants de travailleurs voudraient instaurer tout le système dès juin prochain. Enfin, il y a les discussions sur les chiffres mêmes des traitements.

Tandis que le Conseil fédéral a cherché à faire des économies sur le budget en cours, tandis qu'il a restreint les dépenses militaires et qu'il cherche à circonscrire dans les limites les plus étroites possibles son programme d'armement, tandis qu'il prône partout la lutte contre l'inflation et qu'il déplore avoir si peu de moyens d'agir, voilà qu'il va, pour

PEU DE MOYENS

La justification des revendications n'est pas en cause. Mais il faut admettre que l'on n'a guère de moyens immédiats de juguler l'inflation. Tout ce que l'on peut faire est de susciter, à moyen et à long terme, un comportement anti-inflationniste. Tendre à tempérer la surchauffe est une action possible, mais délicate qui frise d'ailleurs toujours le contrecoup du danger de récession. Il y aurait, théoriquement, un autre moyen, dans le long terme, de créer un comportement anti-inflationniste: une concertation entre secteur privé et secteur public dans la politique des salaires. Non pas quelque sainte-ligue anti-ouvrière, mais un essai de dosage général. C'est là un postulat qui fut très fortement soutenu par les libéraux Eric Choisy et Blaise Clerc, au Conseil des Etats. C'est là, sans nul doute, la voie de la raison.

Encore faut-il que cette voie soit pratiquement possible. M. Celio, tout en promettant d'en explorer les premiers mètres, s'est montré fort sceptique. Peut-être est-ce difficile! Peut-être n'en voit-on guère les modalités! Mais il faut les chercher, car on ne peut songer à pallier les pénuries par cette course-poursuite des salaires.

D'autant que l'on sait bien que l'inflation grignote, précisément, ces premiers superflus dont on attend le charme de par l'accroissement de salaire, et qu'à la longue, c'est pour les travailleurs un jeu de dupes: pour les petits épargnants et les petits rentiers âgés, un jeu cruel; pour la solidité des capitaux disponibles dans le pays et affectés aux tâches d'intérêt général: un jeu dangereux.

Advertisement for Sauvant featuring a silhouette of a person and text: 'Pour vos compétitions, vos concours, vos jubi-lés, vos rallyes, nous avons un magnifique choix de channes en étain.' Address: RUE ST. HONORE 3 NEUCHÂTEL.

Nouvelles financières

Nouvelle hausse de l'indice des prix à la consommation

BERNE (ATS). — L'indice suisse des prix à la consommation s'est inscrit à 117,0 points à fin janvier 1971 (septembre 1966 = 100). Il a ainsi progressé de 9,6 % depuis le mois précédent (116,3) et de 5,8 % par rapport à son niveau de janvier 1970 (110,6).

Crise... Boumedienne menace de nationaliser le pétrole algérien

Bien qu'il ait encaissé lundi le « cadeau » de 700 millions de francs en devises que le président Pompidou s'est résolu, pour sortir de l'ornière la négociation franco-algérienne à lui faire, M. Boumedienne ne s'estime pas satisfait. Il menace la France de faire rentrer en Algérie les quelque 500.000 travailleurs algériens qui acceptent de faire en France les travaux dont ne veulent plus se charger les ouvriers français. « Si la France ne veut plus ab-

Notre téléphone de Paris

sorber la récolte de vin algérien produit dans ce pays musulman qui n'en consomment pas, dans les vignobles des anciens colons français, vin que Boumedienne qualifie de « cadeau empoisonné des colonialistes français », l'Algérie le vendra ailleurs. Le président algérien affirme que l'Algérie ne se portera pas plus mal si Paris rappelle, comme il en avait menacé Al-

ger, les 100.000 coopérants que le gouvernement français entretient au titre de l'aide technique en Algérie. M. Boumedienne attaque violemment la presse française, les compagnies pétrolières françaises et accuse même le gouvernement français d'avoir un « plan » pour faire s'effondrer le régime socialiste instauré en Algérie.

LA FACTURE

Le président Boumedienne pose enfin le problème pétrolier dans un nouveau texte bien qu'il ait déjà obtenu un rappel d'augmentation sur 1969 et 1970. Il semble qu'il ait demandé à Paris une nouvelle majoration du prix du pétrole saharien découvert par la France et exploité en commun par la France et l'Algérie. Le président algérien déclare en effet : « Si notre pétrole est trop cher que la France nous le laisse et aille en acheter ailleurs. »

Il dénonce en fait les accords d'Evian et les contrats pétroliers en affirmant que la propriété de ce pétrole revient exclusi-

vement à l'Algérie qui peut en faire ce qu'elle veut et le vendre au prix qu'elle veut. « Nous aurions pu, par une simple ordonnance nationaliser le pétrole saharien. Nous avons tenté de négocier avec Paris pour ne pas compromettre la « coopération » franco-algérienne, « mais nous n'accepterons jamais l'exploitation de nos richesses nationales par l'étranger. Les pétroliers français font d'énormes bénéfices, mais nous mettrons fin tôt ou tard à cette exploitation », dit Boumedienne.

A LA SOLDE DE ?

La menace de nationalisation est claire et s'accompagne d'une menace de renoncer à la coopération, ce qui est douteux en raison des avantages financiers considérables pour le trésor algérien.

La presse française que M. Boumedienne accuse d'ailleurs d'être à la solde d'Israël n'a pas eu le temps de commenter le discours du président algérien. En l'absence de Paris du président Pompidou parti pour un voyage de onze jours en Afrique

noire, il ne faut pas s'attendre à des réactions officielles.

INQUIETUDE

Dans les milieux officiels parisiens, on affecte d'accueillir avec le plus grand calme le menaçant discours du président algérien. On reconnaît cependant que le différend franco-algérien sur le pétrole ou le vin a été volontairement considérablement « élargi » par Boumedienne qui pose en fait, dans un style frisant le chantage, tout le problème de la coopération franco-algérienne instaurée par les accords d'Evian et voulu comme « un grand dessin » par le général De Gaulle.

C'est dans la mesure où le président Boumedienne ferait retomber sur la France la responsabilité de l'échec de la coopération que les milieux politiques gaullistes laisseraient percer une certaine inquiétude. Les gaullistes et certainement M. Pompidou ne voudraient pas être accusés d'avoir « fait voler en éclats » la coopération franco-algérienne comme déjà certains hommes de la majorité ou de l'opposition favorables aux thèses algériennes, notamment les communistes, l'en accusent.

POUR L'AVENIR

Paris espère que le discours de M. Boumedienne était destiné « à la consommation intérieure » et que le gouvernement d'Algérie ses négociations avec Paris qui devraient reprendre hier, choisira un autre ton. Le principe de la coopération est trop important pour les deux partenaires, dit-on ici, pour que la sérénité et la confiance ne remplacent pas rapidement l'impatience, la colère et la méfiance (et surtout les menaces) dont font preuve certains dirigeants algériens.

Jean DANES



Ces demoiselles de la « famille » quittant le palais de justice de Los-Angeles.

(Téléphoto AP)

En pleine impudence...

LOS-ANGELES (AP). — Au procès des assassins de Sharon Tate, Lynette Fromme, 22 ans, témoin de la défense, a donné le premier récit coloré de la vie errante de la « famille ». Manson, dont elle se réclame encore, le témoin qui, pendant près de sept mois, a monté la garde devant le tribunal, avait été extrait de prison pour la circonstance. Elle est impliquée dans une tentative d'homicide contre la personne d'un ancien membre de la « famille ».

« Nous allons au gré du vent », a-t-elle dit aux jurés, en décrivant les voyages du

groupe sur la côte ouest des Etats-Unis, à bord d'un vieux autobus, ramassant ça et là de nouveaux passagers ne sachant où aller.

ADAPTATION!

Selon le témoin, les femmes, qui étaient en majorité dans le groupe, s'étaient adaptées à la « philosophie » de Manson, y compris ses conceptions sur la polygamie qui, plus tard, amenèrent certaines frictions. « Nous avions l'habitude d'avoir un homme pour toutes. Il y avait de la compétition... On se battait et puis nous nous regardions dans les yeux et nous constations que nous nous aimions. »

Pour Lynette Fromme, Manson était « un père qui savait qu'il était bon d'aimer ». Dans ses rapports avec Manson, le témoin a déclaré qu'elle se sentait « innocente comme un bébé ».

A cette époque, le groupe comptait environ 25 membres. Il s'installa alors dans une maison désaffectée dans le sud de la Californie. Mary Brunner, une des conquêtes de Manson, donna alors naissance à Toa, un fils qu'elle avait eu du chef de famille.

UN FAIT PAR JOUR

Comme à Caracas ?

Notre rôle est d'informer, d'expliquer et d'expliquer encore. Laissons pour aujourd'hui Boumedienne, soutenu dans ses revendications par des intérêts qui ne sont ni algériens, ni français, et occupons-nous du Venezuela, puisque ce pays, « peu de bœuf séché au soleil des tropiques », est, nous dit-on, à l'origine de la rupture, peut-être provisoire, des négociations de Téhéran. Le Venezuela et son pétrole. Le Venezuela et ses revendications hors de prix.

La première précision qui s'impose est que le Venezuela n'est pas dirigé par un quelconque fedayin, mais par un philosophe démocrate-chrétien. Délaissant ses livres, M. Caldera, vient de conclure, malgré Washington, un bel et bon accord, pour de nouvelles perspectives, avec des groupes pétroliers qui sont, pour nous, de vieilles connaissances, puisque, plus tard qu'hier, nous les avons vus agir en Libye : l'Occidental Petroleum et la « Royal Dutch Shell ». Bonne affaire pour les compagnies, car le Venezuela continue à valoir 187 millions de tonnes de pétrole par an. Et, Maracaibo, c'est le paradis de l'or noir.

C'est à partir de 1958 que les grandes compagnies américaines sont entrées en contact avec Caracas, pour l'exploitation systématique du pétrole vénézuélien. C'est depuis 1958, aussi, que les pétroliers d'outre-Atlantique, ont accepté d'accorder au Venezuela des tarifs si préférentiels que les délégations arabes de Téhéran ont beau jeu, aujourd'hui, pour demander... la Lune.

Voici les preuves de ce que nous avançons. C'est avec le dictateur Perez Jimenez que les « grands » du pétrole américains signèrent leurs premiers contrats. En 1959, Romulo Bettencourt arriva au pouvoir dans un climat, faut-il le préciser, très anti-yankee. Pour continuer à s'assurer le monopole du pétrole au Venezuela, les compagnies, on le pouvait deviner, ont le comprend, d'avoir l'accord de Washington, acceptèrent que le montant des redevances et des impôts prélevés par le gouvernement vénézuélien sur l'activité des compagnies, atteignent 75 % du prix de revient.

A Washington, cependant, et dès 1961, on exerça certaines pressions sur les compagnies pour les inviter à résister quelque peu aux prétentions de Caracas. Nous avons sous les yeux la réponse faite au département d'Etat par la Shell et la Standard. Elle tient en une seule phrase : « Nous sommes hostiles à une éventuelle réduction des importations de pétrole vénézuélien aux Etats-Unis. »

On estime, aujourd'hui, que les réserves d'or noir du Venezuela sont encore d'environ 3 milliards de tonnes. C'est de l'or, en effet, car les redevances pétrolières rapportent à ce pays un milliard et demi de dollars par an. Mais, voyez-vous, dès que l'on parle pétrole il n'y a pas beaucoup, et nulle part, de ciels sereins. Ainsi, à Caracas, on a très vite compris le sens profond d'un avertissement venu assez curieusement, en 1968, de Porto-Rico. Le gouverneur de cet Etat demanda, en effet, au cours d'une discussion à bâtons rompus, que le « pétrole brut destiné à l'industrie pétro-chimique » soit importé « de préférence du Proche-Orient ».

Aujourd'hui, le gouverneur a bonne mine !

Avertissement ? Bien sûr. M. Caldera l'a bien compris ainsi. Seulement M. Caldera fit parvenir sa réponse en déclarant devant les journalistes qu'il pourrait bien se produire à Caracas « une affaire de pétrole à l'envers ». On sait, en effet, que le Pérou a exproprié l'ancien, mais contre indemnités, les installations appartenant à la Société américaine « International Petroleum ». C'est d'une nationalisation pure et simple que sont menacées les installations américaines du Venezuela, si d'aventure...

Les Américains savent bien que le pétrole de M. Caldera leur revient trop cher. Mais ils savent aussi que M. Caldera est leur seule chance pour que le Venezuela ne vive pas une expérience chilienne.

Et puis, au Venezuela, il y a de la bauxite, de l'amiante, de l'or, du soufre, du cuivre, du plomb. Et cela vaut bien quelques sacrifices à Caracas, et pourquoi pas, à Téhéran.

L. GRANGER

L'incertitude grandit au Proche-Orient à l'approche de l'échéance du 5 février

BEYROUTH (AP). — L'incertitude grandit au Proche-Orient au fur et à mesure que l'on approche de l'expiration du cessez-le-feu, le 5 février, toutes les parties intéressées voulant donner l'impression qu'elles s'attendent au pire, même si secrètement, ou sous la pression, elles n'envisagent pas une reprise de l'action militaire. Jusqu'à présent seul Israël a déclaré qu'il était disposé à proroger le cessez-le-feu. Au Caire, il n'y a pas encore eu de réaction officielle à l'appel lancé par M. Thant, demandant diplomatiquement à chaque partie de s'abstenir de reprendre les armes. Cette clause de style s'adresse visiblement à l'Egypte qui a fait savoir qu'elle refuserait toute prorogation officielle du cessez-le-feu, à moins que des progrès soient enregistrés dans la négociation conduite par M. Jarring.

On pourrait être pessimiste si l'on s'en tenait uniquement à la déclaration du porte-parole gouvernemental égyptien qui estimait que, d'après la déclaration de M. Thant, il n'y avait rien de nouveau dans les entretiens patronnés par le médiateur Gunmar Jarring.

Le porte-parole a toutefois annoncé qu'il était trop tôt pour faire un commentaire sur cette question avant la fin de la réunion du comité central de l'Union socialiste arabe.

L'objet de la réunion était de débattre

« de la situation militaire » et des possibilités, après le 5 février. « Il est toutefois maintenant évident qu'il faudra attendre l'important discours du président Anouar el Sadat à l'Assemblée nationale, demain soir, pour connaître la position de l'Egypte. »

SUR LE CANAL

Pratiquement déjà toutes les unités égyptiennes ont été mises « cent pour cent » en état d'alerte et toutes les villes du pays sont préparées à une reprise des hostilités.

Au point de contact le plus sensible, sur le canal de Suez, on dit dans les milieux militaires israéliens que les forces égyptiennes ont utilisé mardi soir un système de haut-parleurs pour diffuser de la « propagande ».

PRESSE ISRAËLIENNE : PEU OPTIMISTE

Les quotidiens israéliens, dans l'ensemble peu optimistes, analysent dans leurs éditoriaux le rapport de M. Thant.

« L'appel du secrétaire général de l'ONU est en fait un concession à la position égyptienne », estime le « Davar » (gouvernement), ajoutant : « L'Egypte parviendra à ses fins et obtiendra un appel officiel à la prolongation du cessez-le-feu, assorti de déclarations des quatre Grands. Il n'y a pas là de quoi nous donner des espoirs excessifs. »



Le type des affiches « martiales » apposées dans les rues du Caire.

(Téléphoto AP)

La Grande-Bretagne hausse le ton dans ses pourparlers avec la CEE

BRUXELLES (AP). — Le gouvernement britannique ne soumettra pas au parlement des conditions d'entrée du pays dans le Marché commun qui seraient « manifestement peu équitables », a déclaré M. Geoffrey Rippon.

Le ministre britannique chargé des négociations avec la communauté européenne a fait savoir à M. Maurice Schumann que la Grande-Bretagne n'adhérerait au Marché commun qu'à la condition d'obtenir des droits de vote sans restriction dès le début.

Il a répété mercredi que l'offre de son gouvernement de fixer à 3 % le taux de sa contribution initiale au budget de la CEE est une proposition sérieuse et non

une offre de « marchand de tapis ».

« Dans ces négociations, nous sommes tous du même côté. Si elles réussissent, le tapis nous appartient à tous », a-t-il dit.

TROP CHER

Au cours d'un déjeuner organisé par l'Association des Journalistes européens, M. Rippon a souligné que la Grande-Bretagne serait prête à accroître son offre de financement lorsque les Six auront fait des contre-propositions. Il a fait ressortir que ces derniers doivent se rendre compte que le taux de 21,2 % soutenu par la France, serait inacceptable comme contribution initiale. Même un taux de 10 % serait trop élevé.

La capitale royale laotienne encerclée par les communistes

SAIGON (AP). — Le silence officiel persistait mercredi tant à Washington qu'à Saïgon au sujet des informations selon lesquelles une opération sud-vietnamienne appuyée par l'aviation américaine serait en cours dans le sud du Laos.

En revanche, le Vietcong et le Pathet-lao ont accusé mercredi les Etats-Unis de se lancer dans de nouvelles aventures militaires au Laos. Le Pathet-lao a adressé un message urgent à la Grande-Bretagne et à l'Union soviétique, coprésidentes de la conférence de Genève, dénonçant de « nouvelles aventures militaires » américaines. Il affirme que des éléments thaïlandais ont pénétré au Laos et que des forces américaines et sud-vietnamiennes sont massées à la frontière laotienne « prêtes à entrer et à attaquer le Laos ».

A Vientiane, on estimait qu'une invasion sud-vietnamienne au Laos pourrait provoquer un coup d'Etat des généraux laotiens de droite, et entraîner une riposte militaire de Pékin.

Si les responsables américains et sud-vietnamiens s'abstiennent de confirmer ou de démentir qu'une opération serait en cours dans le sud du Laos, ils ont fait état mercredi de la poursuite des bombardements intensifs aux confins du Viet-nam du Sud et du Laos, où débouche la « piste Ho Chi-minh ».

MAUVAISES NOUVELLES

A Vientiane, le gouvernement laotien a annoncé par ailleurs que des éléments nord-vietnamiens appuyés par cinq chars ont occupé mercredi matin la position neu-

raliste de Muong-souï, à 170 km au nord de Vientiane. Le gouvernement du prince Souvanna Phouma a ajouté que la situation militaire se dégradait dans le nord du Laos où trois bataillons communistes encerclent la capitale royale de Louang-prabang, à 215 km au nord de Vientiane. Des accrochages sont également signalés autour de Ban-na, à 145 km au nord-est de Vientiane.

A Washington, le président Nixon a tenu une réunion avec ses principaux conseillers, probablement pour examiner la situation au Laos. Assistait à cette conférence, qui n'avait pas été annoncée, le secrétaire d'Etat William Rogers, le secrétaire à la défense Melvin Laird, l'amiral Moorer, chef de l'état-major interarmes, M. Helms, directeur de la CIA et M. Kissinger, conseiller présidentiel.

Toujours la Calabre

REGGIO-DE-CALABRE (Reuter-AFP). — La police, usant de matraques et de gaz lacrymogènes, s'est opposée violemment à quelque 300 manifestants hier matin, à Reggio-de-Calabre.

Un homme âgé, frappé d'un coup de bâton, a dû être ramené par un « bouche à bouche », pratiqué en pleine rue. Un policier, atteint par une pierre, a été hospitalisé.

La bagarre, qui a duré 20 minutes, a commencé lorsque la police a voulu empêcher une marche à travers le centre de

Pétrole arabe plus cher

« L'augmentation de prix actuellement demandée portait le revenu pétrolier des pays producteurs du golfe Persique, en moyenne, à la somme non considérable d'environ 1,25 dollar le baril » a-t-il ajouté.

« Actuellement, ce revenu est à peu près d'un dollar le baril. Ce chiffre, qui ne doit pas être confondu avec le prix affiché, n'atteint pas huit pour cent des 12 ou 14 dollars réalisés par la vente du baril aux consommateurs, a dit le souverain. »

Le shah a déclaré par la suite au cours d'une conférence de presse que si les compagnies ne se conforment pas aux nouvelles lois proposées, les pays de l'O.P.E.P. (producteurs de pétrole) devront prendre des mesures appropriées, y compris la cessation de leurs exportations de pétrole.

TOUS D'ACCORD

Les dix pays de l'O.P.E.P. (Algérie, Libye, Irak, Iran, Arabie saoudite, Koweït, Abou-Dhabi, Qatar, Indonésie et Venezuela) fournissent 85 pour cent des exportations mondiales de pétrole.

Bien que les propositions du shah aient pour effet d'accroître considérablement le prix du pétrole, la menace d'un embargo est évitée pour l'instant.

Le shah a offert aux compagnies pétrolières la possibilité de rouvrir les négociations, à condition qu'elles fassent droit aux demandes des pays producteurs et fassent une démarche auprès d'eux avant l'adoption de la législation unilatérale sur les prix.

Il a déclaré qu'une date limite sera fixée aujourd'hui.

Il a, en outre, apaisé les éléments extrémistes au sein de l'O.P.E.P. en leur donnant l'assurance qu'il n'y avait pas eu intervention des grandes puissances dans les négociations.

ÇA NE PEUT DURER

Le shah a déclaré que le revenu réel provenant du pétrole a subi l'érosion de l'inflation et a baissé de 20 pour cent en dix ans.

« Il est évident qu'une telle situation ne

peut plus continuer, a-t-il dit. Nous devons veiller à ce que les ressources naturelles irremplaçables que Dieu nous a données ne se déprécient pas en valeur réelle au fil des ans et que nous soyons protégés contre les effets inflationnistes des augmentations générales des prix dans les pays industrialisés. »

Les délégués des autres pays de l'O.P.E.P. ont pris la parole par la suite pour appuyer la suggestion du shah et pour promettre que leurs gouvernements adopteront les mesures nécessaires aussitôt que possible.

PÉTROLE SOVIÉTIQUE

D'autre part, pour la première fois depuis trente ans, la Grande-Bretagne importe du pétrole brut soviétique. Ainsi que l'a fait savoir mercredi le ministre britannique du commerce et de l'industrie, le groupe pétrolier Nafta, sous contrôle soviétique, a obtenu une licence d'importation pour 150.000 tonnes.

L'octroi de cette licence ne signifie toutefois pas que l'intérêt frappant les importations en Angleterre de produits pétrochimiques soviétiques sera rapporté, précisément, au ministère.

Les autorités ont en outre souligné qu'il n'y a pas de relation directe entre la rupture des négociations de Téhéran sur le pétrole et la décision d'importer du pétrole brut en provenance d'Union soviétique.

La Turquie reconnaît Pékin

ANKARA (AP). — Le ministre turc des affaires étrangères, M. Caglayanli, a clairement laissé entendre que son pays envisage de reconnaître la Chine populaire et d'appuyer son entrée à l'ONU.

« C'est une politique erronée et indéfendable que d'ignorer l'existence d'un pays de 800 millions d'habitants », a-t-il dit au cours d'un débat devant le Sénat.

EUROPE

Grève de la faim record

LONDRES (AP). — Ronald Barker, 29 ans, condamné en janvier 1970 à quatre ans de prison pour vol, a réussi à faire éclater son innocence, après une grève de la faim d'une durée record : 375 jours.

Pâle et amaigri — il a perdu plus de 25 kg — son premier soin en quittant la prison, fut de commander au restaurant le plus proche, un poulet garni de frites... dont il ne put avaler une bouchée.

Ses épreuves avaient commencé lorsque trois témoins le reconnurent formellement, parmi un groupe de suspects, comme étant le malfaiteur qui avait dérobé 80 livres à deux vieilles femmes dans la ville de Louth.

Barker, eut beau jurer qu'il n'avait jamais mis les pieds à Louth, et qu'il se trouvait à Leeds au moment des faits, rien n'y fit.

Pour obtenir une révision du procès, il décida alors de ne plus prendre aucune nourriture.

Son obstination lui valut, après avoir vu sa peine réduite à 2 ans et demi de prison en appel, d'obtenir un nouveau procès au cours duquel cinq témoins attestèrent qu'il se trouvait effectivement à Leeds au moment du vol commis à Louth et il fut acquitté.

La grève des postes en France

PARIS (AFP). — Alors que les postiers britanniques entament leur troisième semaine de grève, les trois principaux syndicats français ont lancé des mots d'ordre d'arrêt du travail dans les postes et télécommunications du 3 février au soir jusqu'au 6 février au matin entraînant ainsi un arrêt total de la distribution du courrier, jusqu'au 8 février.

Cette grève de l'ensemble des 330.000 agents des postes françaises intervient également au moment où le ministre des postes et télécommunications, M. Dalley, annonce une importante réorganisation des structures de son ministère, projet qui inquiète vivement les syndicats.

Entre les Allemandes

BONN (AP). — Un avion est-allemand, s'est pour la première fois posé mercredi sur l'aéroport de Bonn : il amenait dans la capitale fédérale le secrétaire d'Etat est-allemand Kohl, venu reprendre ses conversations avec son collègue ouest-allemand Egon Bahr.

AFRIQUE

Armements stratégiques : crise au SALT

MOSCOU (AP). — Rompant un long silence officiel sur l'évolution des pourparlers américano-soviétiques concernant la limitation des armes stratégiques (SALT), la « Pravda » a mis en garde les Etats-Unis contre le renforcement du potentiel militaire américain qui risque de porter atteinte aux conversations.

L'organe du P.C. soviétique affirme que des « préparatifs militaires » sont menés aux Etats-Unis et sont « incompatibles avec une approche constructive vers un règlement de problèmes aux conversations soviéto-américaines ».

Printemps de Paris



Voici le maillot de bain de la prochaine saison parisienne. Il est de couleur framboise avec broderies de couleur beige et se porte avec ce châle à franges. Brrr !... (Téléphoto AP)

AFRIQUE

Pompidou en Mauritanie

NOUAKCHOTT (AP). — Une ambiance de fête, semblable aux fantasias qu'organisaient autrefois les tribus guerrières du désert, a accueilli le président Pompidou, mercredi après-midi, à Nouakchott, capitale de la Mauritanie, première étape de son voyage africain.

Les appels des tam-tams, les « you-you » stridents des femmes ont retenti par-dessus les sables tandis qu'une foule bigarrée suivait le cortège présidentiel dans une course folle qui soulevait une poussière ocre et acre dans les allées sans végétation qui mènent de l'aéroport au centre de la ville.

ASIE

Nouvelle offensive alliée au Cambodge

SAIGON (AP). — Les Etats-Unis fournissent un soutien opérationnel total aux troupes d'infanterie sud-vietnamiennes engagées dans une nouvelle offensive contre les camps de base et les réduits du Vietcong et des Nord-Vietnamiens au Cambodge, révèle-t-on mercredi soir.

De hauts fonctionnaires sud-vietnamiens ont déclaré que les Etats-Unis ont fourni un appui aérien total, y compris des hélicoptères armés, des hélicoptères d'évacuation médicale et des largages de matériel. Ils ont souligné qu'aucune force d'infanterie américaine ne participe aux opérations.

La nouvelle offensive est de même nature que les incursions qui ont eu lieu en mai et juin à travers la frontière. Elle a été déclenchée il y a une semaine environ.

« Le but de l'offensive, a dit un haut fonctionnaire, est de contrôler si nous n'avons rien manqué qui puisse mettre en danger le retrait des troupes américaines. »

AMÉRIQUE

Explosion : trente morts aux Etats-Unis

BRUNSWICK (Géorgie) (AFP). — Selon un témoin, un pilote privé, qui a pris part à l'évacuation des blessés, il y aurait au moins 30 morts « littéralement déchiquetés » et une centaine de blessés à la suite de l'explosion dans une fabrique de munitions de Brunswick.

Un porte-parole de la compagnie, M. Buffington, a déclaré qu'il y avait plusieurs morts et un grand nombre de blessés, mais il a refusé de donner d'autres précisions. L'usine fabriqua notamment des fusées éclairantes utilisées par les forces américaines au Viet-nam.

PROCHE-ORIENT

Un chef des fedayins capturé dans la bande de Gaza

GAZA (AP). — Les agents de la sécurité israélienne ont fait leur plus importante arrestation depuis trois ans en capturant le chef des opérations des fedayins dans le nord de la bande de Gaza, déclare-t-on de source militaire.